

**The
Blockchain
Group**
Be part of the future

Rapport annuel 2023



THE BLOCKCHAIN GROUP

Société Anonyme à Conseil d'Administration au Capital Social de 3.180.324,84 euros

Siège social : Tour W, 102 terrasse Boieldieu – 92800 Puteaux

504 914 094 R.C.S NANTERRE

Page de titre

- 1. Attestation du directeur Général.....2
- 2. Rapport de gestion 20233
- 3. Rapport de gouvernance26
- 4. Etats financiers consolidés33
- 5. Annexe aux comptes consolidés du 31 Décembre 202336
- 6. Comptes sociaux annuels.....64
- 7. Rapport des commissaires aux comptes93

1. Attestation du directeur Général

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des sociétés comprises dans les comptes consolidés, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, et de l'ensemble des sociétés comprises dans les comptes consolidés, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Paris, le 27 mai 2024

Lionel Rigaud

Directeur Général

2. Rapport de gestion 2023

A. RAPPORT D'ACTIVITÉ POUR L'EXERCICE 2023, CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2023 ET SYNTHÈSE DES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE ARRÊTÉS LORS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 MAI 2024

The Blockchain Group

BILAN ACTIF en KEuros	Note	31/12/2023	31/12/2022	Variation	%
Actif Immobilisé		20 850	34 173	-13 323	-39%
Immobilisations incorporelles	5.1	20 147	33 109	-12 962	-39%
<i>Dont écart d'acquisition positif</i>	5.2	<i>15 956</i>	<i>24 730</i>	<i>-8 774</i>	<i>-35%</i>
Immobilisations corporelles	5.3	289	742	-453	-61%
Immobilisations financières	5.4	414	322	91	28%
Titres mis en équivalence					
Actif Circulant		12 734	16 655	-3 921	-24%
Stocks et encours					
Clients et comptes rattachés	5.5	5 599	7 307	-1 708	-23%
Autres créances et comptes de régularisation	5.6	5 780	8 327	-2 547	-31%
Valeurs mobilières de placement	5.8				
Disponibilités	5.8	1 355	1 020	334	33%
TOTAL DE L'ACTIF		33 584	50 828	-17 244	-34%

BILAN PASSIF en KEuros	Note	31/12/2023	31/12/2022	Variation	%
Capitaux propres (part du groupe)	5.9	7 420	26 718	-19 298	-72%
Capital social		3 180	2 305	875	38%
Primes		32 510	31 342	1 168	4%
Réserves et résultat consolidés		-23 876	-2 600	-21 276	818%
Autres		-4 394	-4 329	-65	2%
Intérêts Minoritaires	5.9	-5	564	-569	-101%
Provisions	5.12	4 187	90	4 097	4552%
Dettes		21 982	23 456	-1 473	-6%
Emprunt et dettes financières	5.13	3 659	5 940	-2 281	-38%
Fournisseurs et comptes rattachés	5.14	4 132	5 461	-1 329	-24%
Autres dettes et comptes de régularisation	5.15	14 191	12 054	2 136	18%
TOTAL PASSIF		33 584	50 828	-17 244	-34%

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT en KEuros	Note	31/12/2023 12 MOIS	31/12/2022 12 MOIS	Variation	%
Chiffre d'affaires	5.16	20 408	21 288	-880	-4%
Autres produits d'exploitation	5.17	2 793	4 717	-1 924	-41%
Achats consommés	5.18	-4 589	-6 985	2 395	-34%
Charges de personnel	7	-17 605	-21 118	3 514	-17%
Autres charges d'exploitation	5.18	-5 101	-4 285	-816	19%
Impôts et taxes		-358	-525	167	-32%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		-3 208	-2 607	-601	23%
Résultat d'exploitation avant dotation aux amort. et dépré. des écarts d'acquisition		-7 659	-9 515	1 856	-20%
Dotations aux amort. et dépré. des écarts d'acquisition	5.2	-8 671	-61	-8 609	14044%
Résultat d'exploitation après dotation aux amort. et dépré. des écarts d'acquisition		-16 330	-9 577	-6 753	71%
Charges et produits financiers	5.19	-171	51	-222	-432%
Charges et produits exceptionnels	5.20	-7 733	610	-8 343	-1367%
Impôts sur les résultats	5.21	1 488	2 090	-603	-29%
Résultat net des entités intégrées		-22 746	-6 825	-15 921	233%
QP dans les résultats des entités mises en équivalence					
Résultat net de l'ensemble consolidé		-22 746	-6 825	-15 921	233%
Intérêts minoritaires (*)		1 578	1 804	-226	-13%
Résultat net (Part du Groupe)		-21 168	-5 021	-16 147	322%
Résultat par action en euros		-0,266	-0,087		
Résultat dilué par action en euros		-0,266	0,087		

Tableaux de flux de trésorerie

En K€	31/12/23	31/12/2022
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net des sociétés intégrées	-22 746	-6 825
Dotations aux amortissements et provisions	16 464	2 321
Plus et moins-values de cession nettes d'impôt	23	25
Variation Impôts différés	950	57
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	-796	
Marge Brute Autofinancement	-6 104	-4 422
Variation des créances clients	1 345	
Variation des autres créances et comptes de régularisation	2 600	
Variation des dettes fournisseurs	483	
Variation des autres dettes et comptes de régularisation	4 304	
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	8 731	3 109
Flux net de trésorerie généré par l'activité	2 627	-1 313
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-2 045	
Acquisition d'immobilisations corporelles	-57	
Acquisition d'immobilisations financières	-154	
Acquisition d'immobilisations		-4 294
Variation des fournisseurs d'immobilisations	-165	
Variation de périmètre		-4 995
Encaissement de subventions	5	
Variation nette des placements à court terme		13
Flux liés aux acquisitions d'immobilisations	-2 417	-9 276
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		164
Cession et Réduction d'immobilisations financières	35	
Flux liés aux cessions d'immobilisations	35	164
Détail des incidences de variation de périmètre (voir détail ci-dessus)	315	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 067	-9 112
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital	2 044	
Dividendes versés		6 313
Rachats nets d'actions propres		103
Variation des comptes courants	-3	
Encaissements provenant des augmentations d'emprunts		233
Remboursement des emprunts	-548	-101
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 493	6 548
VARIATION DE TRESORERIE		
	2 053	-3 877
Incidence des variations de taux de change	-1	1
TRESORERIE A L'OUVERTURE	-2 021	1 846
Correction de la trésorerie d'ouverture	-12	
TRESORERIE A LA CLOTURE	19	-2 021
Disponibilités	1 355	1 020
Concours Bancaires Courants	-1 336	-3 042
Détail de la Trésorerie à la clôture	19	-2 022
Trésorerie de sortie	495	
Augmentation de capital ENIBLOCK encaissée nette de frais	-180	
Détail des incidences de variation de périmètre	315	

B. SITUATION ET ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES FILIALES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Continuité d'exploitation

Le Groupe a orienté en 2022 une part significative de son cash-flow vers des investissements réalisés en matière de R&D afin de finaliser certains développements de plateformes (Eniblock).

En dépit des financements obtenus par le Groupe, sa trésorerie a mécaniquement subi de fortes tensions. En effet, Cette situation exceptionnelle a induit un manque à gagner en termes de facturation et de marge opérationnelle, ce qui a conduit à enregistrer au titre de 2022 une perte significative.

Dans ce contexte, la société THE BLOCKCHAIN GROUP a sollicité l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Le Tribunal de commerce de Nanterre a décidé, le 6 décembre 2023, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au bénéfice de la société THE BLOCKCHAIN GROUP, société holding du groupe.

Le jugement de redressement judiciaire a ouvert une période d'observation devant permettre, sous l'égide de l'administrateur judiciaire désigné par le Tribunal de commerce de Nanterre, d'accompagner et de poursuivre les actions en cours, visant à permettre à la société de présenter un plan de continuation.

Conformément au calendrier initial, une audience s'est tenue le 6 février 2024, à l'issue de laquelle le Tribunal a autorisé la poursuite de la période d'observation de 6 mois soit jusqu'au 6 juin 2024.

La Société travaille toujours à l'élaboration d'une proposition de plan de continuation.

En parallèle, l'exploitation de la société et le plan de restructuration du Groupe se poursuivent conformément aux prévisions (plan d'économie sur les frais de structure et sur les dépenses fournisseurs, rationalisation de l'organigramme, etc.). § Note 2 – Continuité d'exploitation de l'annexe des comptes consolidés.

Focus sur les activités du groupe et les faits marquants à la clôture annuelle :

The Blockchain Group, seule société cotée en France spécialisée en conseil technologique et marketing dans la blockchain, publie ses résultats annuels 2023.

THE BLOCKCHAIN GROUP est une Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 3.180.324,84 € (soit 79 508 121 actions), dont le siège social : Tour W – 102, Terrasses Boieldieu – 92800 Puteaux 504 914 094 R.C.S. Nanterre. La société a été introduite en bourse le 28/06/2011, et elle est cotée sur le marché Euronext Growth (ALTBG ; Code ISIN : FR0011053636).

La direction de The Blockchain Group est organisée via un comité de direction, qui est composé de (<https://www.theblockchain-group.com/blockchain-group/management-team>)

Lionel Rigaud
CEO The
Blockchain Group
& Managing
Director Trimane



Jean-Philippe
Casadepax-
SOULET
COO The
Blockchain Group
& Managing
Director IORGA



Simon Elbaz
CFO The
Blockchain Group



Vincent Ferrand
Managing Director
S2M



Rose-
Emmanuelle
TATOLI
Managing Director
ITAQUE



The Blockchain Group est principalement composée des lignes de métiers suivantes :

Data, IA : Trimane, Diptek

Web2, Web 3, Blockchain : Iorga

Advisory RH : Itaque

Conseil Marketing, lead generation : S2M

La société a été créée en 2008 et est cotée sur le marché Euronext Growth Paris, The Blockchain Group est spécialisé dans les prestations de services dédiées à l'accompagnement des entreprises dans l'exploitation des technologies dites deep tech. Le Groupe propose de nombreux services autour de ces métiers via des contrats de prestations en régie, forfait, Tierce Maintenance applicative ou conseil.

L'exercice 2023 a été marqué par la constatation qu'il était important de changer le mode de fonctionnement du groupe pour pouvoir permettre un retour à la rentabilité. Ceci a donc conduit à des changements très importants sur la gouvernance du groupe et à la mise en place d'un plan de restructuration à la fois stratégique, juridique et organisationnel. Le groupe a bénéficié de l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire début décembre 2023.

D'un point de vue stratégique le groupe a décidé de s'appuyer sur l'expertise et les savoir-faire de ses entités services et conseil. Ceci a conduit à une redynamisation des différentes équipes et à une traction commerciale forte depuis quelques mois.

Faits marquants postérieurs à la clôture annuelle

- Bilan semestriel du contrat de liquidité : <https://www.theblockchain-group.com/wp-content/uploads/2024/01/TBG-CP-S2-2023-CL.pdf>
- Poursuite de la période d'observation : <https://www.theblockchain-group.com/wp-content/uploads/2024/02/TBG-CP-Poursuite-RJ.pdf>
- Liquidation judiciaire de Eniblock, société dans laquelle le groupe détenait plus de 40% de participation
- La société annonce également la poursuite de son processus de rationalisation de son organigramme juridique. Ainsi :
 - La société » BF Europe a été liquidée en Avril,
 - la société Iorga Lyon a fusionnée fin Avril avec la société Iorga,
 - la société Trimane Sud Ouest a fusionnée fin Avril avec la société Trimane,
 - la société YFC a été liquidée fin Avril,
 - la société Itaque a été cédée fin Avril

Perspectives et stratégie à moyen terme

La stratégie du groupe reste basée sur les points suivants :

- Génération d'économie de fonctionnement en rationalisation des coûts et en simplifiant le fonctionnement (juridique, organisation, ...),
- Capitaliser sur l'expertise et bénéficier des renommés des sociétés historiques pour engranger de nouveaux marchés
- L'objectif reste un retour à la rentabilité pendant l'exercice 2024.

Répartition du capital de The Blockchain Group au 31 décembre 2023

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS	% DU CAPITAL
Management	7 674 719	9,65%
<ul style="list-style-type: none"> • Dont détention directe et indirecte par M. RIGAUD 	4 341 143	5,46%
Flottant & Institutionnel	71 833 402	90,35%
Nombre actions composant le capital	79 508 121	100,00%

A noter que sont en cours de période d'acquisition 543 000 actions gratuites, soit une dilution potentielle de 0,68 %.

Recherche et développement

La société mène depuis toujours des activités de recherche et développement pour rester à la pointe de la technologie sur ses domaines de prédilections. La recherche et développement s'inscrit particulièrement sur les domaines de l'intelligence artificielle et sur le Web3.

Le total des coûts R&D supportés par le groupe s'élève à 3 153 k€ en 2023 contre 4563 KEuros au 31 Décembre 2022 (dont 1953 KEuros pour Eniblock).

Ces dépenses de développement sont inscrites au bilan lorsqu'elles se rapportent à des projets nettement individualisés, pour lesquels les chances de réussite technique et de rentabilité commerciale sont sérieuses et dont les coûts sont distinctement établis.

Il s'agit des développements des composants logiciels et des applications pour nos plateformes

Dataops, CoachIQ, LegalSuite et Apy.3 effectivement commercialisées ou en cours de commercialisation.

Les frais de développement activés au titre de l'exercice 2023 s'élèvent à 2 071 k€ et peuvent s'analyser de la manière suivante :

- Développements Dip Tek : 1 392 k€
- Développements Trimane : 368 k€
- Développement iORGA : 311 k€

La durée d'amortissement envisagée est de trois ans, à la date de mise en service des projets.

C. CONTRÔLE INTERNE ET FACTEUR DE RISQUE

Compte tenu de la nature de son activité, la Société n'est pas susceptible d'entraîner un risque environnemental majeur.

Gestion des risques

Le Groupe s'appuie notamment sur le cadre de référence de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) relatifs aux dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne publiés par l'AMF en 2010 et sur le guide sur l'information périodique des sociétés cotées (Doc 2016-05) de l'AMF.

Principes généraux de gestion des risques :

Les facteurs de risques identifiés, à ce jour, par la Société sont rappelés dans le paragraphe « gestion des risques » du rapport de gestion.

À ce jour, la Société a recensé les grandes familles de risques suivantes :

- Risques juridiques
- Risques clients et fournisseurs
- Risques de marché
- Risques de liquidité

Une revue de ces risques sera effectuée annuellement afin de mettre à jour ces derniers avec les personnes directement concernées. L'objectif de cette revue sera de formaliser la liste des actions à mettre en place pour maîtriser ces risques, ainsi que d'évaluer l'efficacité des actions mise en œuvre.

La gestion des risques et le contrôle interne sont gérés par différents acteurs en fonction de leur périmètre d'action. Les différents services ont pour objectifs de s'assurer notamment de la pertinence, de la fiabilité et de la mise en œuvre des procédures de contrôle interne, ainsi que des procédures destinées à identifier et gérer les risques liés à son activité et à ses informations dont les comptables et financières. À la lumière de ses objectifs de croissance, le Groupe entend renforcer ses procédures et systèmes de gestion des risques et de contrôle interne.

Principes généraux de contrôle interne

La Société a adopté la définition du contrôle interne proposée par l'Autorité des Marchés Financiers selon laquelle le contrôle interne est un dispositif mis en œuvre par la Société qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et orientations fixées par le Directoire ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société ;
- la fiabilité des informations financières ; et
- d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

La Société a poursuivi la mise en œuvre au cours de l'exercice d'un processus de contrôle interne destiné à « garantir en interne la pertinence et la fiabilité des informations utilisées et diffusées dans les activités de la Société ».

Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une assurance absolue que les objectifs de la Société seront atteints ni que les risque d'erreurs ou de fraude soient totalement maîtrisés ou éliminés.

La fonction comptable et financière est gérée en interne par une équipe composée de 4 personnes, avec le support de cabinets d'expertise comptable notamment pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés, en France ainsi qu'à l'étranger.

Cette séparation des tâches, entre compétences internes et aide externe, est un élément clef du dispositif de contrôle interne du Groupe.

La réalisation de la paie est également confiée à une société externe.

Pour chacun des risques exposés ci-dessous, la Société a procédé comme suit :

- Présentation du risque brut, tel qu'il existe dans le cadre de l'activité de la Société ;
- Présentation des mesures mises en œuvre par la Société aux fins de gestion dudit risque.

L'application de ces mesures au risque brut permet à la Société d'analyser un risque net. La Société a évalué le degré de criticité du risque net, lequel repose sur l'analyse conjointe de deux critères : (i) la probabilité de voir se réaliser le risque et (ii) l'ampleur estimée de son impact négatif.

La probabilité d'occurrence est évaluée sur 3 niveaux, selon l'échelle qualitative suivante :

- faible ;
- moyenne ;
- élevée.

L'ampleur du risque représente l'impact de cet événement sur l'entreprise, s'il venait à advenir. Il est mesuré selon l'échelle qualitative suivante :

- faible ;
- moyenne ;
- élevée.

Le degré de criticité de chaque risque est exposé ci-après, selon l'échelle qualitative suivante :

- faible ;
- moyenne ;
- élevée.

Tableau synthétique

Intitulé du risque	Probabilité d'occurrence du risque	Ampleur de l'impact du risque	Degré de criticité net du risque
Risques financiers			
Risques liés a des besoins de financement complémentaires	Faible	Elevé	Moyen
Risque de liquidité	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de dilution	Moyenne	Moyenne	Moyen
Risques liés a l'activité de la Société			
la situation en Russie/Ukraine au regard du contexte géopolitique actuel	Faible	Faible	Faible
Risques liés au modèle économique basé sur la technologie blockchain	Faible	Faible	Faible
Risques liés aux services proposés par la Société	Faible	Faible	Faible
Risques liés à la rapidité des évolutions technologiques	Moyenne	Moyenne	Moyen
Risques liés à la protection de la propriété intellectuelle	Faible	Moyenne	Moyen
Risques liés à l'environnement concurrentiel	Moyenne	Moyenne	Moyen
Risques liés à la gestion de la croissance de l'activité	Faible	Faible	Faible
Risques liés à la sécurité des données	Moyenne	Moyenne	Moyen
Risques liés à l'organisation de la Société et aux collaborateurs clés			
Risques liés au management et hommes clés	Moyenne	Elevé	Moyen
Risques liés a l'environnement réglementaire			
Risques réglementaires	Moyenne	Elevé	Moyen

Risques liés à l'activité de la société

Risque de ralentissement macroéconomique lié à la situation géopolitique

Les comptes consolidés de la société de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités n'ont pas été affectées à la situation en Russie/Ukraine au regard du contexte géopolitique actuel.

Risques liés au modèle économique basé sur la technologie blockchain

L'exposition de la Société à la technologie blockchain a été fortement réduite suite aux changements d'orientations stratégiques opérés fin 2023 et à la fermeture de la société Eniblock.

Le risque est donc baissé depuis l'année dernière. Il passe d'Elevé à Faible.

Risques liés aux services proposés par la société et à la rapidité des évolutions technologiques

Le Groupe opère dans un secteur compétitif caractérisé par des évolutions technologiques rapides des changements fréquents dans les besoins des clients et l'introduction de nouveaux produits et de nouvelles fonctionnalités. Les performances futures du Groupe dépendront ainsi de sa capacité à rester à la pointe de la technologie. Dans le domaine des nouvelles technologies, le succès commercial dépend de nombreux facteurs, dont la capacité d'innovation, la croissance de ses nouvelles offres de services avec une croissance de sa base clients actuelle autour de technologies plus mature, et la situation économique, que celles qui prévalent dans les secteurs industriels et commerciaux de ses clients.

Le modèle économique du groupe repose sur les prestations de services dans les « deep tech » auprès de nos clients.

Notre base client existe depuis plus d'une vingtaine d'année, et avec la croissance des demandes autour de la data intelligence, de l'IA et du Web 3, le risque global au niveau du groupe est fortement restreint.

En conclusion, la Direction estime que l'impact de ces risques sur l'activité serait moyen.

Risques liés à la protection de la propriété intellectuelle

Ce risque était principalement porté en 2023 par la filiale Eniblock.

Le Groupe estime ce risque net comme faible.

Autres risques

Risques liés à la gestion de la croissance de l'activité de la Société

Avec son recentrage sur ses offres historiques (Data Intelligence, IA, Web 2 et Web3) le groupe anticipe une croissance maîtrisée de son activité. Cette croissance devrait se traduire par le un besoin de ressources.

L'absorption d'une telle croissance par le groupe dépend en partie de sa capacité à anticiper et gérer cette croissance. À cet effet, le groupe devra notamment :

- Appréhender les évolutions technologiques et juridiques qui vont façonner les divers cas d'usage des technologie utilisées avec risque de perte de compétitivité

- Recruter et former du personnel qualifié pouvant soutenir les ambitions de croissance des activités de la Société ;

La politique en termes de recherche au sein du groupe permet d'être serein sur l'appréhension des évolutions technologiques.

La mise en place du Camp des développeur par The Blockchain Group offre au groupe une souplesse et une marge de manœuvre non négligeables pour s'adapter aux évolutions rapides de ses besoins.

En conclusion, le groupe estime ce risque net comme faible.

Risques liés à la sécurité des données

Les législations et réglementations relatives à la confidentialité et à la sécurité des données personnelles évoluent constamment et si le groupe et ses filiales ne les respecte pas ou donne l'impression qu'elle ne les respecte pas, son activité pourrait en être impactée.

Toutes les sociétés du groupe sont soumises à la législation européenne relative à la confidentialité et à la sécurité des données personnelles (RGPD) qu'elles collectent auprès de ses utilisateurs, clients ; ces lois sont en perpétuelle évolution et continueront de l'être pendant un certain temps.

Le groupe pourrait être amené à engager des dépenses supplémentaires, notamment en renforçant sa politique de contrôle interne et à modifier ses pratiques afin de se conformer à ces différentes obligations.

La Direction estime que l'impact de ces risques sur l'activité serait faible

Risques liés à des besoins de financement complémentaires

La situation du groupe au 31 Décembre 2023 ne lui permet pas d'attendre des financements complémentaires. Ce risque est donc faible.

Risques de liquidité

Au 31 décembre 2023, le groupe est en redressement judiciaire. L'étalement des dettes liés à ce redressement permettra de limiter le risque. Il reste toutefois élevé avec un impact élevé.

La cession d'actifs non stratégiques permettra d'augmenter les liquidités.

La capacité de l'état à rembourser rapidement le CIR (d'un montant supérieur à 2 000 k€) permettra également de limiter de ce risque.

Dans l'attente de la mise en œuvre du plan de continuation et des deux éléments ci-dessus, le risque est considéré comme Elevé à fin 2023.

Une information détaillée relative à ce risque figure au § Note 2 – Continuité d'exploitation de l'annexe des comptes consolidés.

Risques liés à la dilution / au capital potentiel

Par ailleurs, dans la mesure où la Société leverait les capitaux par émission d'actions nouvelles ou d'autres instruments financiers pouvant donner accès à terme au capital de la Société, ses actionnaires pourraient être dilués.

Il est à noter qu'aucune nouvelle attribution d'AGA n'a eu lieu depuis avril 2023.

543 000 actions gratuites ont été créées depuis le 01 janvier 2024, liées aux distributions de l'année dernière.

Risques de change

La quasi-totalité de ses règlements et paiements étant effectués en euro, la société n'est pas exposée à des risques de change.

Assurances et couvertures de risques

Le groupe a mis en place une politique de couverture des principaux risques assurables avec des montants de garantie qu'elle estime compatibles avec ses activités. Ces polices et leur adéquation aux besoins de l'entreprise sont revues régulièrement.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de risque significatif non assuré.

D. ELÉMENTS FINANCIERS

Présentation du compte de résultat

Les chiffres significatifs du compte de résultat consolidé du groupe sont les suivants. Ce comparatif s'établit avec l'intégration de l'activité de ENIBLOCK sur 12 mois pour l'exercice 2022 et sur 6 mois pour l'exercice 2023. Cette société a été déconsolidée à compter du 1^{er} juillet 2023 cf. § Note 2 – Périmètre de consolidation.

EN MILLIERS D'EUROS	2023 (12 mois)	2022 (12 mois)	VARIATION	%
Chiffres d'affaires net	20 408	21 288	(880)	-4,1%
EBITDA ⁽¹⁾	(4 882)	(6 908)	2 026	-29,3%
Résultat d'exploitation avant dép. GW	(7 659)	(9 515)	1 856	-20,0%
Résultat d'exploitation après dép. GW	(16 330)	(9 577)	(6 753)	70,5 %
Résultat financier	(170)	51	(221)	-433,3%
Résultat courant	(7 830)	(9 464)	(1 634)	-17,3%
Résultat exceptionnel	(7 733)	610	(8 343)	-1367,7%
Résultat après amortissement dep. GW	(22 746)	(6 825)	(13 421)	196,6%

(1) **EBITDA = Résultat d'exploitation avant dep. GW+ Dotations nettes d'exploitation aux amortissements et provisions**

Le total du chiffre d'affaires consolidé s'élève à 20 408 k€ contre 21 288 k€ au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de -4,1 %.

Le total du chiffre d'affaires consolidé hors Eniblock s'élève à 20 057 k€ contre 20 265 k€ au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 1%.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 23 201 k€ contre 26 005 k€ au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de -10,8%, essentiellement dû à l'arrêt des investissements dans les projets multiples (Eniblock notamment).

La société ENIBLOCK a été consolidée en intégration globale jusqu'au 30/06/2023, et déconsolidée à compter du 1^{er} juillet 2023.

Les frais généraux s'élèvent à 9 690 k€ contre 11 250 k€ au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de +13,9 %, les sociétés Iorga et Trimane sont les principales contributrices.

Le montant des charges de personnel s'élève à 17 605 k€ contre 21 118 k€ pour l'exercice précédent, soit une diminution de -16,6% (voir détail des effectifs p 29-30).

Ainsi, les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 30 861 k€ contre 35 500 k€ au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de -13,1%. En raison de la stratégie de recentrage et du plan d'économies mis en œuvre par le management du groupe (-3.5 m€ de frais de personnel et -2.4 m€ d'autres charges externes).

Le résultat d'exploitation ressort à (7 659) k€ contre (9 577) k€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier est de (170) k€ contre 51 k€ pour l'exercice précédent, le résultat courant part du groupe de l'exercice ressort à (7 830) k€ contre (9 464) k€ pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel de (7 733) k€ contre 610 k€ pour l'exercice précédent et est principalement composé de dotations aux provisions pour risques et charges.cf. § Note 5.22 Résultat exceptionnel

L'exercice clos le 31 décembre 2023 se traduit donc par un résultat après amortissement, déficitaire de (22 746) k€ contre un résultat de (6 825) k€ l'année précédente.

Présentation du bilan

BILAN ACTIF en KEuros	Note	31/12/2023	31/12/2022	Variation	%
Actif Immobilisé		20 850	34 173	-13 323	-39%
Immobilisations incorporelles	5.1	20 147	33 109	-12 962	-39%
<i>Dont écart d'acquisition positif</i>	5.2	<i>15 956</i>	<i>24 730</i>	<i>-8 774</i>	<i>-35%</i>
Immobilisations corporelles	5.3	289	742	-453	-61%
Immobilisations financières	5.4	414	322	91	28%
Titres mis en équivalence					
Actif Circulant		12 734	16 655	-3 921	-24%
Stocks et encours					
Clients et comptes rattachés	5.5	5 599	7 307	-1 708	-23%
Autres créances et comptes de régularisation	5.6	5 780	8 327	-2 547	-31%
Valeurs mobilières de placement	5.8				
Disponibilités	5.8	1 355	1 020	334	33%
TOTAL DE L'ACTIF		33 584	50 828	-17 244	-34%

BILAN PASSIF en KEuros	Note	31/12/2023	31/12/2022	Variation	%
Capitaux propres (part du groupe)	5.9	7 420	26 718	-19 298	-72%
Capital social		3 180	2 305	875	38%
Primes		32 510	31 342	1 168	4%
Réserves et résultat consolidés		-23 876	-2 600	-21 276	818%
Autres		-4 394	-4 329	-65	2%
Intérêts Minoritaires	5.9	-5	564	-569	-101%
Provisions	5.12	4 187	90	4 097	4552%
Dettes		21 982	23 456	-1 473	-6%
Emprunt et dettes financières	5.13	3 659	5 940	-2 281	-38%
Fournisseurs et comptes rattachés	5.14	4 132	5 461	-1 329	-24%
Autres dettes et comptes de régularisation	5.15	14 191	12 054	2 136	18%
TOTAL PASSIF		33 584	50 828	-17 244	-34%

Tableau des résultats des cinq derniers exercices (comptes sociaux)

Le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices est requis par le Code de Commerce, conformément à l'article R-225-102, et est présenté ci-après :

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 053 803	1 230 351	1 988 311	2 304 871	3 180 325
Nbre des actions ordinaires existantes	26 345 082	30 758 771	49 707 784	57 621 013	79 508 121
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	743 156	699 732	3 395 774	2 551 150	2 892 082
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	460 147	1 191 751	1 468 161	-1 216 048	-13 707 394
Impôts sur les bénéfices			-20 360	-75 969	
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	493 387	1 283 252	1 260 800	-4 136 502	-22 792 051
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions				-0.02	-0.17
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.02	0.04	0.03	-0.07	-0.29
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	7	8	8	4	13
Montant de la masse salariale de l'exercice	108 451	186 095	520 221	492 417	1 105 144
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	42 451	99 009	248 809	212 426	443 225

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2023, d'un montant de (22 792.050,93) euros, de la façon suivante :

Affectation au compte « report à nouveau » pour : (22.792.050,93) euros

Portant ainsi le report à nouveau à (30.516.981,62) euros et une situation nette de 6.869.921,07 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que la Société n'a procédé à la distribution d'aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous demanderons de constater qu'aucune charge ni aucune dépense somptuaire visée à l'article 39-4 du même code n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2023.

Tableau des délais clients et fournisseurs (comptes sociaux)

Factures reçues et émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

Factures reçues et non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu

ART. D 441 I-1	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 j et plus)
FACTURES REÇUES NON RÉGLÉES À LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET DONT LE TERME EST ÉCHU						
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT						
Montant total des factures concernées HT en K€	- €	205 €	12 €	- €	0 €	217 €
Nbre factures concernées						
% du montant total HT des Factures	0,00%	0,82%	0,05%	0,00%	0,00%	0,87%
(B) Factures exclues relatives à des dettes intragroupes						
Nbre factures exclues	-	-	-	-	-	-
Montant total des factures exclues HT	- €	- €	- €	- €	- €	- €
(C) DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉS (CONTRACTUEL OU DÉLAI LÉGAL - ART. L 441-6 OU ART. 443-1 DU CODE DU COMMERCE)						

Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement : 60 jours

Délais contractuels : chaque facture est suivie avec son propre délai contractuel. Les délais contractuels vont de paiement à réception à 30 jours

Ce tableau exclut les factures reçues ante ouverture de la procédure de redressement judiciaire qui a pour conséquence le gel du passif à compter du 6 décembre 2023.

Le nombre de factures exclues est de 202 factures représentant 4 039 525,27 €.

Factures émises et non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu

ART. D 441 I-1	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 j et plus)
FACTURES EMISES NON RÉGLÉES À LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET DONT LE TERME EST ÉCHU						
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT						
Montant total des factures concernées HT en K€	- €	- €	- €	- €	55 €	55 €
Nbre factures concernées					2	2
% du montant total HT des Factures	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
(B) Factures exclues relatives à des dettes intragroupes						
Nbre factures exclues	-	-	-	-	-	184
Montant total des factures exclues HT	30,00 €	2 099,36 €	- €	- €	4 643,75 €	6 743,12 €
(C) DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉS (CONTRACTUEL OU DÉLAI LÉGAL - ART. L 441-6 OU ART. 443-1 DU CODE DU COMMERCE)						

Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement : 60 jours

Délais contractuels : chaque facture est suivie avec son propre délai contractuel. Les délais contractuels vont de paiement à réception à 30 jours

Endettement du Groupe au 31 décembre 2023

L'endettement financier net du groupe s'établit à 2 304 k€ contre 4 920 k€ au titre de l'exercice précédent.

Commissaires aux Comptes

BCRH et Associés

Représenté par Monsieur : Paul GAUTEUR 35, rue de Rome – 75008 PARIS

Date de premier mandat : 25 juin 2020

Echéance du mandat : AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 Cabinet membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Grant Thornton

Représenté par Monsieur Samuel Clochard.

29, rue du Pont – CS20070 – 92 578 Neuilly sur Seine Cedex Date de premier mandat : 26 juin 2020 Echéance du mandat : AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Commissaire aux comptes membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre.

Rémunération des Commissaires aux Comptes

Au niveau de l'ensemble du Groupe, les honoraires des commissaires aux comptes au cours de l'exercice 2023 s'élèvent à 184 k€ HT (contre 187 k€ en 2022).

Montants HT en k€	GRANT THORNTON		BCRH & Associés		KEDROS		CFCA	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
AUDIT LEGAL								
Emetteur	61 225 €	56 756 €	55 600 €	42 120 €				
Filiales	13 490 €	12 244 €	23 012 €	57 880 €	12 012 €	10 000 €	11 385 €	9 000 €
Sous-total	74 715 €	69 000 €	78 612 €	100 000 €	12 012 €	10 000 €	11 385 €	9 000 €
AUTRES PRESTATIONS								
Emetteur								
Filiales								
Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	74 715 €	69 000 €	78 612 €	100 000 €	12 012 €	10 000 €	11 385 €	9 000 €
	2023				2022			
TOTAL GENERAL					176 724 €	188 000 €		

Filiales et participations (comptes sociaux)

Nous vous exposons, en complément des commentaires ci-dessus, des informations sur les résultats financiers des principales filiales et des sociétés contrôlées par le Groupe.

Le tableau des filiales et participations est présenté infra dans l'annexe des comptes consolidés du groupe. Par ailleurs, il n'existe aucune participation croisée, ni succursale.

AU 31 DÉCEMBRE 2023	Méthode de consolidation	% d'intérêts	Date d'entrée de périmètre	Capital	CA	RNC
FILIALES FRANÇAISES						
YFC	IG	100,00%	juil.-16	47 030	-	15 981
ENIBLOCK	Déconsolidé	45,02%	août-18	237 338	635 280	2 555 291
THE BLOCKCHAIN LAND	IG	53,50%	juil.-14	2 000	25 807	22 289
TBG CSF	IG	94,00%	août-18	2 000	35 289	19 468
BF EUROPE	IG	40,00%	janv.-19	3 370	-	1 019 155
BLOCKCHAIN GROUP INNOVATION	IG	100,00%	janv.-21	11 198 865	-	37 710
IORGA GROUP(IORGA, IORGA LYON, ITAQUE)	IG	100,00%	avr.-20	712 690	9 873 522	2 835 200
TRIMANE GROUP (TRIMAESYS,TRIMANE, TRIAMNE SUD-OUEST)	IG	100,00%	juil.-21	415 000	10 692 824	1 941 539
DIPTEK	IG	100,00%		10 000	300 000	1 612 145
SAS BLOCK INVEST	IG	100,00%		31 354	-	5 018

AU 31 DÉCEMBRE 2023	Méthode de consolidation	% d'intérêts	Date d'entrée de périmètre	Capital	CA	RNC
FILIALES ÉTRANGÈRES						
SHOPBOT PTY (AUSTRALIE)	IG	100,00%	juil.-16	61	3 904	25 439
SHOPBOT Inc (CANADA)	IG	100,00%	juil.-16	68	-	8 450
S2M GROUP (Espagne)	IG	100,00%	janv.-21	50 000	2 838 104	8 641
BountySource (USA)	IG	100,00%	juin-20	1 157 469	2 883	329 602
WINDMAKERS SERVICE CO	IG	100,00%		26 335	453 218	76 138
Blockchain Group NORTH AMERICA	IG	100,00%		6 877	183 035	111 387
BLOCKCHAIN LAB	IG	100,00%		6 877	7 615	67 122
TBGNA Consulting	IG	100,00%		348 314	-	17 958

Ressources Humaines

Gestion des effectifs

Au 31 décembre 2023, le Groupe employait 219 salariés répartis comme suit :

ENTITÉ DU GROUPE	SERVICES	CADRE	NON CADRE	EFFECTIFS AU 31/12/2023	EFFECTIF MOYENS
Iorga	Total	59	1	60	68,89
	Structure	3	-	3	
	Ingénieurs, Chef de Projet	56	1	57	
Trimane	Total	68	1	69	74,32
	Structure	5	-	5	
	Ingénieurs, Chef de Projet	63	1	64	
Trimane Sud Ouest	Total	17	-	17	19,58
	Structure	3	-	3	
	Ingénieurs, Chef de Projet	14	-	14	
The Blockchain Group	Total	8	-	8	13,59
	Structure	8	-	8	
Diptek	Total	1	-	1	1
	Structure	1	-	1	
Itaque	Total	19	1	20	17,73
	Structure	1	1	2	
	Consultant.e.s	18	-	18	
YFC	Management	-	-	-	-
Bounty	-	-	-	-	-
S2M Group	Total	28	-	28	28
	Structure Business dev. representatives				
Tbg North America	Total	-	-	-	3,25
The Blockchain Lab	Total	-	-	-	0,41
TOTAL				203	226,77

Note : Les effectifs Eniblock n'ont pas été comptabilisés du fait de la déconsolidation.

Participation des salariés dans le capital de la Société

Aucun accord d'intéressement ou de participation des salariés n'a été mis en place par le groupe à la date du présent rapport.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons que les salariés du groupe et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, ne détenaient pas au 31 décembre 2023, ni ne détiennent à ce jour, d'actions de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ou d'un fonds commun de placement d'entreprise ou étant frappées d'inaccessibilité.

E. INFORMATIONS PORTANT SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ : ACTIONNARIAT

Relations avec les investisseurs individuels

Le site internet Euronext comprend un volet destiné à la communication financière régulièrement mis à jour. Il permet d'obtenir et de télécharger l'information financière du groupe : communiqués, comptes annuels et semestriels, etc. Les internautes ont également la possibilité de poser des questions d'ordre financier à l'adresse : <https://www.euronext.com/fr>

Relations avec les investisseurs institutionnels

Les dirigeants sont largement impliqués dans la communication avec les investisseurs, qu'ils rencontrent tout au long de l'année, principalement sur la place financière de Paris. Des réunions avec les actionnaires, investisseurs et analystes sont organisées à l'occasion des publications des résultats, opérations financières ou événements importants pour le groupe. La Direction Administrative et Financière et la Direction Générale de la Société sont à la disposition des actionnaires investisseurs et analystes pour répondre à leurs questions concernant la stratégie du groupe et les résultats publiés.

Capital social (voir note 5.10)

A la date du présent rapport, le capital social s'élève à 3.180.324,84€ divisé en 79.508.121 actions de 0,04 € de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie et intégralement libérées.

Opérations effectuées par la Société sur ses propres actions

Néant

Répartition du capital social et actions d'auto-contrôle

Au 31 décembre 2023, la Société détenait 86 500 de ses actions.

Titres financiers donnant accès au capital social de la Société

Plan d'AGA

Capital au 31/12/2023 en actions : 79.508.121 actions de 0,04 € soit un capital de 3.180.324,84 €

	Nombre de titres ou droits	Année/date de départ des options	Prix de souscription	Parité	% du capital (1)
Actions gratuites 2022 (1)	543 000	2023	NA	1 AGA = 1 actions	0,68%

- (1) Les actions gratuites correspondent aux plans d'attribution gratuites d'actions, avec une période d'acquisition d'un an (i.e. présence du salarié à la date anniversaire pour l'attribution définitive) et une période de conservation d'un an. Afin d'apporter une lecture des titres donnant accès au capital :

Concernant le millésime 2022 et à la date d'établissement du rapport, le nombre total d'actions gratuites 2022 en circulation est de 543 000 actions (avec les action gratuites 2022 en cours d'attribution au 31/12/2022), soit une dilution potentielle de 0,68% au 31 décembre 2023 ;

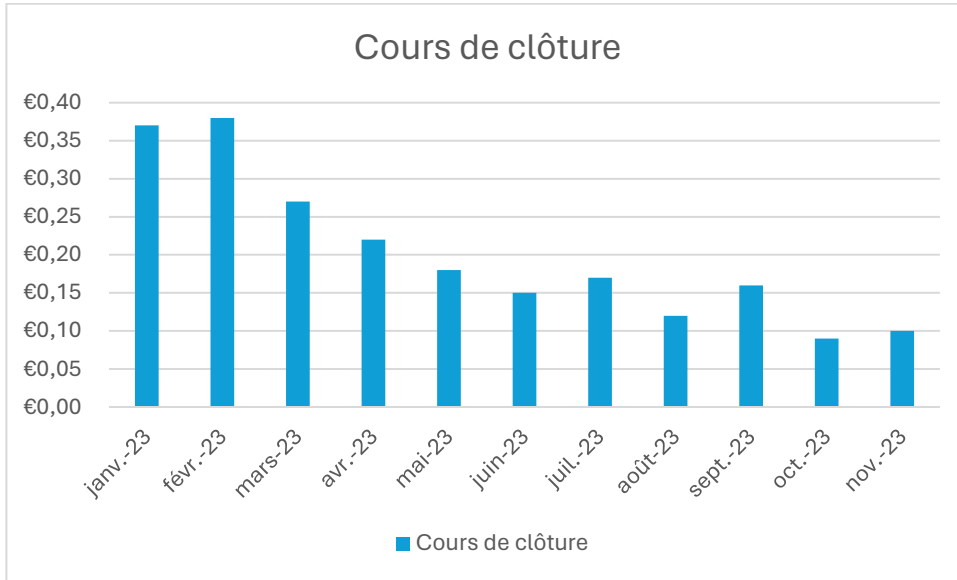
Evolution récente du titre coté en bourse sur l'année 2023 (source Euronext)

The Blockchain Group	janv.-23	févr.-23	mars-23	avr.-23	mai-23	juin-23
Cours d'ouverture	0,38 €	0,38 €	0,25 €	0,22 €	0,19 €	0,16 €
Cours le plus haut	0,39 €	0,38	0,28	0,23	0,19	0,21
Cours le plus bas	0,37 €	0,36	0,25	0,22	0,17	0,14
Cours de clôture	0,37 €	0,38	0,27	0,22	0,18	0,15

The Blockchain Group	juil.-23	août-23	sept.-23	oct.-23	nov.-23	déc.-23 (1)
Cours d'ouverture	0,17 €	0,12 €	0,17 €	0,10 €	0,09 €	N/A
Cours le plus haut	0,17	0,12	0,17	0,10	0,13	N/A
Cours le plus bas	0,16	0,12	0,16	0,09	0,08	N/A
Cours de cloture	0,17	0,12	0,16	0,09	0,10	N/A

(1) A la suite de la demande d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, le cours de l'action est suspendu depuis le 17 novembre 2023.

Progression de l'action - Cours de clôture au dernier jour du mois



3. Rapport de gouvernance

Conformément au dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce, sont détaillées ci-dessous les informations correspondant au contenu du rapport sur le gouvernement d'entreprise.

La société n'a pas adopté un code de place relatif aux pratiques de gouvernement d'entreprise, notamment en raison de sa taille et de son organisation actuelle.

Conseil d'administration et Direction Générale

A la date du présent rapport, la composition du Conseil d'Administration est la suivante :

Président du Conseil d'administration et Administrateur : Jean-François Descaves

Début du Mandat : CA du 30/11/2023

Échéance du mandat : AG devant se prononcer sur les comptes 2029 (nomination à valider lors de l'AG se prononçant sur les comptes 2023)

Liste de ses mandata hors du groupe :

- Président de la société Holding 23
- Président de la société Asset Market
- Administrateur de la société Sirius Media
- Administrateur de la société Core tech 5

Administrateur et Directeur Général Délégué : Jean-Philippe CASADEPAX-SOULET

Début du Mandat : CA du 15/09/2023 pour le mandat d'administrateur, CA du 30/11/2023 pour le mandat de Directeur Général Délégué

Échéance du mandat : AG devant se prononcer sur les comptes 2029 (nomination d'administrateur à valider lors de l'AG se prononçant sur les comptes 2023)

Liste des mandats dans le groupe est présenté infra dans la « liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux » et concernant la liste de ses mandats hors du groupe :

- Président de la SASU SeizeOnzeTreize

Administrateur indépendant : Nenad Cetkonic

Début du Mandat : AG du 28/06/2018

Échéance du mandat : AG devant se prononcer sur les comptes 2023

Liste des mandats dans le groupe est présenté infra dans la « liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux » et concernant la liste de ses mandats hors du groupe :

- Président de la SASU 7KO2
- Gérant de la SCI CHAZOMA

Administrateur indépendant : Gilles Enguehard

Début du Mandat : AG du 28/06/2018

Echéance du mandat : AG devant se prononcer sur les comptes 2023

Liste des mandats dans le groupe est présenté infra dans la « liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux » et concernant la liste de ses mandats hors du groupe :

- Administrateur de la SA Onexperience
- Président de Network finances 2 SARL
- Gérant de la SARL ROSHEART FINANCES
- Gérant de la SARL ATENYS
- Gérant SCI Immo Park Montera
- Gérant SCI Princess Fée
- Gérant SCI Immo Hyère Besson
- Gérant SCI Les Hauts du Paradis

Directeur Général : Lionel Rigaud

Début du Mandat : CA du 30 Novembre 2023

Liste des mandats dans le groupe est présenté infra dans la « liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux » et concernant la liste de ses mandats hors du groupe :

- Président de la SAS TILLANE
- Co-Gérant de la SCI Riganda
- Co-Gérant de la SCI Trimaesys
- Président de HODOSIA

Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux de la Société :

Entité du Groupe	Forme sociale	Nom	Fonction
The Blockchain Group CSF	SAS	The Blockchain Group	Président
The Blockchain Land	SAS	The Blockchain Group	Président
YFC	SAS	The Blockchain Group	Président
BF Europe	SAS	The Blockchain Group	Président
Iorga Group	SA	Jean-Philippe Casadepax-Soulet	Président Directeur Général
		Lionel Rigaud	Administrateur
		Bruno Damey	Administrateur
ITAQUE	SAS	Iorga Group	Président
IORGA Lyon	SAS	Iorga Group	Président
Blockchain Innovation Group	SAS	Xavier Latil	Président
Trimaesys	SAS	Blockchain Innovation Group	Président
		Lionel Rigaud	Directeur Général
Trimane	SAS	Blockchain Innovation Group	Président
		Lionel Rigaud	Directeur Général
Trimane Sud-Ouest	SAS	Blockchain Innovation Group	Président
		Lionel Rigaud	Directeur Général
		Michael Penaranda	Directeur Général
Diptek	SAS	Blockchain Innovation Group	Président
		Lionel Rigaud	Directeur Général
Bounty Source	SAS	Xavier Latil	Président
Shopbot Inc		Xavier Latil	Représentant Légal
Shopbot Pty		Martine Joly	Représentant Légal
S2M Group		The Blockchain Group	Président
Windmakers		S2M Group	Président
TBG NA		Xavier Latil	Président
		Rodolphe Cadio	Administrateur
Blockchain Lab		TBG NA	Président
Tbg Na consulting		TBG NA	Président
Blockinvest	SAS	Xavier Latil	Président

Rémunérations et avantages en nature versés aux mandataires sociaux de la Société pour l'exercice

Rémunérations des mandataires sociaux

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, il a été attribué aux mandataires sociaux de TBG, au titre de leur mandat social, un montant de 202 K€ bruts annuels.

Par ailleurs, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, aucune rémunération n'a été versée aux membres du Conseil d'Administration.

Opérations sur titres réalisées par les mandataires sociaux et personnes liées

Les montants des opérations réalisées au cours de l'exercice 2023 sur les titres de la Société par les personnes visées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, et selon les modalités prévues par les articles 222-14 et 222-15 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers (AMF), correspondent à un montant de 1 442,08 € (prix unitaire de 0,04€) et, toutes ces opérations ont fait l'objet d'une déclaration auprès de l'AMF.

Conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce

Conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce Conformément au premier alinéa de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, il doit être mentionné dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, sauf lorsqu'elles sont des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part et selon le cas, l'un des membres du directoire ou du conseil de surveillance, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, d'une société et, d'autre part, une autre société contrôlée par cette dernière au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à l'article L.225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Délégations de l'assemblée générale du 30 Juin 2023

NATURE DE LA DÉLÉGATION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires

Durée de validité	Plafond (valeur normale)	Modalités de détermination du prix
18 mois	940 000 €	

Utilisation des délégations financières

18 Juillet 2023: 811 356,08 Euros

NATURE DE LA DÉLÉGATION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, des actions ordinaires de la Société et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société par une offre au public

DURÉE DE VALIDITÉ	PLAFOND (VALEUR NORMALE)	MODALITÉS DE DÉTERMINATION DU PRIX
18 mois	940 000 €	Moyenne pondérée des cours des vingt (20) dernières séances de bourse précédant sa fixation éventuellement diminuée d'une décote maximale de 25 %

Utilisation des délégations financières

Néant

NATURE DE LA DÉLÉGATION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, des actions ordinaires de la Société et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société dans le cadre d'une offre visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier.

DURÉE DE VALIDITÉ	PLAFOND (VALEUR NORMALE)	MODALITÉS DE DÉTERMINATION DU PRIX
18 mois	940 000 € dans la limite de 20% du capital social sur 12 mois	Moyenne pondérée des cours des vingt (20) dernières séances de bourse précédant sa fixation éventuellement diminuée d'une décote maximale de 25 %

Utilisation des délégations financières

Néant

NATURE DE LA DÉLÉGATION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de bénéficiaires.

DURÉE VALIDITÉ	DE	PLAFOND (VALEUR NORMALE)	MODALITÉS DE DÉTERMINATION DU PRIX
18 mois		200 000 €	Modalités détermination du prix : moyenne pondérée des cours des vingt (20) dernières séances de bourse précédant sa fixation

Utilisation des délégations financières

Néant

NATURE DE LA DÉLÉGATION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de décider une ou plusieurs augmentation(s) de capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres.

DURÉE VALIDITÉ	DE	PLAFOND (VALEUR NORMALE)	MODALITÉS DE DÉTERMINATION DU PRIX
18 mois		500 000 €	N/A

Utilisation des délégations financières

Néant

NATURE DE LA DÉLÉGATION

Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre de la Société

DURÉE DE VALIDITÉ	PLAFOND (VALEUR NORMALE)	MODALITÉS DE DÉTERMINATION DU PRIX
18 mois	10% du capital à la date d'attribution	N/A
Utilisation des délégations financières		
Néant		

4. Etats financiers consolidés

A. BILAN CONSOLIDÉ

BILAN ACTIF en KEuros	Note	31/12/2023	31/12/2022	Variation	%
Actif Immobilisé		20 850	34 173	-13 323	-39%
Immobilisations incorporelles	5.1	20 147	33 109	-12 962	-39%
<i>Dont écart d'acquisition positif</i>	5.2	<i>15 956</i>	<i>24 730</i>	<i>-8 774</i>	<i>-35%</i>
Immobilisations corporelles	5.3	289	742	-453	-61%
Immobilisations financières	5.4	414	322	91	28%
Titres mis en équivalence					
Actif Circulant		12 734	16 655	-3 921	-24%
Stocks et encours					
Clients et comptes rattachés	5.5	5 599	7 307	-1 708	-23%
Autres créances et comptes de régularisation	5.6	5 780	8 327	-2 547	-31%
Valeurs mobilières de placement	5.8				
Disponibilités	5.8	1 355	1 020	334	33%
TOTAL DE L'ACTIF		33 584	50 828	-17 244	-34%

BILAN PASSIF en KEuros	Note	31/12/2023	31/12/2022	Variation	%
Capitaux propres (part du groupe)	5.9	7 420	26 718	-19 298	-72%
Capital social		3 180	2 305	875	38%
Primes		32 510	31 342	1 168	4%
Réserves et résultat consolidés		-23 876	-2 600	-21 276	818%
Autres		-4 394	-4 329	-65	2%
Intérêts Minoritaires	5.9	-5	564	-569	-101%
Provisions	5.12	4 187	90	4 097	4552%
Dettes		21 982	23 456	-1 473	-6%
Emprunt et dettes financières	5.13	3 659	5 940	-2 281	-38%
Fournisseurs et comptes rattachés	5.14	4 132	5 461	-1 329	-24%
Autres dettes et comptes de régularisation	5.15	14 191	12 054	2 136	18%
TOTAL PASSIF		33 584	50 828	-17 244	-34%

B. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

COMPTE DE RESULTAT en KEuros	Note	31/12/2023 12 MOIS	31/12/2022 12 MOIS	Variation	%
Chiffre d'affaires	5.16	20 408	21 288	-880	-4%
Autres produits d'exploitation	5.17	2 793	4 717	-1 924	-41%
Achats consommés	5.18	-4 589	-6 985	2 395	-34%
Charges de personnel	7	-17 605	-21 118	3 514	-17%
Autres charges d'exploitation	5.18	-5 101	-4 285	-816	19%
Impôts et taxes		-358	-525	167	-32%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		-3 208	-2 607	-601	23%
Résultat d'exploitation avant dotation aux amort. et dépré. des écarts d'acquisition		-7 659	-9 515	1 856	-20%
Dotations aux amort. et dépré. des écarts d'acquisition	5.2	-8 671	-61	-8 609	14044%
Résultat d'exploitation après dotation aux amort. et dépré. des écarts d'acquisition		-16 330	-9 577	-6 753	71%
Charges et produits financiers	5.19	-171	51	-222	-432%
Charges et produits exceptionnels	5.20	-7 733	610	-8 343	-1367%
Impôts sur les résultats	5.21	1 488	2 090	-603	-29%
Résultat net des entités intégrées		-22 746	-6 825	-15 921	233%
QP dans les résultats des entités mises en équivalence					
Résultat net de l'ensemble consolidé		-22 746	-6 825	-15 921	233%
Intérêts minoritaires (*)		1 578	1 804	-226	-13%
Résultat net (Part du Groupe)		-21 168	-5 021	-16 147	322%
Résultat par action en euros		-0,266	-0,087		
Résultat dilué par action en euros		-0,266	0,087		

(*) La quote-part de de la perte nette de l'exercice attribuable aux intérêts minoritaires s'élève à 1578 k€

C. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En K€	31/12/23	31/12/2022
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net des sociétés intégrées	-22 746	-6 825
Dotations aux amortissements et provisions	16 464	2 321
Plus et moins-values de cession nettes d'impôt	23	25
Variation Impôts différés	950	57
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	-796	
Marge Brute Autofinancement	-6 104	-4 422
Variation des créances clients	1 345	
Variation des autres créances et comptes de régularisation	2 600	
Variation des dettes fournisseurs	483	
Variation des autres dettes et comptes de régularisation	4 304	
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	8 731	3 109
Flux net de trésorerie généré par l'activité	2 627	-1 313
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-2 045	
Acquisition d'immobilisations corporelles	-57	
Acquisition d'immobilisations financières	-154	
Acquisition d'immobilisations		-4 294
Variation des fournisseurs d'immobilisations	-165	
Variation de périmètre		-4 995
Encaissement de subventions	5	
Variation nette des placements à court terme		13
Flux liés aux acquisitions d'immobilisations	-2 417	-9 276
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		164
Cession et Réduction d'immobilisations financières	35	
Flux liés aux cessions d'immobilisations	35	164
Détail des incidences de variation de périmètre (voir détail ci-dessous)	315	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 067	-9 112
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital	2 044	
Dividendes versés		6 313
Rachats nets d'actions propres		103
Variation des comptes courants	-3	
Encaissements provenant des augmentations d'emprunts		233
Remboursement des emprunts	-548	-101
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 493	6 548
VARIATION DE TRESORERIE		
	2 053	-3 877
Incidence des variations de taux de change	-1	1
TRESORERIE A L'OUVERTURE	-2 021	1 846
Correction de la trésorerie d'ouverture	-12	
TRESORERIE A LA CLOTURE		
	19	-2 021
Disponibilités	1 355	1 020
Concours Bancaires Courants	-1 336	-3 042
Détail de la Trésorerie à la clôture	19	-2 022
Trésorerie de sortie	495	
Augmentation de capital ENIBLOCK encaissée nette de frais	-180	
Détail des incidences de variation de périmètre	315	

5. Annexe aux comptes consolidés du 31 Décembre 2023

La période des comptes recouvre une durée de 12 mois allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les éléments comparatifs du bilan sont ceux du 31 décembre 2022, qui était d'une durée de 12 mois.

Les états financiers sont présentés en milliers d'Euros (k€).

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 16 mai 2024, suivant les méthodes et estimations comptables présentées dans les notes et tableaux qui suivent. Ces dernières sont identiques à celles utilisées lors de l'établissement des différents comptes présentés à titre comparatif.

A. NOTE 1 : PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ

THE BLOCKCHAIN GROUP est une Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 3 180 3241,84 € (soit 79 508 121 actions), dont le siège social : Tour W – 102, Terrasses Boieldieu – 92800 Puteaux 504 914 094 R.C.S. Nanterre. La société a été introduite en bourse le 28/06/2011, et elle est cotée sur le marché Euronext Growth (ALTBG ; Code ISIN : FR0011053636).

La direction de The Blockchain Group est organisée via un comité de direction, qui est composé, **au 31 décembre 2023**,

de (<https://www.theblockchain-group.com/blockchain-group/management-team>

Lionel Rigaud
CEO The Blockchain Group
& Managing Director
Trimane



Jean-Philippe Casadepax-
SOULET
COO The Blockchain Group
& Managing Director IORGA



Simon Elbaz
CFO The Blockchain Group



Vincent Ferrand
Managing Director S2M



Rose-Emmanuelle TATOLI
Managing Director ITAQUE



The Blockchain Group est principalement composée des lignes de métiers suivantes :

- Data, IA : Trimane, Diptek
- Web2, Web 3, Blockchain : Iorga
- Advisory RH : Itaque
- Conseil Marketing, lead generation : S2M

La société a été créée en 2008 et est cotée sur le marché Euronext Growth Paris, The Blockchain Group est spécialisé dans les prestations de services dédiées à l'accompagnement des entreprises dans l'exploitation des technologies dites deep tech. Le Groupe propose de nombreux services autour de ces métiers via des contrats de prestations en régie, forfait, Tierce Maintenance applicative ou conseil.

Il est à noter que le groupe s'est recentré en fin d'année 2023 sur ses offres services.

B. NOTE 2 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE – ELÉMENTS DE COMMUNICATION FINANCIÈRE

Augmentation de capital

Suite à la décision du Conseil d'Administration en date du 18 juillet 2023 par délégation de l'assemblée des actionnaires en date du 30 juin 2023, l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription a fait l'objet d'une demande globale de 21 628 533 actions au prix unitaire de 0,11 €1, représentant un taux de souscription de 122,62 % et un montant total demandé de 2 379 138,63 €, lors de la période de souscription du 4 au 23 août 2023.

A l'issue du règlement-livraison qui a eu lieu le 30 août 2023, le capital social de The Blockchain Group était constitué de 79 077 898 actions. Les actions nouvelles ont fait l'objet, le 31 août 2023 d'une demande d'admission aux négociations sur Euronext Growth à Paris, sur la même ligne de cotation que les actions existantes (Code ISIN FR0011053636, mnémonique : ALTBG), et leur ont été entièrement assimilées dès leur admission aux négociations.

Le capital social de The Blockchain Group post augmentation de capital s'élevait à 3 163 115,92 € divisé en 79 077 898 actions de 0,04 € de valeur nominale chacune.

A noter également, que 1 589 223 actions gratuites ont été définitivement acquises sur l'exercice et 13215 actions issues de la conversion de BSA.

A la clôture de l'exercice, le capital social de The Blockchain Group s'élève à 3 180 324,84 € divisé en 79 508 121 actions de 0,04 € de valeur nominale chacune.

Continuité d'exploitation

Le Groupe a orienté en 2022 une part significative de son cash-flow vers des investissements réalisés en matière de R&D afin de finaliser certains développements de plateformes (Eniblock).

En dépit des financements obtenus par le Groupe, sa trésorerie a mécaniquement subi de fortes tensions. En effet, Cette situation exceptionnelle a induit un manque à gagner en termes de facturation et de marge opérationnelle, ce qui a conduit à enregistrer au titre de 2022 une perte significative.

Dans ce contexte, la société THE BLOCKCHAIN GROUP a sollicité l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Le Tribunal de commerce de Nanterre a décidé, le 6 décembre 2023, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au bénéfice de la société THE BLOCKCHAIN GROUP, société holding du groupe.

Le jugement de redressement judiciaire a ouvert une période d'observation devant permettre, sous l'égide de l'administrateur judiciaire désigné par le Tribunal de commerce de Nanterre, d'accompagner et de poursuivre les actions en cours, visant à permettre à la société de présenter un plan de continuation.

Conformément au calendrier initial, une audience s'est tenue le 6 février 2024, à l'issue de laquelle le Tribunal a autorisé la poursuite de la période d'observation de 6 mois soit jusqu'au 6 juin 2024.

La Société travaille toujours à l'élaboration d'une proposition de plan de continuation.

En parallèle, l'exploitation de la société et le plan de restructuration du Groupe se poursuivent conformément aux prévisions de la direction (plan d'économie sur les frais de structure et sur les dépenses fournisseurs, rationalisation de l'organigramme, etc.).

Au 31 décembre 2023, la trésorerie, les équivalents de trésorerie s'élevaient à 1 355 k€. Les dettes financières s'élevaient à 3 659 k€.

En conséquence, l'endettement net du Groupe s'élevait à 2 304 euros au 31 décembre 2023.

Les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation. Les prévisions de trésorerie du Groupe envisagées pour les douze mois suivant la clôture 2023 par le Conseil d'administration font apparaître une situation de trésorerie compatible avec les besoins de liquidité sur cette période.

Les prévisions de trésorerie, tenant compte des dernières prévisions d'activité, sont établies notamment sur la base :

- de la validation du plan de continuation par le tribunal de commerce.
- de l'hypothèse d'un remboursement rapide (avant la fin de l'été) du Crédit Impôt Recherche déposé pour un montant de 2,3 millions d'Euros. Nous précisons que ce montant a été validé par un cabinet indépendant agréé par l'Etat. Nous précisons par ailleurs que les textes indiquent un remboursement immédiat du CIR pour les sociétés en redressement judiciaire.
- Du retour à des niveaux de concours bancaires compatibles avec l'activité des filiales du groupe.

Ces circonstances créent une incertitude significative sur la capacité du Groupe à poursuivre son activité en continuité d'exploitation. Dans ce cas, l'application du principe comptable de continuité d'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait ne pas s'avérer approprié.

Le groupe informera le marché en temps utile de l'avancée de la procédure de redressement judiciaire.

Suspension du cours

Dans ce contexte, la suspension de la cotation des actions de la Société annoncée par communiqué de presse en date du 17 novembre 2023, est maintenue.

Périmètre de consolidation

La société Eniblock, détenue à 45,02%, est déconsolidée depuis le 01/07/2023 car les comptes de cette société à fin décembre 2023 n'ont pas été préparés du fait de sa liquidation début 2024.

C. NOTE 3: PRINCIPES ET MÉTHODES DES COMPTES CONSOLIDÉS

Référentiel comptable

Les comptes annuels consolidés The Blockchain Group sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement ANC n° 2020-01 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales ouverts à compter du 1er janvier 2021.

Les comptes des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes comptables du Groupe.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre. Les comptes consolidés ont été établis à partir des comptes individuels au 31 décembre 2023.

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses fondamentales de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes.

Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles The Blockchain Group détient, de manière durable, directement ou indirectement, une participation supérieure à 40% du capital et pour lesquelles le Groupe détient le contrôle exclusif, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale avec constatation des droits des associés minoritaires dans les filiales consolidées.

Les sociétés dans lesquelles The Blockchain Group détient, directement ou indirectement, une participation d'au moins 20% et exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Les sociétés pour lesquelles les actions ou parts ne sont détenues qu'en vue de leur cession ultérieure ne sont pas intégrées.

Les sociétés sont intégrées sur la base des comptes établis au 31 décembre 2023.

Périmètre de consolidation

Le périmètre est détaillé en note 4. Il est à noter que les méthodes d'intégration des filiales sont aussi mentionnées dans cette note.

Au cours de l'exercice, les variations de périmètre sont les suivantes :

- Sortie de la filiale THE BLOCKCHAIN GROUP IBERICA à effet au 01.01.2023.
- Diminution dans le pourcentage d'intérêt de la société ENIBLOCK à 45%. En raison de la liquidation judiciaire de cette société en mars 2024 et de l'impossibilité d'avoir des comptes au 31 décembre 2023, la société est déconsolidée à la date du 30/06/2023.

Comparabilité des comptes

La société ENIBLOCK a été consolidée en intégration globale jusqu'au 30/06/2023, et déconsolidée au 1^{er} juillet 2023.

Les informations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés ne peuvent être obtenues sans frais excessifs ou dans des délais compatibles avec ceux qui sont fixés en application des dispositions de l'article L. 233-27.

La contribution de la société ENIBLOCK (6 mois) dans les principaux agrégats consolidés est la suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
	6 mois	12 mois
Chiffre d'affaires	351	1 023
EBITDA	-1 030	-2 369
Résultat d'exploitation	-1 862	-3 522
Résultat financier	2	-9
Résultat exceptionnel	290	
Résultat net	-2 199	-1 655
Dettes financières au 30/06/2023		773
Actif Immobilisé au 30/06/2023		3 547

En plus de ces agrégats au 30 juin 2023, l'impact sur les comptes consolidés de cette déconsolidation s'est traduit par des dépréciations d'actifs à hauteur de 3,7 m€ (Créances et Ecart d'acquisition).

Principes et méthodes comptables

Les principales méthodes comptables adoptées par le groupe The Blockchain sont les suivantes:

Note 3.1 Frais de développement

La société enregistre à l'actif ses frais de développement (hors frais de recherche) répondant aux six critères d'activation prévus par le Plan Comptable Général :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Façon dont l'immobilisation incorporelle génèrera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité) ;
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Seuls les coûts (directs et indirects) qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation sont désormais incorporables au coût de production :

- Les frais des prestataires attribuables au développement de l'immobilisation,
- Les charges directes de production, comprenant notamment les salaires et autres coûts liés au personnel directement engagé pour générer l'actif ainsi que les coûts de dépôt de brevet.

Les frais de développement qui sont activés lors de la mise en service publique de nos plateformes par nos clients (i.e générateur de chiffre d'affaires récurrents, via nos commissions facturées lors des échanges de flux de données) sont amortis à compter de cette mise en service des immobilisations produites, sur leur durée réelle d'utilisation de 3 ans en fonction de la nature des projets.

Une analyse des différents développements est réalisée à chaque clôture, i.e. au 30 juin et au 31 décembre de chaque exercice, et en cas d'échec ou de perspectives commerciales insuffisantes ou d'une obsolescence constatée des développements (brique technique plus utilisée dans nos produits), un amortissement exceptionnel est comptabilisé pour la valeur nette comptable et l'immobilisation incorporelle est sortie du bilan. Sinon, ce test est mis en œuvre uniquement en cas d'indices de pertes de valeur.

Note 3.2 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement composées de fichiers d'adresses mails et figurent à l'actif du bilan à leur valeur historique d'acquisition. Elles sont amorties à compter de leur mise en service en proportion du nombre d'adresses invalides de la base à la date de l'arrêté des comptes.

Note 3.3 Ecarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises (acquisitions d'entités, etc.) sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Cette méthode conduit à la comptabilisation des actifs et passifs des entités acquises à leur valeur d'entrée, correspondant au prix que l'entité acquéreuse aurait accepté de payer si elle avait acquis les actifs et passifs identifiés séparément. A noter que l'évaluation de la valeur d'entrée d'un actif tient compte de l'utilisation envisagée par l'acquéreur.

Lors de l'acquisition d'une entreprise, la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés nouvellement consolidées (incluant les coûts de transaction) et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, le Groupe dispose d'un délai se terminant à la clôture du 1er exercice ouvert postérieurement à celui de l'acquisition au cours duquel le Groupe peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de comptabiliser et d'évaluer les actifs et passifs identifiables.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé. La durée d'utilisation fait l'objet d'une analyse et qu'en cas de durée non limitée, l'écart d'acquisition n'est pas amorti.

Pour les écarts d'acquisition déjà inscrits au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le groupe a retenu l'option de poursuivre leur amortissement sur les durées d'utilisation antérieurement déterminées, à savoir un amortissement linéaire sur une durée de 10 ans.

La valeur des écarts d'acquisition est appréciée à la clôture de chaque exercice en fonction des résultats des filiales concernées et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'une diminution de valeur a pu se produire. Une dépréciation accélérée de l'écart d'acquisition est retenue par le groupe lorsque les perspectives d'activité de la filiale divergent de manière significative des hypothèses qui ont prévalu lors de l'acquisition ou des tests de la clôture précédente.

Les tests de dépréciation privilégient la méthode de valorisation par actualisation des flux futurs de trésorerie (Discounted Cash-Flow) selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus de prévisions sur 5 ans ;
- le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital du secteur ajusté le cas échéant d'une prime de risque spécifique ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle.

Ils sont effectués par défaut au 31 décembre, sauf indice de perte de valeur constaté à un autre moment de l'année.

Les tests de dépréciation effectués au 31 décembre ont conduit à des dépréciations des écarts d'acquisition de certaines sociétés (Cf. §Note 5.2).

Note 3.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition, diminué d'un amortissement calculé suivant le mode linéaire (L) sur la base de leur durée de vie économique. Les durées d'utilisation appliquées sont les suivantes :

- Agencements et installations : 5 à 10 ans (L)
- Matériel de bureau : de 3 à 5 ans (L)
- Mobilier de bureau : de 3 à 10 ans (L)

Note 3.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie enregistrés au bilan pour le montant versé ou à des actifs financiers ou prêts dont l'horizon de liquidité est supérieur à un an à l'origine.

Lorsque la valeur d'inventaire d'une immobilisation financière est inférieure à son coût d'acquisition ou à sa valeur comptable, une dépréciation est dotée du montant de la différence.

Note 3.6 Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et une dépréciation spécifique est constituée sur les créances identifiées comme présentant un risque d'irrécouvrabilité totale ou partielle.

Les créances présentant un risque ou un retard anormal dans le recouvrement font l'objet d'une dépréciation en fonction de l'ancienneté, la nature et le niveau du risque identifié.

Note 3.7 Opérations, créances et dettes en devises

Les transactions libellées en devises sont comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au cours de change en vigueur au jour de la transaction. Si de telles opérations ont lieu, les charges et produits sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les éléments monétaires en devises étrangères sont convertis à chaque arrêté comptable au cours de clôture. Les dettes, créances et disponibilités en devise figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devise à ce dernier cours est portée au bilan au poste « écarts de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque de change.

Note 3.8 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement, constituées d'OPCVM de trésorerie ou de comptes à terme, sont évaluées à leur juste valeur.

Elles font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire devient inférieure à leur valeur comptable

Note 3.9 Impositions différées

Certains décalages d'imposition dans le temps peuvent dégager des différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et passifs.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés selon la méthode du report variable, c'est-à-dire au dernier taux connu à la date de clôture.

Au 31 décembre 2023, les taux d'imposition utilisés s'élèvent à 25%.

Des impôts différés sont activés sur la base des pertes fiscales des sociétés opérationnelles dans la mesure où leur imputation apparaît probable.

Les activations correspondantes sont évaluées sur la base des perspectives d'évolution des résultats fiscaux de chaque entité dans la limite des imputations anticipées sur les deux ou trois exercices suivants celui de l'arrêté.

Les impôts différés actif et passifs constatés par une même entité font l'objet de compensations au bilan. Compte tenu du contexte actuel, il a été décidé de reprendre l'impôt différé actif d'un montant de 950 K€ inscrits dans les comptes 2022.

Note 3.10 Subventions

Aucune subvention d'investissement n'a été reçue sur l'exercice.

Note 3.11 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé s'appuie sur les différentes activités des sociétés du Groupe dont les modalités de reconnaissance du revenu sont propres à chacune des activités.

Pour l'activité des sociétés Iorga Group, Trimane Groupe, S2M et Eniblock, les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

- Pour les contrats en régie, le chiffre d'affaires de ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure que le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables.
- Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux. Pour les contrats au forfait, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée par contrat dès qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Les principaux contrats de prestations récurrentes concernent soit des prestations d'abonnement ou de licences pour la mise à disposition d'outils technologiques ou de génération de contacts qualifiés sur Internet.

Dans le cas d'outils, la rémunération est composée d'un montant fixe mensuel et d'un montant variable.

La facturation intervient typiquement sur une base mensuelle pour des montants correspondant à l'abonnement mensuel ou à la licence mensuelle ou aux volumes délivrés et validés par les clients au titre d'un mois donné.

Selon la nature de la prestation concernée, le chiffre d'affaires correspondant est reconnu en comptabilité sur la période : correspondant à l'utilisation ou la mise à disposition des outils technologiques de livraison des contacts qualifiés, d'envoi des mails, de réalisation des clics, de réalisation des ventes validées.

Pour l'activité de conseil et d'accompagnement d'aide à la formation professionnel réalisée par Itaque, le chiffre d'affaires est reconnu à la fin de chaque formation.

Note 3.12 Reconnaissance d'opérations en résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend, le cas échéant, des éléments extraordinaires correspondant à des opérations ou événements non récurrents

Note 3.13 Résultat ramené à une action

Les résultats par action sont calculés et présentés par référence aux principes posés par l'avis n°27 émis par l'Ordre des Experts-Comptables. Ces calculs s'appuient notamment sur :

- Le résultat net – part du groupe de la période ;
- Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période de constatation

Note 3.14 Indemnités de fin de carrière

Les engagements de retraite concernent uniquement les salariés français du groupe (aucune obligation de cette nature ne s'appliquant dans les autres pays où le groupe est implanté) et sont traités en engagements hors bilan (voir note 5.23).

Les hypothèses prises pour leur calcul sont les suivantes (celles-ci étant inchangées par rapport au 31.12.2022) :

- Taux d'actualisation de 3,22%
- Turn over des salariés de 1%
- Evolution des rémunérations de 2%
- Taux de charges sociales de 45%

Note 3.15 Instruments financiers

Au 31 décembre 2023, le groupe The Blockchain ne dispose d'aucun instrument financier.

Note 3.16 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les bilans des sociétés étrangères non autonomes sont convertis en Euro selon la méthode du cours historique :

- Les éléments non monétaires sont convertis au cours historique, c'est-à-dire au cours du change à la date de l'entrée des éléments d'actif considérés dans le patrimoine de chaque entreprise.

- Les éléments monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture de l'exercice ou de la période.
- Les éléments du compte de résultat (à l'exception des charges calculées qui sont converties au cours historique) et les flux de trésorerie de ces mêmes sociétés sont convertis au taux moyen de l'exercice ou de la période.
- Les différences de conversion engendrées par la traduction en Euro des comptes des sociétés étrangères non autonomes sont présentées au compte de résultat consolidés du groupe dans le résultat financier.

Cette disposition est non applicable au sein du groupe au 31 décembre 2023.

Les bilans des sociétés étrangères autonomes sont convertis en Euro selon la méthode du cours de clôture, selon les modalités suivantes :

- les éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de clôture ;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions ; ce dernier point est non applicable au 31/12/2023);
- et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres au poste "Ecart de conversion ».

D. NOTE 4 : PÉRIMÈTRE DES COMPTES CONSOLIDÉS

IG : « Intégration globale »

Sociétés détenues par The Block Chain Group						
Société	Pays	% contr.	% int.	Immatric	Siège social	Méthode d'intégrat.
The Block chain group	France	Mère	Mère	504914094	102 terrasse Boieldieu,92800 Puteaux	IG
IORGA GROUP	France	100%	100%	844764183	102 terrasse Boieldieu,92800 Puteaux	IG
YFC	France	100%	100%	491728168	08, rue Barthélémy Danjou,92 100 Boulogne	IG
TBG North America	Canada	100%	100%	1176736198	2220-800 - boulevard René-Levesque O Montréal H3B 1X9	IG
The blockchain land	France	100%	53,5%	844 764 183	102 terrasse Boieldieu,92800 Puteaux	IG
TBG IBERICA	Espagne					NC
S2M DATA SERVICES	Espagne	100%	100%	B66904004	Carrer de Provença, 339,08037 Barcelona	IG
The block chain CSF	France	94%	94%	843 951 690	102 terrasse Boieldieu,92800 Puteaux	IG
Einblock	France	45,02%	50,62%	847 672 250	102 terrasse Boieldieu,92800 Puteaux	NC
BF EUROPE	France	40%	40%	847 715 398	08, rue Barthélémy Danjou,92 100 Boulogne Billancourt	IG
Block Chain Group Innov	France	100%	100%	891 643 090	102 terrasse Boieldieu,92800 Puteaux	IG

Sous groupe détenu par Iorga Group						
Société	Pays	% contr.	% int.	Immatric	Siège social	Méthode d'intégrat.
Iorga Lyon	France	100%	100%	844557520	5-9, rue Juliette Récanier,69006 Lyon	IG
Itaque	France	100%	100%	844655712	60, chemin de Fontanille,84916 Avignon	IG

Sous groupe détenu par YFC						
Société	Pays	% contr.	% int.	Immatric	Siège social	Méthode d'intégrat.
SHOPBOT PTY Ltd	Australie	100%	100%	ACN 120.561.033	Unit 1 575, Darling street Rozelle,NSW 2039	IG
SHOPBOT Inc	Canada	100%	100%	1164145360	200-79, Blvd René-Levesque,G1R5N5 QUEBEC	IG

Sous groupe détenu par TBG North America						
Société	Pays	% contr.	% int.	Immatric	Siège social	Méthode d'intégrat.
Blockchain lab	Canada	100%	100%		2220-800 - boulevard René-Levesque O Montréal H3B 1X9	IG
TBGNA Consulting	Canada	100%	100%	721586105	2900 - 550 Buzard Street	IG

Sous groupe détenu par TBG NA Consultig

Société	Pays	% contr.	% int.	Immatric	Siège social	Méthode d'intégrat.
Bountysource	USA	100%	100%	46-1982433	427 N Tatnall Street # 40189, Wilmington, DE 19801-2230	IG

Sous groupe détenu par Iorga Group

Société	Pays	% contr.	% int.	Immatric	Siège social	Méthode d'intégrat.
Iorga Lyon	France	100%	100%	844557520	5-9, rue Juliette Récanier, 69006 Lyon	IG
Itaque	France	100%	100%	844655712	60, chemin de Fontanille, 84916 Avignon	IG

Sous groupe détenu par Block chain innovation

Société	Pays	% contr.	% int.	Immatric	Siège social	Méthode d'intégrat.
Trimaesys	France	100%	100%	500 665 633	102 terrasse Boieldieu, 92800 Puteaux	IG
DIP TEK	France	100%	100%	481 552 628	102 terrasse Boieldieu, 92800 Puteaux	IG

Sous groupe détenu par Trimaesys

Société	Pays	% contr.	% int.	Immatric	Siège social	Méthode d'intégrat.
Trimane	France	100%	100%	481 552 628	102 terrasse Boieldieu, 92800 Puteaux	IG
Trimane Sud Ouest	France	100%	100%	802 735 779	2 avenue de l'Europe, 31520 Ramonville-Saint-Agne	IG

Sous groupe détenu par S2M Data

Société	Pays	% contr.	% int.	Immatric	Siège social	Méthode d'intégrat.
Windmakers	Thaïlande	100%	100%	105 560 130 639	1, Glas Haus Building, P Floor, Room no. 01/Soi Sukhumvit 25, Sukhumvit road,	IG

E. NOTE 5 : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Note 5.1 Immobilisations incorporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements s'analysent comme suit :

VALEURS BRUTES	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	31/12/2023
ECARTS D'ACQUISITION	30 831				-103		30 728
Frais d'établissement				0		0	
Frais de développement	7 154	1 410		-4 681	1 082		4 965
Conc. brevets droits simil.	713	327	-35	-33	58	-1	1 029
Fonds commercial							
Autres Immob. incorporelles	3 376	308		-308	-799	-7	2 571
TOTAL IMMOB. INC	42 074	2 045	-35	-5 021	239	-8	39 293

AMORT. & DEPRECIATIONS	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	31/12/2023
ECARTS D'ACQUISITION	6 102	6 171					12 272
Frais de développement	2 085	2 831		-1 956			2 960
Conc. brevets droits simil.	139	198	-34			0	303
Autres Immob. incorporelles	640	525		-54			1 111
TOTAL AMORT DEPR. INC.	8 966	9 724	-34	-2 010		0	16 646
IMMOB. INC. NETTES	33 109	-7 679	-2	-3 012	239	-8	22 647

Les autres immobilisations incorporelles comportent l'affectation d'une partie des écarts d'acquisition des sociétés S2M et TRIMANE pour une valeur brute de 2.233 K€.

Note 5.2 Ecarts d'acquisition

Le tableau ci-après détaille les principaux éléments de détermination des écarts d'acquisition constatés à l'occasion des entrées historiques de périmètre.

Ecarts d'acquisition (K€)	IORGA	S2M	ENIBLOCK	BOUNTY	YFC	TRIMANE	TOTAL
Ecart d'acquisition	2 893	4 319	1 834	120	6 102	15 564	30 832
Amortissements des écarts d'acquisitions					-6 102		-6 102
Total au 31/12/2022	2 893	4 319	1 834	120		15 564	24 730
Cession 5,60% Eniblock			-102				-102
Dépréciation sur 2023		-4 319	-1 732	-120		-2 500	-8 671
Total au 31/12/2023	2 893					13 064	15 957

Une dépréciation de 8,7 M€ a été comptabilisée sur l'exercice relative aux sociétés S2M, BOUNTY, TRIMANE et ENIBLOCK.

Les hypothèses clés retenues pour l'impairment test sont les suivantes :

- Un WACC à 15 % contre un taux de 10,5% au 31 décembre 2022, qui inclus une prime de risque spécifique compte tenu du contexte lié à la situation financière du groupe ;
- Un taux de croissance à l'infini perpétuel de 2 % ;
- Un niveau d'EBITDA retenu pour la dernière année de projection égal à l'EBITDA projeté dans le BP à N+5.

Nous avons pratiqué des tests de sensibilité comme suit :

- Variation du taux de WACC de + 0,5% / -0,5%
- Variation du taux de croissance à l'infini de + 0,5% / -0,5%

Taux d'actualisation 15%	TRIMANE	IORGA	S2M
+0,5 %	-0,75 m€	-0,22 m€	-0,03 m€
-0,5 %	+0,8 m€	+0,24 m€	+0,03 m€

Taux de croissance à l'infini 2%	TRIMANE	IORGA	S2M
+0,5 %	+0,5 m€	+0,15 m€	+0,02 m€
-0,5 %	-0,5 m€	+0,15 m€	-0,02 m€

Ces nouveaux tests n'ont pas fait apparaître de risque complémentaire.

Note 5.3 Immobilisations corporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements s'analysent comme suit :

VALEURS BRUTES	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	31/12/2023
Constructions	54						54
Installations techniques, mat. et out	2	-2				0	
Autres Immob. corporelles	1 007	59	-283	-31	-2	-1	750
Immob. en cours	346				-342	-5	
TOTAL IMMOB. CORP	1 409	57	-283	-31	-343	-6	804

AMORT. & DEPRECIATIONS	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	31/12/2023
Constructions	46	1					47
Installations techniques, mat. et out	2	-1			-1	0	
Autres Immob. corporelles	619	143	-267	-20	-7	-1	467
TOTAL AMORT DEP. IMM. CORP	667	143	-267	-20	-8	-1	514
Dont Biens Pris en Leasing							
IMMOB. CORP. NETTES	742	-86	-16	-10	-336	-5	289

Note 5.4 Immobilisations financières

Les variations des valeurs brutes et des dépréciations s'analysent comme suit :

VALEURS BRUTES	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	31/12/2023
Participations évaluées MEE							
Autres participations		69		-1	-5		63
Prêts	50						50
Autres immob. financières	272	85	-38	-36	17	0	301
TOTAL IMMOB. FIN.	322	154	-38	-37	12	0	414
IMMOB. FIN. NETTES	322	154	-38	-37	12	0	414

À la suite de la déconsolidation sans cession des titres Eniblock, leur valeur est nulle en consolidation en raison de l'existence de capitaux propres négatifs.

Note 5.5 Créances clients et comptes rattachés

Les variations des valeurs brutes et des dépréciations s'analysent comme suit :

	31/12/2023			31/12/2022		
	Val. Brute	Dépréciat.	Valeur Nette	Val. Brute	Dépréciat.	Valeur Nette
Clients et Comptes Ratt.	2 938		2 938	8 093	-785	7 307
Clients Factures à Etablir	1 267		1 267			
Clients Douteux	2 682	-1 288	1 394			
Total Clients	6 887	-1 288	5 599	8 093	-785	7 307

Les factures à établir étaient classées dans les créances clients en 2022.

Note 5.6 Autres créances et compte de régularisation

Les autres créances s'analysent comme suit :

	31/12/2023			31/12/2022		
	Val. Brute	Dépréciat.	Valeur Nette	Val. Brute	Dépréciat.	Valeur Nette
Av. et Ac. versés/comm.	3		3	30		30
Personnel	1		1	2		2
Organismes sociaux	60		60	68		68
Créances fiscales (hors IS)	196		196	0		0
Créance Impôts Sociétés	2 442		2 442	2 188		2 188
TVA	2 080		2 080	3 270		3 270
Comptes Courant	1 282	-1 243	39	-82		-82
Autres créances	20		20	560		560
Factor	584		584			
Fournisseurs	25		25			
Actif d'Impôt Différé	0		0	950		950
Charges con. d'avance	259		259	1 341		1 341
Ecart Conversion Actif	73		73			
Total Autres Créances et Comptes. de Régul.	7 024	-1 243	5 780	8 327		8 327

Les charges constatées d'avance correspondent à des ajustements classiques de charges d'exploitation.

Les créances « Factor » étaient classées dans les autres créances en 2022.

Note 5.7 Impôts différés actifs

Les déficits fiscaux détenus par le groupe The Blockchain Group sont non activés.

A la clôture de l'exercice 2022, une créance d'impôt sur les déficits reportables de IORGA GROUP était comptabilisée pour un montant de 950 k€. Cette créance a été reprise sur l'exercice.

Note 5.8 Trésorerie

	31/12/2023	31/12/2022
Disponibilités	1 355	1 020
Trésorerie Active	1 355	1 020
Concours Bancaires	-1 336	-3 053
Trésorerie Passive	-1 336	-3 053
Trésorerie Nette	19	-2 033

Note 5.9 Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres consolidés (part du groupe) s'analyse comme suit :

	Capital	Primes	Réserves consolidées Groupe	Auto-contrôle	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion Groupe	Total Part du Groupe	Total Intérêts Mino.	Total capitaux propres
Situation au 31/12/2021	1 988	28 876	3 305	-129	-516	-4 358	29 166		
Amort.2021 relations clients			-315				-315		
Aug capital dans TBG	317	2 466					2 783		
Actions propres				103			103		
Affectation résultat 12/2021			-516		516				
Résultat consolidé					-5 020		-5 020		
Ecart de conversion						28	28		
Autres			-29			1	-28		
Situation au 31/12/2022	2 305	31 342	2 445	-26	-5 020	-4 329	26 717	565	27 282
Affectation résultat 2022			-5 020		5 020				
Résultat consolidé 12/2023					-21 168		-21 168	-1 578	-22 746
Variation de périmètre								562	562
Ecarts de conversion						-44	-44		-44
Dividendes									
Opérations sur le capital	875	1 168					2 044		2 044
Autres mouvements			-108		0	-21	-129	446	317
Situation au 31/12/2023	3 180	32 510	-2 682	-26	-21 168	-4 394	7 420	-5	7 415

Les mouvements sur le poste capital social s'analysent comme suit :

	En €	Nombre d'action	Nominal(€)	Montant(€)
Situation clôture 31/12/2022		57 621 763	0,04	2 304 871
Variation		21 886 358	0,04	875 454
Situation clôture au 31/12/2023		79 508 121	0,04	3 180 325

Au 31 décembre 2023 le capital de la société est constitué de 79.508.121 actions de valeur nominale 0,04 €.

La société The Blockchain Group détient au 31 décembre 2023, 86 500 de ses propres actions. Ces dernières ont été acquises sur le marché au titre d'un programme de rachat d'actions portant sur un nombre maximum de 307 758 titres, initié en juillet 2011 dans le cadre des dispositions de l'article L.225-209-1 du Code de Commerce.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces dernières sont privées de droits pécuniaires et extra pécuniaires. Les actions propres et les résultats de cessions réalisées en cours d'exercice sont imputés sur les capitaux propres du groupe.

Le nombre d'AGA en circulation au 31 décembre 2023, pouvant donner accès au capital (1 AGA = 1 action ordinaire) était de 543 000 actions, représentant maximum 0,68 % du capital.

	Nombre de titres ou droits	Année/date de départ des options	Prix de souscription	Parité	% du capital (1)
Actions gratuites 2022 (1)	543 000	2023	NA	1 AGA = 1 actions	0,68%

Note 5.10 Intérêts minoritaires

Conformément à l'article 252-1 de l'ANC, "lorsque, à la suite de pertes, la part revenant aux intérêts minoritaires d'une entité consolidée par intégration globale devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires, sauf si les associés ou actionnaires minoritaires ont l'obligation formelle de combler ces pertes.

Si, ultérieurement, l'entité consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de la totalité des profits jusqu'à ce que la partie qu'ils avaient assumée des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée."

Dans le cas présent, et conformément à la réglementation en vigueur, les minoritaires des filiales de The Blockchain Group n'ayant pas pris d'engagement formel de combler les pertes, la part du résultat net imputable aux minoritaires a été reclassée en résultat groupe (pour la partie qui conduit à des intérêts minoritaires négatifs).

Note 5.11 Information financière réduite à une seule action

En €	2023	2022	2021	2020
Nombre moyen pondéré d'action	79 508 121	57 621 763	40 233 278	30 758 771
Résultat net par action-part du groupe	-0,266	-0,087	-0,013	0,026
Nombre moyen d'action(avec dilution)	79 508 121	57 621 763	40 132 168	30 657 661
Résultat dilué par action	-0,266	-0,087	-0,013	0,024
Nbre d'actions en circulation en fin de période (hors actions propres)	79 508 121	57 621 763	49 707 784	30 657 661
Fonds propres par action(€)	0,093	0,464	0,587	0,025

(1) Lorsque le résultat net de base par action est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action (Avis OEC n°27 §3).

Y compris le résultat – part du groupe de la période

Note 5.12 Provisions

Le poste « Provisions » s'analyse comme suit :

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	31/12/2023
Provisions pour risques	90	4 097					4 187
Provisions pour charges							
Total des provisions	90	4 097					4 187

Les dotations aux provisions pour risques correspondent :

- 1 500 k€ pour faire face à une créance déclarée au passif dans le cadre du Redressement Judiciaire, créance contestée par la Société ;
- 1 197 k€ de provision pour couvrir un risque social sur des opérations passées ;
- 500 k€ de provision pour restructuration (fermeture de filiales étrangères notamment) ;
- 400 k€ de provisions pour comblement de passif de sociétés en liquidation judiciaire (dont 300 KEuros pour ENIBLOCK) ;
- 500 k€ pour faire face à d'éventuels risques prud'homaux.

A la connaissance du groupe, il n'existe, à la date d'arrêté des comptes consolidés, aucun fait exceptionnel ou litige autres que ceux relatés dans les présentes, susceptible d'avoir une incidence significative sur sa situation financière, son patrimoine, son activité et ses résultats.

Note 5.13 Emprunts et dettes financières

Le poste « Emprunts et dettes financières » s'analyse ainsi :

DETTES FINANCIERES	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	31/12/2023
Concours bancaires Courants	3 053	10	-1 160	-568		0	1 336
Emprunts des Etab. De Credit	2 836		-537	-159	1		2 140
Comptes Courants Associés (*)	40	21	-24	147		-1	183
Interêts Courus / Emprunts	1	0		0	-1		0
Autres Emprunts	10		-10				
TOTAL DETTES FINANCIERES	5 940	32	-1 732	-580		-1	3 659

Les comptes courants créditeurs ont été reclassés des autres dettes vers les emprunts et dettes financières.

DETTES FINANCIERES	Total	< 1 an	1 à 5	> 5
Concours bancaires Courants	1 336	1 336		
Emprunts Obligataires				
Emprunts dettes Leasings				
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	2 141	736	1 405	
Comptes Courants Associés	183		183	
Interêts Courus / Emprunts	0	0		
Autres Emprunts				
TOTAL DETTES FINANCIERES	3 660	2 072	1 587	

Note 5.14 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs	3 408	5 296
Fourn. Fact. Non Parv.	724	
Fournisseurs d'immob.		165
Total Fournisseurs	4 132	5 461

Le crédit vendeur de 165K€, présenté en autres dettes en 2022, a été présenté cette année dans les dettes fournisseurs d'immobilisation.

Note 5.15 Autres dettes et comptes de régularisation

Les autres dettes et comptes de régularisation s'analysent comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Av et Acomp reçus		2
Clients	8	
Personnel	1 249	37
Organismes sociaux	2 792	4 243
TVA	5 237	4 129
Impôts sur les sociétés		-17
Autres dettes fiscales	220	592
Impôts différés passif		
Autres dettes	1 019	545
Dettes Affacturage	2 128	955
Produits Cons. d'avance	1 042	1 567
Ecart Conversion Passif	496	
Total des autres dettes	14 191	12 054

F. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Note 5.16 Répartition du chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par activité est la suivante :

En milliers d'€	The blockchain group	Eniblock	YFC+	Iorga group	Trimane, trimaeys, TSO	Itaque	Bounty source	S2M Group	Groupe Juin 2023 (6 mois)	%
Advisory						2 566			2 566	12,6%
Conseil it				6 561	8 412		3		14 976	73,4%
Marketing			4					2 481	2 485	12,2%
Blockchain		351							351	1,7%
Total 31/12/23	30	351	4	6 561	8 412	2 566	3	2 481	20 408	100%
Total 31/12/22	96	1 050	16	7 145	8 150	2 414	93	2 326	21 288	100%

Note 5.17 Autres produits d'exploitation

	31/12/2023	31/12/2022	Var.	%
Production immobilisée (*)	2 081	4 563	-2 483	-54%
Subventions d'exploitation	129	0	128	82846%
Reprises sur provisions	431	147	284	194%
Transfert de charges	135		135	
Gains de change /Créances & Dettes comm.	9		9	
Autres produits	9	7	2	25%
Total des Autres Produits	2 793	4 717	-1 924	-41%

(1) Ce poste correspond aux coûts internes engagés par le groupe dans le développement de ses applications logicielles.

Note 5.18 Charges d'exploitation, achats et charges externes

	31/12/2023	31/12/2022	Var.	%
Reversement aux affiliés sur ventes de contacts qualifiés, de technologies et achats médias	4 589	6 985	-2 395	-34%
Total des achats consommés	4 589	6 985	-2 395	-34%
Loyers et charges locatives	1 358	1 323	35	3%
Entret. et réparations	99	72	26	36%
Primes d'assurance	90	81	9	11%
Rémunérations d'intermédiaires	1 331	1 418	-86	-6%
Transport de biens et transp.	1	10	-9	-92%
Déplacement / missions	295	450	-155	-35%
Frais de communication / marketing / RP	326	413	-87	-21%
Autres charges externes	1 277	325	952	293%
Opérations Intragroupes		20	-20	-100%
Autres charges de gestion courante	325	173	151	87%
Total des autres charges	5 101	4 285	816	19%

Note 5.19 Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022	Var.	%
De participations		-1	1	-100%
De valeurs mob/& créances d'actif immob.	1		1	
Autres intérêts et produits assimilés	41	22	19	83%
Reprises/prov. & dépréc.&transf. de char		12	-12	-100%
Différences positives de change	16	179	-162	-91%
Total des Produits Financiers	58	212	-154	-73%
Intérêts et charges assimilées	178	99	79	80%
Différences négatives de change	2	17	-15	-91%
Autres charges financières	49	46	4	8%
Total des Charges Financières	229	161	68	42%
Résultat Financier	-171	51	-222	-432%

Note 5.20 Résultat exceptionnel

	31/12/2023	31/12/2022	Var.	%
Sur opérations de gestion	247	39	207	526%
Sur opérations en capital	0	1 072	-1 072	-100%
Autres produits exceptionnels	797	37	760	2051%
Total des Produits Exceptionnels	1 044	1 148	-105	-0,0912
Sur opérations de gestion	1 630	210	1 420	676%
Sur opérations en capital	23	179	-156	-87%
Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov.	7 089		7 089	
Autres charges exceptionnelles	35	149	-114	-77%
Total des Charges Exceptionnelles	8 777	538	8 238	15,309
Résultat Exceptionnel	-7 733	610	-8 343	-1367%

Les charges exceptionnelles de 1.630 k€ sont essentiellement liées (pour 1.011k€) à l'annulation d'une opération de type « *Media for equity* » de la société BF EUROPE enregistrée en charges constatées d'avance, souscrite en 2019, sans contrepartie financière et soldée sur l'exercice.

Les dépréciations exceptionnelles correspondent principalement pour :

- 2 095 k€ aux dépréciations sur les créances Eniblock
- 4. 097 k€ de dotations aux provisions pour risques et charges (cf. § 5.12 – Provisions)

Note 5.21 Charges d'impôts sur les bénéfices

Le poste Impôts sur les bénéfices, se décompose comme suit (un signe + signifie une charge et un signe – un produit) :

	31/12/2023	31/12/2022	Var.	%
Impôts dûs sur les bénéfices		-177	177	-100%
Crédits d'impôts	-2 438	-1 971	-467	24%
Impôts différés	950	57	893	1567%
Total Impôts sur les bénéfices	-1 488	-2 090	603	-29%

G. AUTRES INFORMATIONS

Note 5.22 Effectifs

Les effectifs au 31 décembre 2023 s'élèvent à 200 (contre 252 au 31 décembre 2022), répartis comme suit :

Effectifs					
Société	Cadres	Prof. Intern.	Employés	Ouvriers	Total
TBG	8				8
TRIMANE	68		1		69
TSO	17				17
IORGA	59		1		60
DIPTEK	1				1
ITAQUE	19		1		20
S2M	10				10
Windmaker	18				18
TOTAL 2023	199	0	3	0	203

Note 5.23 Engagements hors bilan

La société a procédé au 31 décembre 2022 à un calcul prévisionnel d'indemnités de départ à la retraite, compte tenu de la moyenne d'âge jeune de son effectif. Les calculs n'ont pas été actualisés au 31 décembre 2023.

En milliers d'€	31/12/2023	31/12/2022
Engagements donnés	676	676
Avals, cautions, garanties – BPI		
Autres engagements donnés		
Personnel - Indemnités de fin de carrière	676	676
Engagements reçus	-	-
Avals, cautions, garanties		
Effets escomptés non échus		
Autres engagements reçus		

Note 5.27 Répartition des actifs et résultats par pôle d'activité.

Au 31 décembre 2023 la répartition se fait (sur les entités les plus significatifs sur leur contribution dans les résultats) entre :

- la holding de financement (société mère TBG),
- le périmètre Shopbot (YFC, SHOPBOT Inc., SHOPBOT Pty),
- Eniblock,
- le groupe Iorga (Iorga-Lyon et Itaque) et le Groupe Trimane

CA	31/12/2023	31/12/2022
France	17 920	18 854
Hors France	2 488	2 434
Total	20 408	21 288

En milliers d'€	The blockchain group	Eniblock	YFC+	Iorga group	Trimane, trimaes, TSO	Itaque	Bounty source	S2M Group	Groupe Décembre 2023	%
Advisory						2 566			2 566	12,6%
Conseil it				6 561	8 412		3		14 976	73,4%
Marketing			4					2 481	2 485	12,2%
Blockchain		351							351	1,7%
Total 31/12/23	30	351	4	6 561	8 412	2 566	3	2 481	20 408	100%
Total 31/12/22	96	1 050	16	7 145	8 150	2 414	93	2 326	21 288	100%

Résultat d'exploitation après DAP des écarts d'acq	31/12/2023	31/12/2022
Advisory	62	291
Conseil it	-4 097	-5 612
Marketing	-407	-135
Blockchain	-1 862	-4 059
Activités annexes	-1 356	
Total Résultat d'exploitation avant DAP des écarts d'acquisition	-7 659	-9 515

Note 5.28 Rémunérations et avantages alloués aux membres des organes d'administration et de direction de la société mère

Rémunérations versées sur la période aux organes de direction : 202 170 €

Note 5.29 Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Honoraires d'audit légal inscrits au compte de résultat : 187 k€

H. NOTE 6 - ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS À LA CLÔTURE DES COMPTES CONSOLIDÉS

Depuis l'arrêté des comptes annuels au 31 décembre 2023, des événements majeurs sont intervenus au sein du Groupe.

Liquidation judiciaire de ENIBLOCK

Le Tribunal de commerce de Nanterre, par décision en date du 6 février 2024 a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation Judiciaire à l'égard de la société ENIBLOCK, filiale détenue à 45,02 % avec poursuite d'activité jusqu'au 20 mars 2024. Par conséquent l'écart d'acquisition d'un montant de 1 833 k€ a été intégralement dépréciée.

Cession de l'intégralité des titres de la société ITAQUE Conseil

Dans le cadre la stratégie de recentrage de ces activités, le groupe a finalisé le 30 avril la cession de l'intégralité des titres de la filiale ITAQUE.

Développement des activités ESN

Le modèle d'ESN est la priorité du Groupe, soutenu par des contrats de longue durée avec des entreprises majeures, et qui lui apportent de la pérennité.

Situation financière de la société Holding The BlockChain Group

The Blockchain Group (code ISIN : FR0011053636, code mnémonique : ALTBG) (la « Société ») a procédé, le 24 novembre 2023, à une déclaration de cessation des paiements auprès du Tribunal de commerce de Nanterre et sollicité l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

La Société travaille toujours à l'élaboration d'une proposition de plan de continuation en concertation avec les organes de la procédure.

La situation financière du groupe reste néanmoins fragile et dépendante de la perception du CII/CIR 2023 pour un montant de 2,3 millions d'euros. Ce montant a été déterminée et par un cabinet externe.

I. NOTE 7: CONVENTIONS RÉGLEMENTÉS

La Direction a défini une procédure visant à assurer, a minima chaque année, que les conventions précédemment qualifiées de conclues à des conditions « courantes et normales », et, à ce titre, écartées de la procédure applicable aux conventions dites « réglementées », conservent bien les caractéristiques permettant de leur conserver ce traitement.

6. Comptes sociaux annuels

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	79 649.81		79 649.81	13 448.33	66 201.48	492.27
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles				57 976.48	-57 976.48	-100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	404 998.36	207 465.70	197 532.66	263 110.02	-65 577.36	-24.92
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	43 904 217.92	24 264 983.39	19 639 234.53	33 032 289.21	-13393054.68	-40.55	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	8 594.40		8 594.40	25 894.50	-17 300.10	-66.81	
Prêts							
Autres immobilisations financières	240 094.02		240 094.02	218 242.70	21 851.32	10.01	
Total II	44 637 554.51	24 472 449.09	20 165 105.42	33 610 961.24	-13445855.82	-40.00	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	7 537 058.35	938 769.91	6 598 288.44	5 169 778.25	1 428 510.19	27.63
	Autres créances	11 267 982.27	3 022 380.84	8 245 601.43	6 035 567.67	2 210 033.76	36.62
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	159 419.81		159 419.81	213 636.81	-54 217.00	-25.38	
Charges constatées d'avance (3)	188 696.77		188 696.77	200 422.17	-11 725.40	-5.85	
Total III	19 153 157.20	3 961 150.75	15 192 006.45	11 619 404.90	3 572 601.55	30.75	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	63 790 711.71	28 433 599.84	35 357 111.87	45 230 366.14	-9 873 254.27	-21.83	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an 0,02

(3) Dont à plus d'un an 9 119 584.00

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12 31/12/2022	12 Euros	12 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 180 325)	3 180 324.84	2 304 870.52	875 454.32	37.98
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	32 510 356.41	31 342 268.71	1 168 087.70	3.73
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-7 724 930.69	-3 588 428.74	-4 136 501.95	-115.27
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-22 792 050.93	-4 136 501.95	-18655548.98	-451.00
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	1 696 221.44	1 438 625.42	257 596.02	17.91	
Total I	6 869 921.07	27 360 833.96	-20490912.89	-74.89	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	3 896 849.60		3 896 849.60	
	Provisions pour charges				
	Total III	3 896 849.60		3 896 849.60	
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	810 530.47	855 605.39	-45 074.92	-5.27
	Emprunts et dettes financières diverses	14 834 616.74	12 422 440.66	2 412 176.08	19.42
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 144 553.23	2 979 379.07	165 174.16	5.54
	Dettes fiscales et sociales	4 355 990.93	898 615.70	3 457 375.23	384.74
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	165 000.00	165 000.00			
Autres dettes	783 502.07	142 673.44	640 828.63	449.16	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	24 094 193.44	17 463 714.26	6 630 479.18	37.97
	Ecarts de conversion passif (V)	496 147.76	405 817.92	90 329.84	22.26
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	35 357 111.87	45 230 366.14	-9 873 254.27	-21.83

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

9 259 576.44 17 467 502.26

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 694 852.80	197 229.00	2 892 081.80	2 551 149.80	340 932.00	13.36
Chiffre d'affaires NET	2 694 852.80	197 229.00	2 892 081.80	2 551 149.80	340 932.00	13.36
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			117 998.24	7 137.84	110 860.40	NS
Autres produits			14.13	258.66	-244.53	-94.54
Total des Produits d'exploitation (I)			3 010 094.17	2 558 546.30	451 547.87	17.65
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			22 313.17	27 211.12	-4 897.95	-18.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			2 432 816.74	3 404 776.96	-971 960.22	-28.55
Impôts, taxes et versements assimilés			28 387.04	8 548.23	19 838.81	232.08
Salaires et traitements			1 105 143.53	492 417.01	612 726.52	124.43
Charges sociales			443 224.65	212 425.64	230 799.01	108.65
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			79 933.89	74 823.21	5 110.68	6.83
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			938 769.91		938 769.91	
Dotations aux provisions						
Autres charges			78 682.02	45.42	78 636.60	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			5 129 270.95	4 220 247.59	909 023.36	21.54
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-2 119 176.78	-1 661 701.29	-457 475.49	-27.53
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		17 157.28		15 222.90	1 934.38	12.71
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	12	413 082.85			12413082.85	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	12	430 240.13		15 222.90	12415017.23	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	16	417 810.01	2	439 548.71	13978261.30	572.99
Intérêts et charges assimilées (4)		145 523.07		187 833.50	-42 310.43	-22.53
Différences négatives de change		231.98		285.34	-53.36	-18.70
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	16	563 565.06	2	627 667.55	13935897.51	530.35
2. Résultat financier (V-VI)		-4 133 324.93		-2 612 444.65	-1 520 880.28	-58.22
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		-6 252 501.71		-4 274 145.94	-1 978 355.77	-46.29
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		141 052.79			141 052.79	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		53.99	1	027 632.60	-1 027 578.61	-99.99
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		224 454.72			224 454.72	
Total VII		365 561.50	1	027 632.60	-662 071.10	-64.43
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		110 122.29		82 658.97	27 463.32	33.22
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12	416 088.09		401 247.90	12014840.19	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		4 378 900.34		482 050.74	3 896 849.60	808.39
Total VIII	16	905 110.72		965 957.61	15939153.11	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-16 539 549.22		61 674.99	-16601224.21	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)				-75 969.00	75 969.00	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	15	805 895.80	3	601 401.80	12204494.00	338.88
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	38	597 946.73	7	737 903.75	30860042.98	398.82
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		-22 792 050.93		-4 136 501.95	-18655548.98	-451.00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

Au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 35.357.111,87€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 22.792.050,93€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration suivant les méthodes et estimations comptables présentées dans les notes et tableaux qui suivent. Ces dernières sont identiques à celles utilisées lors de l'établissement des différents comptes présentés à titre comparatif.

« L'année 2023 a été une année compliquée pour The Blockchain Group, qui a conduit la Société à se placer en redressement judiciaire.

Une nouvelle gouvernance et une nouvelle stratégie a été mise en place fin 2023. Cette stratégie est basée sur :

- Un focus sur le cash-flow ;
- La mise en place d'économies importantes sur les frais de fonctionnements ;
- Un recentrage sur nos activités de services historiques (TRIMANE, IORGA) en les optimisant : activités dans le domaine de la data intelligence, de l'IA, du Web3 et du Web 2 ;
- Une réorganisation de l'organigramme juridique pour limiter le nombre de sociétés et ainsi limiter les coûts ;
- L'arrêt des activités non rentables et la cession des actifs non stratégiques.

Notre objectif est de revenir à une exploitation rentable au cours de l'année 2024 et à ancrer notre repositionnement dans les deep-tech. L'investissement des équipes dans cette nouvelle stratégie nous permet d'être confiant dans l'avenir.

Cette confiance dans nos capacités opérationnelle reste conditionnée à la sortie du redressement judiciaire et à l'obtention de solutions pour notre fond de roulement.

Lionel RIGAUD

Directeur Général

A. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Augmentation de capital

The Blockchain Group (« TBG ») a réalisé au cours de l'exercice 2023, une augmentation de capital de 875 454,32 €.

À la suite de la décision du Conseil d'Administration en date du 18 juillet 2023, par délégation de l'Assemblée générale des actionnaires en date du 30 juin 2023, l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription a fait l'objet d'une demande globale de 21 628 533 actions au prix unitaire de 0,11€, représentant un taux de souscription de 122,62% et un montant total demandé de 2 379 138,63 €, lors de la période de souscription du 4 au 23 août 2023. A l'issue du règlement-livraison qui a eu lieu le 30 août 2023, le capital social de The Blockchain Group était constitué de 79 077 898 actions.

Les actions nouvelles ont fait l'objet, le 31 août 2023 d'une demande d'admission aux négociations sur Euronext Growth à Paris, sur la même ligne de cotation que les actions existantes (Code ISIN FR0011053636, mnémonique : ALTBG), et ont été entièrement assimilées dès leur admission aux négociations.

Le capital social de The Blockchain Group post augmentation de capital s'est élevée à 3 163 115,92 € divisé en 79 077 898 actions de 0,04 € de valeur nominale chacune.

A noter également, que 1 589 223 actions gratuites ont été définitivement acquises sur l'exercice et 13215 actions issues de la conversion de BSA.

A la clôture de l'exercice, le capital social de The Blockchain Group s'élève à 3 180 324,84 € divisé en 79 508 121 actions de 0,04 € de valeur nominale chacune.

Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire

Le Tribunal de commerce de Nanterre a décidé, le 6 décembre 2023, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au bénéfice de la Société.

Le jugement de redressement judiciaire a ouvert une période d'observation devant permettre, sous l'égide de l'administrateur judiciaire désigné par le Tribunal de commerce de Nanterre, d'accompagner et de poursuivre les actions en cours, visant à permettre à la société de présenter un plan de continuation.

Conformément au calendrier initial, une audience s'est tenue le 6 février 2024, à l'issue de laquelle le Tribunal a autorisé la poursuite de la période d'observation.

TBG travaille toujours à l'élaboration d'une proposition de plan de continuation.

En parallèle, l'exploitation de TBG et le plan de restructuration du Groupe se poursuivent conformément aux prévisions de la direction (plan d'économie sur les frais de structure et sur les dépenses fournisseurs, rationalisation de l'organigramme, etc.).

Continuité d'exploitation

Le Groupe a orienté en 2022 une part significative de son cash-flow vers des investissements réalisés en matière de R&D afin de finaliser certains développements de plateformes (Eniblock).

En dépit des financements obtenus par le Groupe, sa trésorerie a mécaniquement subi de fortes tensions. En effet, Cette situation exceptionnelle a induit un manque à gagner en termes de facturation et de marge opérationnelle, ce qui a conduit à enregistrer au titre de 2022 une perte significative.

Dans ce contexte, la société THE BLOCKCHAIN GROUP a sollicité l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Les comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation. Les prévisions de trésorerie envisagées pour les douze mois suivant la clôture 2023 par le Conseil d'administration font apparaître une situation de trésorerie compatible avec les besoins de liquidité sur cette période.

Les prévisions de trésorerie, tenant compte des dernières prévisions d'activité, sont établies notamment sur la base :

- de la validation du plan de continuation par le tribunal de commerce.
- de l'hypothèses d'un remboursement rapide (avant la fin de l'été) du Crédit Impôt Recherche déposé pour un montant de 2,3 millions d'Euros. Nous précisons que ce montant a été validé par un cabinet indépendant agréé par l'Etat. Nous précisons par ailleurs que les textes indiquent un remboursement immédiat du CIR pour les sociétés en redressement judiciaire.
- du retour à des niveaux de concours bancaires compatibles avec l'activité des filiales du groupe.

Ces circonstances créent une incertitude significative sur la capacité de la société à poursuivre son activité en continuité d'exploitation. Dans ce cas, l'application du principe comptable de continuité d'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait ne pas s'avérer approprié.

La Société informera le marché en temps utile de l'avancée de la procédure de redressement judiciaire.

Recentrage sur les activités historiques du groupe

La nouvelle stratégie s'appuiera essentiellement sur les sociétés historiques, sociétés génératrices de cash pour le groupe. Ces sociétés interviennent essentiellement selon un modèle d'ESN (entreprise spécialisée en services numériques), modèle soutenu par des contrats de longue durée avec des entreprises majeures, et qui apporte de la pérennité à l'activité. Le groupe intervient principalement sur des activités de conseil et de mise en œuvre de solutions autour des technologies de pointe où ses compétences sont avérées par le marché, comme la deeptech, le Web2/Web3, la Blockchain, la Data Intelligence ou encore les sujets de Big Data, Data Science ou de GenerativeAI / IA.

Le plan de retour à la rentabilité a pour vocation de réduire les coûts pour le groupe, en préservant la compétitivité de chacune des entreprises, leur capacité à aller chercher de nouveaux marchés, et leur adaptabilité dans un contexte technologique complexe. Dans ce cadre économique, la recherche garde une place essentielle en atout du Groupe. Elle sera pilotée dans une perspective de rentabilité moyen-long terme et de synergie avec les activités du groupe pour permettre de maintenir le niveau de compétences et identifier les orientations technologiques futures.

Prise en compte d'éléments exceptionnels au cours de l'exercice 2023

Le groupe a lancé Eniblock, un pur player Web3, qui proposait une nouvelle gamme d'outils et d'API en mode SaaS B2B pour répondre aux besoins technologiques des marques cherchant à développer leur expertise, leur évolution et leur business dans le Web3. Pour assurer la croissance d'Eniblock, The Blockchain Group a investi massivement dans son développement ces dernières années, et a réalisé la cotation en bourse d'Eniblock sur Euronext Growth en septembre 2022.

Toutefois, cette société a été placée en liquidation judiciaire par jugement du tribunal de commerce de Nanterre en date du 6 février 2024.

Par conséquent, la liquidation judiciaire de la société ENIBLOCK a entraîné la constatation des dépréciations suivantes dans les comptes annuels de la société TBG :

- Titres de participation pour un montant de 2 520 k€ ;
- Créance client pour un montant de 939 k€ ;
- Compte courant pour un montant de 1 243 k€.

Par ailleurs, au cas où la société TBG, en sa qualité de société mère serait poursuivi par certains créanciers de la société ENIBLOCK, une provision pour comblement de passif a été constitué à hauteur de 300 k€.

Un effort d'inventaire important a été effectué pour valider la valorisation des actifs du groupe. Les tests de dépréciation réalisés ont conduit à déprécier nos actifs de 13,3 m€ (Cf. 3.1.2.Titres de participation).

B. PRINCIPES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

CONVENTIONS GÉNÉRALES COMPTABLES APPLIQUÉES

Les comptes sont établis en application du PCG 2014-03 du 5 juin 2014 actualisé des textes postérieurs et des avis de l'ANC.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels clos, qui ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables applicables en France selon le modèle simplifié prévu à l'article L.123-16 du Code de Commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices, en présupposant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

CHANGEMENTS DE METHODES, D'ESTIMATION ET DE MODALITES D'APPLICATION

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

C. NOTES SUR LE BILAN

Actif

Immobilisations incorporelles et corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire (L) ou dégressif (D) en fonction de la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations incorporelles et corporelles	Mode (L/D)	Durée
Logiciels	L	3 ans
Matériel informatique	L	3 ans
Matériel de bureau	L	3 ans
Mobilier	L	10 ans

L'entrée en application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 relatifs respectivement à la définition, la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs à compter du 1er janvier 2005 n'a pas eu pour effet, compte tenu de la nature des actifs, de remettre en cause les règles et méthodes comptables retenues précédemment.

Tableau des immobilisations incorporelles et corporelles.

Situation et mouvements Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
IMMO INCORPORELLES				
Frais d'établissement				-
Total 1	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	57 976	-	(57 976)	-
Concessions Droits Brevets	13 448	66 201	-	79 649
Immobilisations incorporelles en cours	-			-
Total 2	71 425	66 201	(57 976)	79 649
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations générales & aménagements divers	316 621		-	316 621
Matériel de bureau et d'informatique	23 745	14 357	-	38 102
Mobilier de bureau	50 276			50 276
Immobilisations corporelles en cours				
Total 3	390 642	14 357	(57 976)	404 999
Total (1 + 2 + 3)	462 067	80 558	57 976	484 648

Tableau des amortissements :

Situation et mouvements Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions d'amort. de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
IMMO INCORPORELLES				
Frais d'établissement				-
Total 1	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Concessions Droits Brevets	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Total 2	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-	-	-
Installations générales & aménagements divers	104 782	62 739		167 521
Matériel de bureau et d'informatique	10 143	9 459		19 602
Mobilier de bureau	12 606	7 737		20 343
Immobilisations corporelles en cours				
Total 3	127 532	79 935		207 466
Total (1 + 2 + 3)	127 532	79 935		207 466

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leurs valeurs historiques.

Les titres de participation acquis sont évalués selon les règles d'évaluation du coût d'entrée des actifs. Les titres acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dépréciation des titres.

La valeur d'utilité est déterminée en fonction d'une analyse multicritère tenant compte notamment de la quote-part des capitaux propres de la filiale et des perspectives de rentabilité de la participation détenue sur la base des flux d'autofinancement prévisionnels qui se fondent sur les budgets approuvés par la direction sur une période de 5 ans.

ACTIONS PROPRES

Les actions propres sont classées selon les modalités suivantes :

Les actions propres acquises en vue de couvrir des plans de stocks options présents et à venir sont classées en Valeurs mobilières de placement ; tous les autres mouvements sont classés en « autres titres immobilisés » ; il s'agit notamment des actions auto-détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité.

Tableau des immobilisations financières

Situation et mouvements Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Actions propres	25 895		(17 300)	8 595
Autres participations (1)	56 187 426	5 379	(12 288 588)	43 904 217
Dépôts et cautionnements	218 243	21 851		240 094
Créances rattachées à des participations	127 500		(127 500)	-
Total	56 559 063	27 230	(12 433 388)	44 152 906

- (1) La diminution des titres de participations pour un montant de 12 M€ correspond à la sortie des titres de participation de la société MAKAZI, intégralement dépréciés depuis le 30/06/2019.

Tableau des dépréciations

Amortissements - dépréciations Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Titres et participations (1) (2)	23 155 137	13 395 429	(12 285 583)	24 264 983
Créances rattachées à des participations	127 500		(127 500)	-
Dépôts et cautionnements				-
Contrat de liquidité				-
Total	23 282 637	13 395 429	(12 413 083)	24 264 983

Détail des dépréciations

Amortissements et dépréciations Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
ENIBLOCK		(2 520 276)		(2 520 276)
BLOCKCHAIN GROUP INNOVATION		(6 371 000)		(6 371 000)
S2M		(4 466 000)		(4 466 000)
YFC	(10 865 056)	-	-	(10 865 056)
MAKAZI	(12 285 582)	-	12 285 583	-
TBG LAND	(1 270)		-	(1 270)
BF EUROPE	(1 348)		-	(1 348)
TBG North America		(6 799)		(6 799)
Block Invest		(31 354)		(31 354)
TBG CSF	(1 880)		-	(1 880)
Total	(23 155 137)	(13 395 429)	12 285 583	(24 264 983)

Liste des filiales et participations

Filiales et participations Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
TBG LAND	1 270			1 270
IORGA GROUP	1 807 266			1 807 266
TBG NORTH AMERICA	6 799			6 799
BLOCK INVEST	31 354			31 354
S2M	5 342 794			5 342 794
TBG IBERICA	3 000		(3 000)	-
BGI	23 326 175			23 326 175
TBG CSF	1 880			1 880
ENIBLOCK	2 514 902	5 374		2 520 276
BF EUROPE	1 348			1 348
MAKASI SAS	12 285 583		(12 285 583)	-
YFC	10 865 056			10 865 056
TOTAL	56 187 426	5 374	(12 288 583)	43 904 217

Au 31 décembre 2023	Méthode de consolidation	d'intérêts	Date d'entrée de périmètre
The Blockchain Group	IG	100,00%	juin-12
YFC	IG	100,00%	juil-16
ShopBot PTY	IG	100,00%	juil-16
ShopBot Inc	IG	100,00%	juil-16
The Blockchain Land	IG	51,00%	août-18
TBG CSF	IG	51,00%	août-18
BF Europe	IG	40%	janv-19
Blockchain Group Innovation	IG	100%	déc-20
Trimaesys	IG	100%	juil-21
Trimane	IG	100%	juil-21
Trimane Sud-Ouest	IG	100%	juil-21
S2M Data Services & Software Holding	IG	100%	janv-21
Windmakers Services Co.	IG	100%	janv-21
iORGA Group	IG	100%	janv-20
iORGA Lyon	IG	100%	janv-20
Itaque	IG	100%	janv-20
The Blockchain Group North America	IG	100%	Juil-21
Blockchain LAB	IG	100%	Juil-21
TBGNA Consulting	IG	100%	Juin-22
Eniblock	Déconsolidé	45,02%	Janv-19

A noter qu'à la suite de l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire de la société ENIBLOCK prononcée par la Tribunal de commerce de Nanterre en date du 6 février 2024, la société NEBLOCK est sortie du périmètre du consolidation à compter du 01/07/2023.

La société Eniblock, détenue à 45,02%, est déconsolidée depuis le 01/07/2023 car les comptes de cette société à fin décembre 2023 n'ont pas été préparés du fait de sa liquidation début 2024.

Créances rattachées à des participations

La société The Blockchain Group détenait par ailleurs les créances suivantes sur la société MAKAZI :

Créances liées à des participations Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Créances MAKAZI	127 500	-	127 500	-
Total	127 500	-	127 500	-

Amortissements et dépréciations Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Créances MAKAZI	(127 500)	-	127 500	-
Total	(127 500)	-	127 500	-

Stock et encours

N/A

Créances

CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et une dépréciation spécifique est dotée sur des créances identifiées comme présentant un risque d'irrecouvrabilité totale ou partielle.

OPÉRATIONS, CRÉANCES ET DETTES EN DEVISES

Les créances et dettes en devises sont converties en cours d'exercice, au cours de change du jour de la transaction (ou en cas d'opérations multiples dans une même devise sur une période donnée au cours de change mensuel moyen) et au cours de clôture à la date d'arrêté des comptes. Dans le cas où une perte de change latente est constatée, une provision pour perte de change est constituée à due concurrence. Les gains latents de change ne sont pas reconnus en profit de la période.

Détail des créances et produits à recevoir

En milliers d'€	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs débiteurs	-	374
Créances clients	7 537 058	5 262 997
Provisions pour créances douteuses	(3 961 151)	(93 220)
Créances fiscales et sociales	3 024 168	682 339
Comptes courants	8 243 814	5 285 522
Débiteurs et avances	-	4 000
Autres créances	177 727	63 333
TOTAL	14 843 889	11 205 346

Etat des échéances des créances de l'actif circulant :

En milliers d'€	31/12/2023	- 1 an	+ 1 an / - 5 ans
Fournisseurs débiteurs	-	-	
Créances clients	7 537 058	7 537 058	
Créances fiscales et sociales	3 024 168	3 024 168	
Comptes courants	8 066 087	8 066 087	
Débiteurs et avances	177 727	177 727	
Dépréciations débiteurs et avances	(3 961 151)	(3 961 151)	
TOTAL	14 843 889	14 843 889	-

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement, le cas échéant constituées d'OPCVM de trésorerie, sont présentées à leur coût d'achat. Elles font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire devient inférieure à leur valeur comptable.

Ce poste comprend également les titres auto-détenus.

Disponibilités et concours bancaires courants

Au 31 décembre 2023, The Blockchain Group dispose de 159 419,81 € de disponibilités.

Charges constatées d'avance

Elles correspondent à des ajustements classiques de charges d'exploitation.

Il a été constaté des charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice 2023.

Description	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Charges constatées d'avances	188 697	200 422
Frais sur acquisition en cours		-
Total	188 697	200 422

Passif

Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres :

Variation des Capitaux Propres	Capital	Primes	Bons de souscript. (2)	Réserve indisponible	Report à nouveau	Rés. de l'ex.	Amort. dérogatoires	Total capitaux propres
Situation clôture 31/12/2022	2 304 870	31 342 268	-	-	(3 588 428)	(4 136 502)	1 438 625	27 360 833
MOUVEMENTS								
Augmentations de capital (nettes de frais)	875 454	1 168 088						2 043 542
Réductions de capital (nettes de frais)								
Affectation du résultat de l'exercice précédent					(4 136 502)	4 136 502		-
Résultat de l'exercice 2023						(22 792 051)		(22 790 051)
Reclassements								
Provisions réglementées								
Amortissements dérogatoires							257 596	257 596
Situation clôture 31/12/2023	3 180 325	32 510 356	-	-	(7 724 930)	(22 792 051)	1 696 221	6 869 921

Au 31 décembre 2023, le capital de la société est constitué de 79.508.121 actions de valeur nominale 0,04€. La société The Blockchain Group détient 85 944 de ses propres actions.

Ces dernières ont été acquises sur le marché au titre d'un programme de rachat d'actions portant sur un nombre maximum de 255 778 titres initié en juillet 2011 dans le cadre des dispositions de l'article L.225-209-1 du Code de Commerce. Conformément à la réglementation en vigueur, ces dernières sont privées de droits pécuniaires et extra pécuniaires. Les actions propres et les résultats de cessions réalisées en cours d'exercice sont imputés sur les capitaux propres du groupe.

	Nombre de titres ou droits	Année/date de départ des options	Prix de souscription	Parité	% du capital (1)
Actions gratuites 2022 (1)	543 000	2023	NA	1 AGA = 1 actions	0,68%

Les titres donnant accès au capital de la société The Blockchain Group sont les suivants :

- (1) Les pourcentages s'entendent dans l'hypothèse d'une souscription intégrale de tous les instruments en circulation au 31 décembre 2023.

Amortissements Dérogatoires :

Amortissements dérogatoires	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023
Frais d'acquisition de titres de participation	1 438 625	257 596		1 696 221
Total	1 438 625	257 596		1 696 221

La société applique le nouveau règlement sur les passifs (règlement CRC 2000-06) entré en vigueur le 1er janvier 2002. Dans ce cadre les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la clôture de l'exercice.

Les provisions pour risques et charges sont constituées de provisions pour litiges potentiels avec des tiers.

Tableau des provisions :

Provisions pour risques	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023
Provision pour risques	-	3 896 850		3 896 850
Provision pour charges	-			
Total	-	3 896 850		3 896 850

En 2023, la Société a constitué des provisions pour risques qui se décomposent comme suit :

- 1 500 k€ pour faire face à une créance déclarée au passif dans le cadre du RJ, créance contestée par la Société ;
- 1 197 k€ de provision pour couvrir un risque social sur des opérations passées ;
- 500 k€ de provision pour restructuration (fermeture de filiales étrangères notamment) ;
- 400 k€ de provisions pour comblement de passif de sociétés en liquidation judiciaire (dont 300 KEuros pour ENIBLOCK) ;
- 300 k€ pour faire face à d'éventuels risques prud'homaux.

Dettes

Le poste « Emprunts et dettes financières » s'analyse comme suit au 31 décembre 2023 :

En k€	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Avance Shopbot Canada	2 419 173	2 428 843
Avance Shopbot Australie	1 580 543	1 621 826
Avance Itaque	86 301	6 821
Avance S2M	799 296	800 538
Avance BGI	2 752 572	3 017 309
Avance Trimaesys	2 164	-
Avance Trimane	5 498 840	3 215 910
Avance Trimane Sud-Ouest	844 205	265 000
Avance Eniblock	-	836 892
YFC	3 386	-
Blockchain Land	8 161	-
BF Europe	3 860	-
IORGA Lyon	4 418	-
Avance iORGA	823 771	229 301
Dipteck	2 592	-
Block Invest	5 335	-
Total	14 834 617	12 422 441

ÉCHÉANCE DES DETTES FINANCIÈRES DIVERSES (INTRAGROUPE):

En milliers d'€	31/12/2023	- 1 an	+1 an	+ 5 ans
Avance Shopbot Canada	2 419 173		2 419 173	
Avance Shopbot Australie	1 580 543		1 580 543	
Avance Itaque	86 301	86 301		
Avance S2M	799 296	799 296		
Avance BGI	2 752 572	2 752 572		
Avance Trimaesys	2 164	2 164		
Avance Trimane	5 498 840		5 498 840	
Avance Trimane Sud-Ouest	844 205		844 205	
YFC	3 386	3 386		
Blockchain Land	8 161	8 161		
BF Europe	3 860	3 860		
IORGA Lyon	4 418	4 418		
Diptek	2 592	2 592		
Block Invest	5 335	5 335		
Avance iORGA	823 771		561 100	
TOTAL	14 834 617	3 668 085	11 166 532	-

AUTRES DETTES :

	Exercice clos 31/12/2023	Exercice clos 31/12/2022
Fournisseurs	2 944 655	2 651 767
Factures non parvenues	199 899	327 613
Dettes sociales	558 681	128 604
° <i>Personnel</i>	139 493	27 344
° <i>Organismes sociaux</i>	419 188	101 260
Dettes Fiscales	3 797 310	770 012
° <i>Etats Impôts et Taxes – TVA</i>	3 733 185	766 754
° <i>Autres impôts</i>	64 125	3 258
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	165 000	165 000
Crédit vendeur Iorga et S2M	54 415	108 686
Autres dettes	729 087	33 988
Total	8 449 046	4 185 668

Autres dettes

En milliers d'€	31/12/2023	- 1 an	+1 an / -5 ans
Fournisseurs	2 944 655	2 944 655	
Factures non parvenues	199 899	199 899	
Dettes sociales	558 681	558 681	
Dettes fiscales	3 797 310	3 797 310	
Clients avoir à établir	-	-	
Crédit vendeur IORGA et S2M	54 415	54 415	
Dettes sur immobilisation et comptes rattachés	165 000	165 000	
Autres dettes	729 087	729 087	
TOTAL	8 449 046	8 449 046	

D. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Chiffres d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires :

	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Vente de marchandises		
Prestations de services	-	387 190
Management Fees	2 173 326	1 183 060
Location bureaux	718 756	980 900
Total	2 892 082	2 551 150

Ventilation du chiffre d'affaires par activité et par marché géographique :

	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Export	197 229	383 940
France	2 694 853	2 167 209
Total	2 892 082	2 551 150

Informations relatives aux charges de personnel

INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Elle présente cette information en engagements hors bilan.

Tableau des charges de personnel :

	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Salaires et traitements	1 105 144	492 417
Charges sociales	443 225	212 426
Total	1 548 369	704 845
Effectif moyen	13,59	3,58

Transfert de charges

Il a été comptabilisé un montant de 21 140,60 € correspondants à des avantages en nature et des aides apprentis ainsi que les remboursements des organismes sociaux et 3 638,04 € correspondant à une indemnité d'assurance

Produits et charges financières

Charges financières

	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Intérêts courus PTY	(15 494)	(16 714)
Intérêts courus INC	(23 882)	(25 503)
Autres charges d'intérêts	(69 529)	(25 782)
Dotations provisions sur immobilisation	(16 417 810)	(2 439 549)
Intérêts crédit vendeur iORGA	(720)	(2 025)
Autres charges financières	(35 898)	(117 810)
Pertes de changes	(232)	(285)
Total	(16 563 565)	(2 627 668)

Produits financiers

	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Reprise provision écarts de change		
Reprise provision participation Makazi	12 413 083	
Reprise dépréciation actions propres		
Reprises provisions pour risques et charges financières		
Revenu titres participation		-
Différence positive de changes		-
Produits financiers divers	17 157	15 223
Total	12 430 240	15 223
Résultat financier	(4 133 325)	(2 612 445)

Produits et charges exceptionnels

Charges exceptionnelles

	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Moins-values / cession d'actions propres		
Amendes et pénalités	(28 345)	(887)
Dommages et intérêts		
Charges sur projet de croissance		
Dotations aux amortissements dérogatoires	(482 051)	(482 051)
Valeurs nettes comptables des titres cédés		
VNC actifs cédés immobilisations financières	(12 416 088)	(401 248)
Dotations aux amortissements exceptionnels	(3 896 850)	
Autres charges exceptionnelles	(81 778)	(81 772)
Total	(16 905 111)	(965 958)

Produits exceptionnels

	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Produits exceptionnels	141 053	
Plus-values / cessions d'actions propres		
Produits de cession de titres	54	1 027 633
Reprise amortissements dérogatoires	224 455	
Produits exceptionnels divers (BPI)		
Reprise de provision pour risques et charges		
Total	365 562	1 027 633
Résultat exceptionnel	(16 539 549)	61 675

Informations relatives à l'impôt

Tableau d'accroissements et d'allègements de la dette future d'impôt

Nature (en milliers d'€)	Bases d'impôt 2023	- 1 an	Entre 1 et 5 ans	+ 5 ans ou non défini	Bases d'impôt 2022
Décalages temporaires en base					
Amortissements dérogatoires					
Charges non déductibles temporairement					
A déduire l'année suivante					
Déficits fiscaux reportables					
Produits imposés fiscalement mais non encore comptabilisés					
Plus-values latentes sur OPVCM			-	-	
Ecart de conversion passif			-	-	
Total des décalages d'imposition en bases					
Total des décalages en impôt (26,5%)					
Résultat fiscal de l'exercice					

Résultat fiscal	Exercice clos le 31/12/2023
Taux normal 25%	-
Taux normal 15%	-
Reduction d'impôts	
Total impôt	-

RÉPARTITION DE L'IMPÔT

Impôts sur les bénéfices (0 €)

Depuis le 1er janvier 2012, la société The Blockchain Group s'est constituée mère d'un groupe intégré.

Sur l'exercice 2023 le périmètre d'intégration fiscale concerne les sociétés suivantes : YFC, iORGA Group, iORGA Lyon, Itaque, S2M et Trimane.

Au titre de l'exercice, la société a dégagé un résultat fiscal déficitaire.

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant	(6 252 502)	-	
Résultat exceptionnel	(16 539 549)		
Intégration fiscal	-		
Total	(22 792 051)	-	-

E. AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Rémunérations versées sur la période aux organes de direction : 202 170 €

Aucune information n'est donnée sur la rémunération des dirigeants car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Rémunération des commissaires aux comptes

En application des articles R123-198 et R23314 du Code de Commerce, il est précisé que les honoraires des Commissaires aux Comptes relatifs aux prestations sur l'exercice 2023 recouvrent uniquement la mission légale et ont été enregistrés pour un montant de 126 310 hors taxes.

Ecarts de conversion, actifs et passifs

Au 31 décembre 2023, la société THE BLOCKCHAIN Group ne dispose d'aucun instrument financier de couverture contre les risques de taux et de change.

Détail des charges à payer

Emprunts et dettes financières	Montant
Intérêts courus à payer	8 753
Billets à ordre	801 379
TOTAL	810 132

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn.-factures à recevoir	199 898
TOTAL	199 898

Dettes fiscales et sociales	Montant
Prov./congrés payés	31 370
Autres charges de personnel	108 123
Organismes sociaux	346 461
Ch.soc.sur cp à payer	12 668
Ch.soc.sur primes à payer	24 674
Ch .soc .à payer	35 386
Prélèvement à la source	6 661
TVA Collectée	3 726 524
Etat-divers à payer	64 125
Total impôt	4 355 991

Hors bilan

Dans le cadre de la renégociation du prêt, signé avec la BPI, une clause d'Excess cash-flow a été insérée dans le protocole, pour un montant de 200 k€, couvrant les années 2020 à 2024.

Cette clause a été couverte par une provision exceptionnelle de 200 k€ à l'issue de l'exercice 2020 comptabilisée dans les comptes sociaux et consolidés, reprise au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

En 2023, à la suite de l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de la Société, il a été jugé nécessaire de constater une nouvelle provision dans les comptes à hauteur de la totalité de la créance soit un montant de 1,5 m€.

Evènements postérieurs à la clôture

Le tribunal de commerce de Nanterre a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de la société ENIBLOCK en date du 6 février 2024.

Le plan de restructuration annoncé l'an dernier prévoyait une simplification de l'organigramme juridique ainsi que la cession des actifs non stratégiques.

Dans le cadre la stratégie de recentrage de ces activités, le groupe a finalisé le 30 avril la cession de l'intégralité des titres de la filiale ITAQUE.

Dans le cadre de la simplification de l'organigramme la société annonce également :

Avoir finalisé la fusion de l'entité juridique Iorga Lyon avec Iorga en date du 30 Avril 2024,

Avoir finalisé la fusion de l'entité juridique Trimane Sud-Ouest avec Trimane en date du 30 Avril 2024. Il est à noter que Trimane conserve son implantation dans le Sud-Ouest,

Avoir procédé à la fermeture de 2 entités juridiques qui n'avaient plus d'activité.

La Société rappelle qu'elle est toujours en période d'observation et travaille sur un plan de continuation.

7. Rapport des commissaires aux comptes

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

The Blockchain Group
Société anonyme
au capital de 3 180 324,84 €

Tour W
102, Terrasse Boieldieu
92800 Puteaux

Grant Thornton
Commissaire aux comptes

29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

BCRH & Associés
Commissaire aux comptes

3 rue d'Héliopolis
75017 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

The Blockchain Group

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux actionnaires de la société **The Blockchain Group**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **The Blockchain Group** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite au paragraphe « *Continuité d'exploitation* » de la note 2 « *Faits significatifs de l'exercice – Eléments de communication financière* » de l'annexe des comptes consolidés.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « *Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation* », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Reconnaissance du revenu

La note « *3.11 Reconnaissance du chiffre d'affaires* » de la partie « *Note 3 Principes et méthodes des comptes consolidés* » de l'annexe aux comptes consolidés expose les modalités de comptabilisation du chiffre d'affaires.

Nos travaux ont consisté à apprécier les règles et méthodes retenues par votre société ainsi qu'à vérifier leur correcte application et le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe des comptes consolidés. Nos travaux ont également consisté à apprécier les données et hypothèses utilisées par la société et à vérifier les calculs retenus.

Evaluation des Ecart d'acquisition

La note « *3.3 Ecart d'acquisition* » de la partie « *Note 3 Principes et méthodes des comptes consolidés* » de l'annexe aux comptes consolidés, expose les modalités appliquées en matière d'évaluation des écarts d'acquisition.

Nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation des écarts d'acquisition telles qu'exposées dans cette note, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés, ainsi qu'à revoir les calculs effectués par votre société. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe des comptes consolidés.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce

qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 27 mai 2023

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

Samuel Clochard
Associé

BCRH & Associés
Membre de PKF Arsilon

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Paul Gauteur
Associé

Etats financiers consolidés

Bilan consolidé

BILAN ACTIF en KEuros	Note	31/12/2023	31/12/2022	Variation	%
Actif Immobilisé		20 850	34 173	-13 323	-39%
Immobilisations incorporelles	5.1	20 147	33 109	-12 962	-39%
<i>Dont écart d'acquisition positif</i>	5.2	15 956	24 730	-8 774	-35%
Immobilisations corporelles	5.3	289	742	-453	-61%
Immobilisations financières	5.4	414	322	91	28%
Titres mis en équivalence					
Actif Circulant		12 734	16 655	-3 921	-24%
Stocks et encours					
Clients et comptes rattachés	5.5	5 599	7 307	-1 708	-23%
Autres créances et comptes de régularisation	5.6	5 780	8 327	-2 547	-31%
Valeurs mobilières de placement	5.8				
Disponibilités	5.8	1 355	1 020	334	33%
TOTAL DE L'ACTIF		33 584	50 828	-17 244	-34%

BILAN PASSIF en KEuros	Note	31/12/2023	31/12/2022	Variation	%
Capitaux propres (part du groupe)	5.9	7 420	26 718	-19 298	-72%
Capital social		3 180	2 305	875	38%
Primes		32 510	31 342	1 168	4%
Réserves et résultat consolidés		-23 876	-2 600	-21 276	818%
Autres		-4 394	-4 329	-65	2%
Intérêts Minoritaires	5.9	-5	564	-569	-101%
Provisions	5.12	4 187	90	4 097	4552%
Dettes		21 982	23 456	-1 473	-6%
Emprunt et dettes financières	5.13	3 659	5 940	-2 281	-38%
Fournisseurs et comptes rattachés	5.14	4 132	5 461	-1 329	-24%
Autres dettes et comptes de régularisation	5.15	14 191	12 054	2 136	18%
TOTAL PASSIF		33 584	50 828	-17 244	-34%

Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT en KEuros	Note	31/12/2023 12 MOIS	31/12/2022 12 MOIS	Variation	%
Chiffre d'affaires	5.16	20 408	21 288	-880	-4%
Autres produits d'exploitation	5.17	2 793	4 717	-1 924	-41%
Achats consommés	5.18	-4 589	-6 985	2 395	-34%
Charges de personnel	7	-17 605	-21 118	3 514	-17%
Autres charges d'exploitation	5.18	-5 101	-4 285	-816	19%
Impôts et taxes		-358	-525	167	-32%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		-3 208	-2 607	-601	23%
Résultat d'exploitation avant dotation aux amort. et dépré. des écarts d'acquisition		-7 659	-9 515	1 856	-20%
Dotations aux amort. et dépré. des écarts d'acquisition	5.2	-8 671	-61	-8 609	14044%
Résultat d'exploitation après dotation aux amort. et dépré. des écarts d'acquisition		-16 330	-9 577	-6 753	71%
Charges et produits financiers	5.19	-171	51	-222	-432%
Charges et produits exceptionnels	5.20	-7 733	610	-8 343	-1367%
Impôts sur les résultats	5.21	1 488	2 090	-603	-29%
Résultat net des entités intégrées		-22 746	-6 825	-15 921	233%
QP dans les résultats des entités mises en équivalence					
Résultat net de l'ensemble consolidé		-22 746	-6 825	-15 921	233%
Intérêts minoritaires (*)		1 578	1 804	-226	-13%
Résultat net (Part du Groupe)		-21 168	-5 021	-16 147	322%
Résultat par action en euros		-0,266	-0,087		
Résultat dilué par action en euros		-0,266	0,087		

(*) La quote-part de de la perte nette de l'exercice attribuable aux intérêts minoritaires s'élève à 1578 k€

Tableau des flux de trésorerie

En K€	31/12/23	31/12/2022
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net des sociétés intégrées	-22 746	-6 825
Dotations aux amortissements et provisions	16 464	2 321
Plus et moins-values de cession nettes d'impôt	23	25
Variation Impôts différés	950	57
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	-796	
Marge Brute Autofinancement	-6 104	-4 422
Variation des créances clients	1 345	
Variation des autres créances et comptes de régularisation	2 600	
Variation des dettes fournisseurs	483	
Variation des autres dettes et comptes de régularisation	4 304	
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	8 731	3 109
Flux net de trésorerie généré par l'activité	2 627	-1 313
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-2 045	
Acquisition d'immobilisations corporelles	-57	
Acquisition d'immobilisations financières	-154	
Acquisition d'immobilisations		-4 294
Variation des fournisseurs d'immobilisations	-165	
Variation de périmètre		-4 995
Encaissement de subventions	5	
Variation nette des placements à court terme		13
Flux liés aux acquisitions d'immobilisations	-2 417	-9 276
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		164
Cession et Réduction d'immobilisations financières	35	
Flux liés aux cessions d'immobilisations	35	164
Détail des incidences de variation de périmètre (voir détail ci-dessous)	315	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 067	-9 112
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital	2 044	
Dividendes versés		6 313
Rachats nets d'actions propres		103
Variation des comptes courants	-3	
Encaissements provenant des augmentations d'emprunts		233
Remboursement des emprunts	-548	-101
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 493	6 548
VARIATION DE TRESORERIE		
	2 053	-3 877
Incidence des variations de taux de change	-1	1
TRESORERIE A L'OUVERTURE	-2 021	1 846
Correction de la trésorerie d'ouverture	-12	
TRESORERIE A LA CLOTURE		
	19	-2 021
Disponibilités	1 355	1 020
Concours Bancaires Courants	-1 336	-3 042
Détail de la Trésorerie à la clôture	19	-2 022
Trésorerie de sortie	495	
Augmentation de capital ENIBLOCK encaissée nette de frais	-180	
Détail des incidences de variation de périmètre	315	

Annexe aux comptes consolidés du 31 Décembre 2023

La période des comptes recouvre une durée de 12 mois allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les éléments comparatifs du bilan sont ceux du 31 décembre 2022, qui était d'une durée de 12 mois.

Les états financiers sont présentés en milliers d'Euros (k€).

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 16 mai 2024, suivant les méthodes et estimations comptables présentées dans les notes et tableaux qui suivent. Ces dernières sont identiques à celles utilisées lors de l'établissement des différents comptes présentés à titre comparatif.

Note 1 : Présentation de l'activité

THE BLOCKCHAIN GROUP est une Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 3 180 3241,84 € (soit 79 508 121 actions), dont le siège social : Tour W – 102, Terrasses Boieldieu – 92800 Puteaux 504 914 094 R.C.S. Nanterre. La société a été introduite en bourse le 28/06/2011, et elle est cotée sur le marché Euronext Growth (ALTBG ; Code ISIN : FR0011053636).

La direction de The Blockchain Group est organisée via un comité de direction, qui est composé, **au 31 décembre 2023**,

de (<https://www.theblockchain-group.com/blockchain-group/management-team>

Lionel Rigaud
CEO The Blockchain Group
& Managing Director
Trimane



Jean-Philippe Casadepax-
SOULET
COO The Blockchain Group
& Managing Director IORGA



Simon Elbaz
CFO The Blockchain Group



Vincent Ferrand
Managing Director S2M



Rose-Emmanuelle TATOLI
Managing Director ITAQUE



The Blockchain Group est principalement composée des lignes de métiers suivantes :

- Data, IA : Trimane, Diptek
- Web2, Web 3, Blockchain : IORGA
- Advisory RH : Itaque
- Conseil Marketing, lead generation : S2M

La société a été créée en 2008 et est cotée sur le marché Euronext Growth Paris, The Blockchain Group est spécialisé dans les prestations de services dédiées à l'accompagnement des entreprises dans l'exploitation des technologies dites deep tech. Le Groupe propose de nombreux services autour de ces métiers via des contrats de prestations en régie, forfait, Tierce Maintenance applicative ou conseil.

Il est à noter que le groupe s'est recentré en fin d'année 2023 sur ses offres services.

Note 2 : Faits significatifs de l'exercice – Eléments de communication financière

Augmentation de capital

Suite à la décision du Conseil d'Administration en date du 18 juillet 2023 par délégation de l'assemblée des actionnaires en date du 30 juin 2023, l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription a fait l'objet d'une demande globale de 21 628 533 actions au prix unitaire de 0,11 €1, représentant un taux de souscription de 122,62 % et un montant total demandé de 2 379 138,63 €, lors de la période de souscription du 4 au 23 août 2023.

A l'issue du règlement-livraison qui a eu lieu le 30 août 2023, le capital social de The Blockchain Group était constitué de 79 077 898 actions. Les actions nouvelles ont fait l'objet, le 31 août 2023 d'une demande d'admission aux négociations sur Euronext Growth à Paris, sur la même ligne de cotation que les actions existantes (Code ISIN FR0011053636, mnémonique : ALTBG), et leur ont été entièrement assimilées dès leur admission aux négociations.

Le capital social de The Blockchain Group post augmentation de capital s'élevait à 3 163 115,92 € divisé en 79 077 898 actions de 0,04 € de valeur nominale chacune.

A noter également, que 1 589 223 actions gratuites ont été définitivement acquises sur l'exercice et 13215 actions issues de la conversion de BSA.

A la clôture de l'exercice, le capital social de The Blockchain Group s'élève à 3 180 324,84 € divisé en 79 508 121 actions de 0,04 € de valeur nominale chacune.

Continuité d'exploitation

Le Groupe a orienté en 2022 une part significative de son cash-flow vers des investissements réalisés en matière de R&D afin de finaliser certains développements de plateformes (Eniblock).

En dépit des financements obtenus par le Groupe, sa trésorerie a mécaniquement subi de fortes tensions. En effet, Cette situation exceptionnelle a induit un manque à gagner en termes de facturation et de marge opérationnelle, ce qui a conduit à enregistrer au titre de 2022 une perte significative.

Dans ce contexte, la société THE BLOCKCHAIN GROUP a sollicité l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Le Tribunal de commerce de Nanterre a décidé, le 6 décembre 2023, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au bénéfice de la société THE BLOCKCHAIN GROUP, société holding du groupe.

Le jugement de redressement judiciaire a ouvert une période d'observation devant permettre, sous l'égide de l'administrateur judiciaire désigné par le Tribunal de commerce de Nanterre, d'accompagner et de poursuivre les actions en cours, visant à permettre à la société de présenter un plan de continuation.

Conformément au calendrier initial, une audience s'est tenue le 6 février 2024, à l'issue de laquelle le Tribunal a autorisé la poursuite de la période d'observation de 6 mois soit jusqu'au 6 juin 2024.

La Société travaille toujours à l'élaboration d'une proposition de plan de continuation.

En parallèle, l'exploitation de la société et le plan de restructuration du Groupe se poursuivent conformément aux prévisions de la direction (plan d'économie sur les frais de structure et sur les dépenses fournisseurs, rationalisation de l'organigramme, etc.).

Au 31 décembre 2023, la trésorerie, les équivalents de trésorerie s'élevaient à 1 355 k€. Les dettes financières s'élevaient à 3 659 k€.

En conséquence, l'endettement net du Groupe s'élevait à 2 304 euros au 31 décembre 2023.

Les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation. Les prévisions de trésorerie du Groupe envisagées pour les douze mois suivant la clôture 2023 par le Conseil d'administration font apparaître une situation de trésorerie compatible avec les besoins de liquidité sur cette période.

Les prévisions de trésorerie, tenant compte des dernières prévisions d'activité, sont établies notamment sur la base :

- de la validation du plan de continuation par le tribunal de commerce.
- de l'hypothèse d'un remboursement rapide (avant la fin de l'été) du Crédit Impôt Recherche déposé pour un montant de 2,3 millions d'Euros. Nous précisons que ce montant a été validé par un cabinet indépendant agréé par l'Etat. Nous précisons par ailleurs que les textes indiquent un remboursement immédiat du CIR pour les sociétés en redressement judiciaire.
- Du retour à des niveaux de concours bancaires compatibles avec l'activité des filiales du groupe.

Ces circonstances créent une incertitude significative sur la capacité du Groupe à poursuivre son activité en continuité d'exploitation. Dans ce cas, l'application du principe comptable de continuité d'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait ne pas s'avérer approprié.

Le groupe informera le marché en temps utile de l'avancée de la procédure de redressement judiciaire.

Suspension du cours

Dans ce contexte, la suspension de la cotation des actions de la Société annoncée par communiqué de presse en date du 17 novembre 2023, est maintenue.

Périmètre de consolidation

La société Eniblock, détenue à 45,02%, est déconsolidée depuis le 01/07/2023 car les comptes de cette société à fin décembre 2023 n'ont pas été préparés du fait de sa liquidation début 2024.

Note 3: Principes et méthodes des comptes consolidés

Référentiel comptable

Les comptes annuels consolidés The Blockchain Group sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement ANC n° 2020-01 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales ouverts à compter du 1er janvier 2021.

Les comptes des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes comptables du Groupe.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre. Les comptes consolidés ont été établis à partir des comptes individuels au 31 décembre 2023.

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses fondamentales de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes.

Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles The Blockchain Group détient, de manière durable, directement ou indirectement, une participation supérieure à 40% du capital et pour lesquelles le Groupe détient le contrôle exclusif, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale avec constatation des droits des associés minoritaires dans les filiales consolidées.

Les sociétés dans lesquelles The Blockchain Group détient, directement ou indirectement, une participation d'au moins 20% et exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Les sociétés pour lesquelles les actions ou parts ne sont détenues qu'en vue de leur cession ultérieure ne sont pas intégrées.

Les sociétés sont intégrées sur la base des comptes établis au 31 décembre 2023.

Périmètre de consolidation

Le périmètre est détaillé en note 4. Il est à noter que les méthodes d'intégration des filiales sont aussi mentionnées dans cette note.

Au cours de l'exercice, les variations de périmètre sont les suivantes :

- Sortie de la filiale THE BLOCKCHAIN GROUP IBERICA à effet au 01.01.2023.
- Diminution dans le pourcentage d'intérêt de la société ENIBLOCK à 45%. En raison de la liquidation judiciaire de cette société en mars 2024 et de l'impossibilité d'avoir des comptes au 31 décembre 2023, la société est déconsolidée à la date du 30/06/2023.

Comparabilité des comptes

La société ENIBLOCK a été consolidée en intégration globale jusqu'au 30/06/2023, et déconsolidée au 1^{er} juillet 2023.

Les informations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés ne peuvent être obtenues sans frais excessifs ou dans des délais compatibles avec ceux qui sont fixés en application des dispositions de l'article L. 233-27.

La contribution de la société ENIBLOCK (6 mois) dans les principaux agrégats consolidés est la suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
	6 mois	12 mois
Chiffre d'affaires	351	1 023
EBITDA	-1 030	-2 369
Résultat d'exploitation	-1 862	-3 522
Résultat financier	2	-9
Résultat exceptionnel	290	
Résultat net	-2 199	-1 655
Dettes financières au 30/06/2023		773
Actif Immobilisé au 30/06/2023		3 547

En plus de ces agrégats au 30 juin 2023, l'impact sur les comptes consolidés de cette déconsolidation s'est traduit par des dépréciations d'actifs à hauteur de 3,7 m€ (Créances et Ecart d'acquisition).

Principes et méthodes comptables

Les principales méthodes comptables adoptées par le groupe The Blockchain sont les suivantes:

Note 3.1 Frais de développement

La société enregistre à l'actif ses frais de développement (hors frais de recherche) répondant aux six critères d'activation prévus par le Plan Comptable Général :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Façon dont l'immobilisation incorporelle génèrera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité) ;
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Seuls les coûts (directs et indirects) qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation sont désormais incorporables au coût de production :

- Les frais des prestataires attribuables au développement de l'immobilisation,
- Les charges directes de production, comprenant notamment les salaires et autres coûts liés au personnel directement engagé pour générer l'actif ainsi que les coûts de dépôt de brevet.

Les frais de développement qui sont activés lors de la mise en service publique de nos plateformes par nos clients (i.e générateur de chiffre d'affaires récurrents, via nos commissions facturées lors des échanges de flux de données) sont amortis à compter de cette mise en service des immobilisations produites, sur leur durée réelle d'utilisation de 3 ans en fonction de la nature des projets.

Une analyse des différents développements est réalisée à chaque clôture, i.e. au 30 juin et au 31 décembre de chaque exercice, et en cas d'échec ou de perspectives commerciales insuffisantes ou d'une obsolescence constatée des développements (brique technique plus utilisée dans nos produits), un amortissement exceptionnel est comptabilisé pour la valeur nette comptable et l'immobilisation incorporelle est sortie du bilan. Sinon, ce test est mis en œuvre uniquement en cas d'indices de pertes de valeur.

Note 3.2 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement composées de fichiers d'adresses mails et figurent à l'actif du bilan à leur valeur historique d'acquisition. Elles sont amorties à compter de leur mise en service en proportion du nombre d'adresses invalides de la base à la date de l'arrêté des comptes.

Note 3.3 Ecarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises (acquisitions d'entités, etc.) sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Cette méthode conduit à la comptabilisation des actifs et passifs des entités acquises à leur valeur d'entrée, correspondant au prix que l'entité acquéreuse aurait accepté de payer si elle avait acquis les actifs et passifs identifiés séparément. A noter que l'évaluation de la valeur d'entrée d'un actif tient compte de l'utilisation envisagée par l'acquéreur.

Lors de l'acquisition d'une entreprise, la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés nouvellement consolidées (incluant les coûts de transaction) et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, le Groupe dispose d'un délai se terminant à la clôture du 1er exercice ouvert postérieurement à celui de l'acquisition au cours duquel le Groupe peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de comptabiliser et d'évaluer les actifs et passifs identifiables.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé. La durée d'utilisation fait l'objet d'une analyse et qu'en cas de durée non limitée, l'écart d'acquisition n'est pas amorti.

Pour les écarts d'acquisition déjà inscrits au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le groupe a retenu l'option de poursuivre leur amortissement sur les durées d'utilisation antérieurement déterminées, à savoir un amortissement linéaire sur une durée de 10 ans.

La valeur des écarts d'acquisition est appréciée à la clôture de chaque exercice en fonction des résultats des filiales concernées et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'une diminution de valeur a pu se produire. Une dépréciation accélérée de l'écart d'acquisition est retenue par le groupe lorsque les perspectives d'activité de la filiale divergent de manière significative des hypothèses qui ont prévalu lors de l'acquisition ou des tests de la clôture précédente.

Les tests de dépréciation privilégient la méthode de valorisation par actualisation des flux futurs de trésorerie (Discounted Cash-Flow) selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus de prévisions sur 5 ans ;
- le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital du secteur ajusté le cas échéant d'une prime de risque spécifique ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle.

Ils sont effectués par défaut au 31 décembre, sauf indice de perte de valeur constaté à un autre moment de l'année.

Les tests de dépréciation effectués au 31 décembre ont conduit à des dépréciations des écarts d'acquisition de certaines sociétés (Cf. §Note 5.2).

Note 3.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition, diminué d'un amortissement calculé suivant le mode linéaire (L) sur la base de leur durée de vie économique. Les durées d'utilisation appliquées sont les suivantes :

- Agencements et installations : 5 à 10 ans (L)
- Matériel de bureau : de 3 à 5 ans (L)
- Mobilier de bureau : de 3 à 10 ans (L)

Note 3.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie enregistrés au bilan pour le montant versé ou à des actifs financiers ou prêts dont l'horizon de liquidité est supérieur à un an à l'origine.

Lorsque la valeur d'inventaire d'une immobilisation financière est inférieure à son coût d'acquisition ou à sa valeur comptable, une dépréciation est dotée du montant de la différence.

Note 3.6 Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et une dépréciation spécifique est constituée sur les créances identifiées comme présentant un risque d'irrécouvrabilité totale ou partielle.

Les créances présentant un risque ou un retard anormal dans le recouvrement font l'objet d'une dépréciation en fonction de l'ancienneté, la nature et le niveau du risque identifié.

Note 3.7 Opérations, créances et dettes en devises

Les transactions libellées en devises sont comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au cours de change en vigueur au jour de la transaction. Si de telles opérations ont lieu, les charges et produits sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les éléments monétaires en devises étrangères sont convertis à chaque arrêté comptable au cours de clôture. Les dettes, créances et disponibilités en devise figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devise à ce dernier cours est portée au bilan au poste « écarts de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque de change.

Note 3.8 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement, constituées d'OPCVM de trésorerie ou de comptes à terme, sont évaluées à leur juste valeur.

Elles font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire devient inférieure à leur valeur comptable

Note 3.9 Impositions différées

Certains décalages d'imposition dans le temps peuvent dégager des différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et passifs.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés selon la méthode du report variable, c'est-à-dire au dernier taux connu à la date de clôture.

Au 31 décembre 2023, les taux d'imposition utilisés s'élèvent à 25%.

Des impôts différés sont activés sur la base des pertes fiscales des sociétés opérationnelles dans la mesure où leur imputation apparaît probable.

Les activations correspondantes sont évaluées sur la base des perspectives d'évolution des résultats fiscaux de chaque entité dans la limite des imputations anticipées sur les deux ou trois exercices suivants celui de l'arrêté.

Les impôts différés actif et passifs constatés par une même entité font l'objet de compensations au bilan. Compte tenu du contexte actuel, il a été décidé de reprendre l'impôt différé actif d'un montant de 950 K€ inscrits dans les comptes 2022.

Note 3.10 Subventions

Aucune subvention d'investissement n'a été reçue sur l'exercice.

Note 3.11 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé s'appuie sur les différentes activités des sociétés du Groupe dont les modalités de reconnaissance du revenu sont propres à chacune des activités.

Pour l'activité des sociétés Iorga Group, Trimane Groupe, S2M et Eniblock, les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

- Pour les contrats en régie, le chiffre d'affaires de ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure que le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables.
- Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux. Pour les contrats au forfait, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée par contrat dès qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Les principaux contrats de prestations récurrentes concernent soit des prestations d'abonnement ou de licences pour la mise à disposition d'outils technologiques ou de génération de contacts qualifiés sur Internet.

Dans le cas d'outils, la rémunération est composée d'un montant fixe mensuel et d'un montant variable.

La facturation intervient typiquement sur une base mensuelle pour des montants correspondant à l'abonnement mensuel ou à la licence mensuelle ou aux volumes délivrés et validés par les clients au titre d'un mois donné.

Selon la nature de la prestation concernée, le chiffre d'affaires correspondant est reconnu en comptabilité sur la période : correspondant à l'utilisation ou la mise à disposition des outils technologiques de livraison des contacts qualifiés, d'envoi des mails, de réalisation des clics, de réalisation des ventes validées.

Pour l'activité de conseil et d'accompagnement d'aide à la formation professionnel réalisée par Itaque, le chiffre d'affaires est reconnu à la fin de chaque formation.

Note 3.12 Reconnaissance d'opérations en résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend, le cas échéant, des éléments extraordinaires correspondant à des opérations ou événements non récurrents

Note 3.13 Résultat ramené à une action

Les résultats par action sont calculés et présentés par référence aux principes posés par l'avis n°27 émis par l'Ordre des Experts-Comptables. Ces calculs s'appuient notamment sur :

- Le résultat net – part du groupe de la période ;
- Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période de constatation

Note 3.14 Indemnités de fin de carrière

Les engagements de retraite concernent uniquement les salariés français du groupe (aucune obligation de cette nature ne s'appliquant dans les autres pays où le groupe est implanté) et sont traités en engagements hors bilan (voir note 5.23).

Les hypothèses prises pour leur calcul sont les suivantes (celles-ci étant inchangées par rapport au 31.12.2022) :

- Taux d'actualisation de 3,22%
- Turn over des salariés de 1%
- Evolution des rémunérations de 2%
- Taux de charges sociales de 45%

Note 3.15 Instruments financiers

Au 31 décembre 2023, le groupe The Blockchain ne dispose d'aucun instrument financier.

Note 3.16 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les bilans des sociétés étrangères non autonomes sont convertis en Euro selon la méthode du cours historique :

- Les éléments non monétaires sont convertis au cours historique, c'est-à-dire au cours du change à la date de l'entrée des éléments d'actif considérés dans le patrimoine de chaque entreprise.

- Les éléments monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture de l'exercice ou de la période.
- Les éléments du compte de résultat (à l'exception des charges calculées qui sont converties au cours historique) et les flux de trésorerie de ces mêmes sociétés sont convertis au taux moyen de l'exercice ou de la période.
- Les différences de conversion engendrées par la traduction en Euro des comptes des sociétés étrangères non autonomes sont présentées au compte de résultat consolidés du groupe dans le résultat financier.

Cette disposition est non applicable au sein du groupe au 31 décembre 2023.

Les bilans des sociétés étrangères autonomes sont convertis en Euro selon la méthode du cours de clôture, selon les modalités suivantes :

- les éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de clôture ;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions ; ce dernier point est non applicable au 31/12/2023);
- et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres au poste "Ecart de conversion ».

NOTE 4 : PÉRIMÈTRE DES COMPTES CONSOLIDÉS

IG : « Intégration globale »

Sociétés détenues par The Block Chain Group						
Société	Pays	% contr.	% int.	Immatric	Siège social	Méthode d'intégrat.
The Block chain group	France	Mère	Mère	504914094	102 terrasse Boieldieu,92800 Puteaux	IG
IORGA GROUP	France	100%	100%	844764183	102 terrasse Boieldieu,92800 Puteaux	IG
YFC	France	100%	100%	491728168	08, rue Barthélémy Danjou,92 100 Boulogne	IG
TBG North America	Canada	100%	100%	1176736198	2220-800 - boulevard René-Levesque O Montréal H3B 1X9	IG
The blockchain land	France	100%	53,5%	844 764 183	102 terrasse Boieldieu,92800 Puteaux	IG
TBG IBERICA	Espagne					NC
S2M DATA SERVICES	Espagne	100%	100%	B66904004	Carrer de Provença, 339,08037 Barcelona	IG
The block chain CSF	France	94%	94%	843 951 690	102 terrasse Boieldieu,92800 Puteaux	IG
Eniblock	France	45,02%	50,62%	847 672 250	102 terrasse Boieldieu,92800 Puteaux	NC
BF EUROPE	France	40%	40%	847 715 398	08, rue Barthélémy Danjou,92 100 Boulogne Billancourt	IG
Block Chain Group Innov	France	100%	100%	891 643 090	102 terrasse Boieldieu,92800 Puteaux	IG

Sous groupe détenu par Iorga Group						
Société	Pays	% contr.	% int.	Immatric	Siège social	Méthode d'intégrat.
Iorga Lyon	France	100%	100%	844557520	5-9, rue Juliette Récanier,69006 Lyon	IG
Itaque	France	100%	100%	844655712	60, chemin de Fontanille,84916 Avignon	IG

Sous groupe détenu par YFC						
Société	Pays	% contr.	% int.	Immatric	Siège social	Méthode d'intégrat.
SHOPBOT PTY Ltd	Australie	100%	100%	ACN 120.561.033	Unit 1 575, Darling street Rozelle,NSW 2039	IG
SHOPBOT Inc	Canada	100%	100%	1164145360	200-79, Blvd René-Levesque,G1R5N5 QUEBEC	IG

Sous groupe détenu par TBG North America						
Société	Pays	% contr.	% int.	Immatric	Siège social	Méthode d'intégrat.
Blockchain lab	Canada	100%	100%		2220-800 - boulevard René-Levesque O Montréal H3B 1X9	IG
TBGNA Consulting	Canada	100%	100%	721586105	2900 - 550 Buzard Street	IG

Sous groupe détenu par TBG NA Consultig

Société	Pays	% contr.	% int.	Immatric	Siège social	Méthode d'intégrat.
Bountysource	USA	100%	100%	46-1982433	427 N Tatnall Street # 40189,Wilmington, DE 19801-2230	IG

Sous groupe détenu par Iorga Group

Société	Pays	% contr.	% int.	Immatric	Siège social	Méthode d'intégrat.
Iorga Lyon	France	100%	100%	844557520	5-9, rue Juliette Récanier,69006 Lyon	IG
Itaque	France	100%	100%	844655712	60, chemin de Fontanille,84916 Avignon	IG

Sous groupe détenu par Block chain innovation

Société	Pays	% contr.	% int.	Immatric	Siège social	Méthode d'intégrat.
Trimaesys	France	100%	100%	500 665 633	102 terrasse Boieldieu,92800 Puteaux	IG
DIP TEK	France	100%	100%	481 552 628	102 terrasse Boieldieu,92800 Puteaux	IG

Sous groupe détenu par Trimaesys

Société	Pays	% contr.	% int.	Immatric	Siège social	Méthode d'intégrat.
Trimane	France	100%	100%	481 552 628	102 terrasse Boieldieu,92800 Puteaux	IG
Trimane Sud Ouest	France	100%	100%	802 735 779	2 avenue de l'Europe,31520 Ramonville-Saint-Agne	IG

Sous groupe détenu par S2M Data

Société	Pays	% contr.	% int.	Immatric	Siège social	Méthode d'intégrat.
Windmakers	Thaïlande	100%	100%	105 560 130 639	1, Glas Haus Building, P Floor, Room no, 01/Soi Sukhumvit 25, Sukhumvit road,	IG

Note 5 : Informations Complémentaires

Note 5.1 Immobilisations incorporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements s'analysent comme suit :

VALEURS BRUTES	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	31/12/2023
ECARTS D'ACQUISITION	30 831				-103		30 728
Frais d'établissement				0		0	
Frais de développement	7 154	1 410		-4 681	1 082		4 965
Conc. brevets droits simil.	713	327	-35	-33	58	-1	1 029
Fonds commercial							
Autres Immob. incorporelles	3 376	308		-308	-799	-7	2 571
TOTAL IMMOB. INC	42 074	2 045	-35	-5 021	239	-8	39 293

AMORT. & DEPRECIATIONS	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	31/12/2023
ECARTS D'ACQUISITION	6 102	6 171					12 272
Frais de développement	2 085	2 831		-1 956			2 960
Conc. brevets droits simil.	139	198	-34			0	303
Autres Immob. incorporelles	640	525		-54			1 111
TOTAL AMORT DEPR. INC.	8 966	9 724	-34	-2 010		0	16 646
IMMOB. INC. NETTES	33 109	-7 679	-2	-3 012	239	-8	22 647

Les autres immobilisations incorporelles comportent l'affectation d'une partie des écarts d'acquisition des sociétés S2M et TRIMANE pour une valeur brute de 2.233 K€.

Note 5.2 Ecarts d'acquisition

Le tableau ci-après détaille les principaux éléments de détermination des écarts d'acquisition constatés à l'occasion des entrées historiques de périmètre.

Ecarts d'acquisition (K€)	IORGA	S2M	ENIBLOCK	BOUNTY	YFC	TRIMANE	TOTAL
Ecart d'acquisition	2 893	4 319	1 834	120	6 102	15 564	30 832
Amortissements des écarts d'acquisitions					-6 102		-6 102
Total au 31/12/2022	2 893	4 319	1 834	120		15 564	24 730
Cession 5,60% Eniblock			-102				-102
Dépréciation sur 2023		-4 319	-1 732	-120		-2 500	-8 671
Total au 31/12/2023	2 893					13 064	15 957

Une dépréciation de 8,7 M€ a été comptabilisée sur l'exercice relative aux sociétés S2M, BOUNTY, TRIMANE et ENIBLOCK.

Les hypothèses clés retenues pour l'impairment test sont les suivantes :

- Un WACC à 15 % contre un taux de 10,5% au 31 décembre 2022, qui inclus une prime de risque spécifique compte tenu du contexte lié à la situation financière du groupe ;
- Un taux de croissance à l'infini perpétuel de 2 % ;
- Un niveau d'EBITDA retenu pour la dernière année de projection égal à l'EBITDA projeté dans le BP à N+5.

Nous avons pratiqué des tests de sensibilité comme suit :

- Variation du taux de WACC de + 0,5% / -0,5%
- Variation du taux de croissance à l'infini de + 0,5% / -0,5%

Taux d'actualisation 15%	TRIMANE	IORGA	S2M
+0,5 %	-0,75 m€	-0,22 m€	-0,03 m€
-0,5 %	+0,8 m€	+0,24 m€	+0,03 m€

Taux de croissance à l'infini 2%	TRIMANE	IORGA	S2M
+0,5 %	+0,5 m€	+0,15 m€	+0,02 m€
-0,5 %	-0,5 m€	+0,15 m€	-0,02 m€

Ces nouveaux tests n'ont pas fait apparaître de risque complémentaire.

Note 5.3 Immobilisations corporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements s'analysent comme suit :

VALEURS BRUTES	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	31/12/2023
Constructions	54						54
Installations techniques,mat. et out	2	-2				0	
Autres Immob. corporelles	1 007	59	-283	-31	-2	-1	750
Immob. en cours	346				-342	-5	
TOTAL IMMOB. CORP	1 409	57	-283	-31	-343	-6	804

AMORT. & DEPRECIATIONS	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	31/12/2023
Constructions	46	1					47
Installations techniques,mat. et out	2	-1			-1	0	
Autres Immob. corporelles	619	143	-267	-20	-7	-1	467
TOTAL AMORT DEP. IMM. CORP	667	143	-267	-20	-8	-1	514
Dont Biens Pris en Leasing							
IMMOB. CORP. NETTES	742	-86	-16	-10	-336	-5	289

Note 5.4 Immobilisations financières

Les variations des valeurs brutes et des dépréciations s'analysent comme suit :

VALEURS BRUTES	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	31/12/2023
Participations évaluées MEE							
Autres participations		69		-1	-5		63
Prêts	50						50
Autres immob. financières	272	85	-38	-36	17	0	301
TOTAL IMMOB. FIN.	322	154	-38	-37	12	0	414
IMMOB. FIN. NETTES	322	154	-38	-37	12	0	414

À la suite de la déconsolidation sans cession des titres Eniblock, leur valeur est nulle en consolidation en raison de l'existence de capitaux propres négatifs.

Note 5.5 Créances clients et comptes rattachés

Les variations des valeurs brutes et des dépréciations s'analysent comme suit :

	31/12/2023			31/12/2022		
	Val. Brute	Dépréciat.	Valeur Nette	Val. Brute	Dépréciat.	Valeur Nette
Clients et Comptes Ratt.	2 938		2 938	8 093	-785	7 307
Clients Factures à Etablir	1 267		1 267			
Clients Douteux	2 682	-1 288	1 394			
Total Clients	6 887	-1 288	5 599	8 093	-785	7 307

Les factures à établir étaient classées dans les créances clients en 2022.

Note 5.6 Autres créances et compte de régularisation

Les autres créances s'analysent comme suit :

	31/12/2023			31/12/2022		
	Val. Brute	Dépréciat.	Valeur Nette	Val. Brute	Dépréciat.	Valeur Nette
Av. et Ac. versés/comm.	3		3	30		30
Personnel	1		1	2		2
Organismes sociaux	60		60	68		68
Créances fiscales (hors IS)	196		196	0		0
Créance Impôts Sociétés	2 442		2 442	2 188		2 188
TVA	2 080		2 080	3 270		3 270
Comptes Courant	1 282	-1 243	39	-82		-82
Autres créances	20		20	560		560
Factor	584		584			
Fournisseurs	25		25			
Actif d'Impôt Différé	0		0	950		950
Charges con. d'avance	259		259	1 341		1 341
Ecart Conversion Actif	73		73			
Total Autres Créances et Comptes. de Régul.	7 024	-1 243	5 780	8 327		8 327

Les charges constatées d'avance correspondent à des ajustements classiques de charges d'exploitation.

Les créances « Factor » étaient classées dans les autres créances en 2022.

Note 5.7 Impôts différés actifs

Les déficits fiscaux détenus par le groupe The Blockchain Group sont non activés.

A la clôture de l'exercice 2022, une créance d'impôt sur les déficits reportables de IORGA GROUP était comptabilisée pour un montant de 950 k€. Cette créance a été reprise sur l'exercice.

Note 5.8 Trésorerie

	31/12/2023	31/12/2022
Disponibilités	1 355	1 020
Trésorerie Active	1 355	1 020
Concours Bancaires	-1 336	-3 053
Trésorerie Passive	-1 336	-3 053
Trésorerie Nette	19	-2 033

Note 5.9 Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres consolidés (part du groupe) s'analyse comme suit :

	Capital	Primes	Réserves consolidées Groupe	Auto-contrôle	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion Groupe	Total Part du Groupe	Total Intérêts Mino.	Total capitaux propres
Situation au 31/12/2021	1 988	28 876	3 305	-129	-516	-4 358	29 166		
Amort.2021 relations clients			-315				-315		
Aug capital dans TBC	317	2 466					2 783		
Actions propres				103			103		
Affectation résultat 12/2021			-516		516				
Résultat consolidé					-5 020		-5 020		
Ecart de conversion						28	28		
Autres			-29			1	-28		
Situation au 31/12/2022	2 305	31 342	2 445	-26	-5 020	-4 329	26 717	565	27 282
Affectation résultat 2022			-5 020		5 020				
Résultat consolidé 12/2023					-21 168		-21 168	-1 578	-22 746
Variation de périmètre								562	562
Ecarts de conversion						-44	-44		-44
Dividendes									
Opérations sur le capital	875	1 168					2 044		2 044
Autres mouvements			-108		0	-21	-129	446	317
Situation au 31/12/2023	3 180	32 510	-2 682	-26	-21 168	-4 394	7 420	-5	7 415

Les mouvements sur le poste capital social s'analysent comme suit :

	En €	Nombre d'action	Nominal(€)	Montant(€)
Situation clôture 31/12/2022		57 621 763	0,04	2 304 871
Variation		21 886 358	0,04	875 454
Situation clôture au 31/12/2023		79 508 121	0,04	3 180 325

Au 31 décembre 2023 le capital de la société est constitué de 79.508.121 actions de valeur nominale 0,04 €.

La société The Blockchain Group détient au 31 décembre 2023, 86 500 de ses propres actions. Ces dernières ont été acquises sur le marché au titre d'un programme de rachat d'actions portant sur un nombre maximum de 307 758 titres, initié en juillet 2011 dans le cadre des dispositions de l'article L.225-209-1 du Code de Commerce.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces dernières sont privées de droits pécuniaires et extra pécuniaires. Les actions propres et les résultats de cessions réalisées en cours d'exercice sont imputés sur les capitaux propres du groupe.

Le nombre d'AGA en circulation au 31 décembre 2023, pouvant donner accès au capital (1 AGA = 1 action ordinaire) était de 543 000 actions, représentant maximum 0,68 % du capital.

	Nombre de titres ou droits	Année/date de départ des options	Prix de souscription	Parité	% du capital (1)
Actions gratuites 2022 (1)	543 000	2023	NA	1 AGA = 1 actions	0,68%

Note 5.10 Intérêts minoritaires

Conformément à l'article 252-1 de l'ANC, "lorsque, à la suite de pertes, la part revenant aux intérêts minoritaires d'une entité consolidée par intégration globale devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires, sauf si les associés ou actionnaires minoritaires ont l'obligation formelle de combler ces pertes.

Si, ultérieurement, l'entité consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de la totalité des profits jusqu'à ce que la partie qu'ils avaient assumée des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée."

Dans le cas présent, et conformément à la réglementation en vigueur, les minoritaires des filiales de The Blockchain Group n'ayant pas pris d'engagement formel de combler les pertes, la part du résultat net imputable aux minoritaires a été reclassée en résultat groupe (pour la partie qui conduit à des intérêts minoritaires négatifs).

Note 5.11 Information financière réduite à une seule action

En €	2023	2022	2021	2020
Nombre moyen pondéré d'action	79 508 121	57 621 763	40 233 278	30 758 771
Résultat net par action-part du groupe	-0,266	-0,087	-0,013	0,026
Nombre moyen d'action(avec dilution)	79 508 121	57 621 763	40 132 168	30 657 661
Résultat dilué par action	-0,266	-0,087	-0,013	0,024
Nbre d'actions en circulation en fin de période (hors actions propres)	79 508 121	57 621 763	49 707 784	30 657 661
Fonds propres par action(€)	0,093	0,464	0,587	0,025

⁽¹⁾ Lorsque le résultat net de base par action est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action (Avis OEC n°27 §3).

Y compris le résultat – part du groupe de la période

Note 5.12 Provisions

Le poste « Provisions » s'analyse comme suit :

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	31/12/2023
Provisions pour risques	90	4 097					4 187
Provisions pour charges							
Total des provisions	90	4 097					4 187

Les dotations aux provisions pour risques correspondent :

- 1 500 k€ pour faire face à une créance déclarée au passif dans le cadre du Redressement Judiciaire, créance contestée par la Société ;
- 1 197 k€ de provision pour couvrir un risque social sur des opérations passées ;
- 500 k€ de provision pour restructuration (fermeture de filiales étrangères notamment) ;
- 400 k€ de provisions pour comblement de passif de sociétés en liquidation judiciaire (dont 300 KEuros pour ENIBLOCK) ;
- 500 k€ pour faire face à d'éventuels risques prud'homaux.

A la connaissance du groupe, il n'existe, à la date d'arrêté des comptes consolidés, aucun fait exceptionnel ou litige autres que ceux relatés dans les présentes, susceptible d'avoir une incidence significative sur sa situation financière, son patrimoine, son activité et ses résultats.

Note 5.13 Emprunts et dettes financières

Le poste « Emprunts et dettes financières » s'analyse ainsi :

DETTES FINANCIERES	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	31/12/2023
Concours bancaires Courants	3 053	10	-1 160	-568		0	1 336
Emprunts des Etab. De Credit	2 836		-537	-159	1		2 140
Comptes Courants Associés (*)	40	21	-24	147		-1	183
Interêts Coraus / Emprunts	1	0		0	-1		0
Autres Emprunts	10		-10				
TOTAL DETTES FINANCIERES	5 940	32	-1 732	-580		-1	3 659

Les comptes courants créditeurs ont été reclassés des autres dettes vers les emprunts et dettes financières.

DETTES FINANCIERES	Total	< 1 an	1 à 5	> 5
Concours bancaires Courants	1 336	1 336		
Emprunts Obligataires				
Emprunts dettes Leasings				
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	2 141	736	1 405	
Comptes Courants Associés	183		183	
Interêts Coraus / Emprunts	0	0		
Autres Emprunts				
TOTAL DETTES FINANCIERES	3 660	2 072	1 587	

Note 5.14 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs	3 408	5 296
Fourn. Fact. Non Parv.	724	
Fournisseurs d'immob.		165
Total Fournisseurs	4 132	5 461

Le crédit vendeur de 165K€, présenté en autres dettes en 2022, a été présenté cette année dans les dettes fournisseurs d'immobilisation.

Note 5.15 Autres dettes et comptes de régularisation

Les autres dettes et comptes de régularisation s'analysent comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Av et Acomp reçus		2
Clients	8	
Personnel	1 249	37
Organismes sociaux	2 792	4 243
TVA	5 237	4 129
Impôts sur les sociétés		-17
Autres dettes fiscales	220	592
Impôts différés passif		
Autres dettes	1 019	545
Dettes Affacturage	2 128	955
Produits Cons. d'avance	1 042	1 567
Ecart Conversion Passif	496	
Total des autres dettes	14 191	12 054

Notes sur le compte de résultat

Note 5.16 Répartition du chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par activité est la suivante :

En milliers d'€	The blockchain group	Eniblock	YFC+	Iorga group	Trimane, trimaeys, TSO	Itaque	Bounty source	S2M Group	Groupe Juin 2023 (6 mois)	%
Advisory						2 566			2 566	12,6%
Conseil it				6 561	8 412		3		14 976	73,4%
Marketing			4					2 481	2 485	12,2%
Blockchain		351							351	1,7%
Total 31/12/23	30	351	4	6 561	8 412	2 566	3	2 481	20 408	100%
Total 31/12/22	96	1 050	16	7 145	8 150	2 414	93	2 326	21 288	100%

Note 5.17 Autres produits d'exploitation

	31/12/2023	31/12/2022	Var.	%
Production immobilisée (*)	2 081	4 563	-2 483	-54%
Subventions d'exploitation	129	0	128	82846%
Reprises sur provisions	431	147	284	194%
Transfert de charges	135		135	
Gains de change /Créances & Dettes comm.	9		9	
Autres produits	9	7	2	25%
Total des Autres Produits	2 793	4 717	-1 924	-41%

(1) Ce poste correspond aux coûts internes engagés par le groupe dans le développement de ses applications logicielles.

Note 5.18 Charges d'exploitation, achats et charges externes

	31/12/2023	31/12/2022	Var.	%
Reversement aux affiliés sur ventes de contacts qualifiés, de technologies et achats médias	4 589	6 985	-2 395	-34%
Total des achats consommés	4 589	6 985	-2 395	-34%
Loyers et charges locatives	1 358	1 323	35	3%
Entret. et réparations	99	72	26	36%
Primes d'assurance	90	81	9	11%
Rémunérations d'intermédiaires	1 331	1 418	-86	-6%
Transport de biens et transp.	1	10	-9	-92%
Déplacement / missions	295	450	-155	-35%
Frais de communication / marketing / RP	326	413	-87	-21%
Autres charges externes	1 277	325	952	293%
Opérations Intragroupes		20	-20	-100%
Autres charges de gestion courante	325	173	151	87%
Total des autres charges	5 101	4 285	816	19%

Note 5.19 Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022	Var.	%
De participations		-1	1	-100%
De valeurs mob/& créances d'actif immob.	1		1	
Autres intérêts et produits assimilés	41	22	19	83%
Reprises/prov. & dépréc.&transf. de char		12	-12	-100%
Différences positives de change	16	179	-162	-91%
Total des Produits Financiers	58	212	-154	-73%
Intérêts et charges assimilées	178	99	79	80%
Différences négatives de change	2	17	-15	-91%
Autres charges financières	49	46	4	8%
Total des Charges Financières	229	161	68	42%
Résultat Financier	-171	51	-222	-432%

Note 5.20 Résultat exceptionnel

	31/12/2023	31/12/2022	Var.	%
Sur opérations de gestion	247	39	207	526%
Sur opérations en capital	0	1 072	-1 072	-100%
Autres produits exceptionnels	797	37	760	2051%
Total des Produits Exceptionnels	1 044	1 148	-105	-0,0912
Sur opérations de gestion	1 630	210	1 420	676%
Sur opérations en capital	23	179	-156	-87%
Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov.	7 089		7 089	
Autres charges exceptionnelles	35	149	-114	-77%
Total des Charges Exceptionnelles	8 777	538	8 238	15,309
Résultat Exceptionnel	-7 733	610	-8 343	-1367%

Les charges exceptionnelles de 1.630 k€ sont essentiellement liées (pour 1.011k€) à l'annulation d'une opération de type « *Media for equity* » de la société BF EUROPE enregistrée en charges constatées d'avance, souscrite en 2019, sans contrepartie financière et soldée sur l'exercice.

Les dépréciations exceptionnelles correspondent principalement pour :

- 2 095 k€ aux dépréciations sur les créances Eniblock
- 4. 097 k€ de dotations aux provisions pour risques et charges (cf. § 5.12 – Provisions)

Note 5.21 Charges d'impôts sur les bénéfices

Le poste Impôts sur les bénéfices, se décompose comme suit (un signe + signifie une charge et un signe – un produit) :

	31/12/2023	31/12/2022	Var.	%
Impôts dûs sur les bénéfices		-177	177	-100%
Crédits d'impôts	-2 438	-1 971	-467	24%
Impôts différés	950	57	893	1567%
Total Impôts sur les bénéfices	-1 488	-2 090	603	-29%

AUTRES INFORMATIONS

Note 5.22 Effectifs

Les effectifs au 31 décembre 2023 s'élèvent à 200 (contre 252 au 31 décembre 2022), répartis comme suit :

Effectifs					
Société	Cadres	Prof. Intern.	Employés	Ouvriers	Total
TBG	8				8
TRIMANE	68		1		69
TSO	17				17
IORGA	59		1		60
DIPTEK	1				1
ITAQUE	19		1		20
S2M	10				10
Windmaker	18				18
TOTAL 2023	199	0	3	0	203

Note 5.23 Engagements hors bilan

La société a procédé au 31 décembre 2022 à un calcul prévisionnel d'indemnités de départ à la retraite, compte tenu de la moyenne d'âge jeune de son effectif. Les calculs n'ont pas été actualisés au 31 décembre 2023.

En milliers d'€	31/12/2023	31/12/2022
Engagements donnés	676	676
Avals, cautions, garanties – BPI		
Autres engagements donnés		
Personnel - Indemnités de fin de carrière	676	676
Engagements reçus	-	-
Avals, cautions, garanties		
Effets escomptés non échus		
Autres engagements reçus		

Note 5.27 Répartition des actifs et résultats par pôle d'activité.

Au 31 décembre 2023 la répartition se fait (sur les entités les plus significatifs sur leur contribution dans les résultats) entre :

- la holding de financement (société mère TBG),
- le périmètre Shopbot (YFC, SHOPBOT Inc., SHOPBOT Pty),
- Eniblock,
- le groupe Iorga (Iorga-Lyon et Itaque) et le Groupe Trimane

CA	31/12/2023	31/12/2022
France	17 920	18 854
Hors France	2 488	2 434
Total	20 408	21 288

En milliers d'€	The blockchain group	Eniblock	YFC+	Iorga group	Trimane, trimaey, TSO	Itaque	Bounty source	S2M Group	Groupe Décembre 2023	%
Advisory						2 566			2 566	12,6%
Conseil it				6 561	8 412		3		14 976	73,4%
Marketing			4					2 481	2 485	12,2%
Blockchain		351							351	1,7%
Total 31/12/23	30	351	4	6 561	8 412	2 566	3	2 481	20 408	100%
Total 31/12/22	96	1 050	16	7 145	8 150	2 414	93	2 326	21 288	100%

Résultat d'exploitation après DAP des écarts d'acq	31/12/2023	31/12/2022
Advisory	62	291
Conseil it	-4 097	-5 612
Marketing	-407	-135
Blockchain	-1 862	-4 059
Activités annexes	-1 356	
Total Résultat d'exploitation avant DAP des écarts d'acquisition	-7 659	-9 515

Note 5.28 Rémunérations et avantages alloués aux membres des organes d'administration et de direction de la société mère

Rémunérations versées sur la période aux organes de direction : 202 170 €

Note 5.29 Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Honoraires d'audit légal inscrits au compte de résultat : 187 k€

NOTE 6 - ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS À LA CLÔTURE DES COMPTES CONSOLIDÉS

Depuis l'arrêté des comptes annuels au 31 décembre 2023, des événements majeurs sont intervenus au sein du Groupe.

Liquidation judiciaire de ENIBLOCK

Le Tribunal de commerce de Nanterre, par décision en date du 6 février 2024 a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation Judiciaire à l'égard de la société ENIBLOCK, filiale détenue à 45,02 % avec poursuite d'activité jusqu'au 20 mars 2024. Par conséquent l'écart d'acquisition d'un montant de 1 833 k€ a été intégralement dépréciée.

Cession de l'intégralité des titres de la société ITAQUE Conseil

Dans le cadre la stratégie de recentrage de ces activités, le groupe a finalisé le 30 avril la cession de l'intégralité des titres de la filiale ITAQUE.

Développement des activités ESN

Le modèle d'ESN est la priorité du Groupe, soutenu par des contrats de longue durée avec des entreprises majeures, et qui lui apportent de la pérennité.

Situation financière de la société Holding The BlockChain Group

The Blockchain Group (code ISIN : FR0011053636, code mnémonique : ALTBG) (la « Société ») a procédé, le 24 novembre 2023, à une déclaration de cessation des paiements auprès du Tribunal de commerce de Nanterre et sollicité l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

La Société travaille toujours à l'élaboration d'une proposition de plan de continuation en concertation avec les organes de la procédure.

La situation financière du groupe reste néanmoins fragile et dépendante de la perception du CII/CIR 2023 pour un montant de 2,3 millions d'euros. Ce montant a été déterminée et par un cabinet externe.

Note 7: CONVENTIONS réglementés

La Direction a défini une procédure visant à assurer, a minima chaque année, que les conventions précédemment qualifiées de conclues à des conditions « courantes et normales », et, à ce titre, écartées de la procédure applicable aux conventions dites « réglementées », conservent bien les caractéristiques permettant de leur conserver ce traitement.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

The Blockchain Group
Société anonyme
au capital de 3 180 324,84 €

Tour W
102, Terrasse Boieldieu
92800 Puteaux

Grant Thornton
Commissaire aux comptes

29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

BCRH & Associés
Commissaire aux comptes

3 rue d'Héliopolis
75017 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

The Blockchain Group

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux actionnaires de la société The Blockchain Group

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **The Blockchain Group** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « *Continuité d'exploitation* » de la partie « *A. Faits caractéristiques de l'exercice* » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « *Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation* », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des immobilisations financières

La note « *Immobilisations financières* » expose les modalités d'évaluation applicables aux titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons procédé à l'appréciation de la méthode retenue et nous avons vérifié la correcte application et le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe des comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante :

- Les tableaux relatifs aux délais de paiement excluent les factures reçues antérieurement à l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire en date du 6 décembre 2023 qui a pour conséquence le gel du passif à compter de cette date.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont

considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

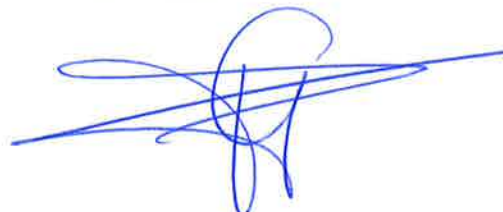
Neuilly-sur-Seine et Paris, le 27 mai 2024

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

Samuel Clochard
Associé

BCRH & Associés
Membre de PKF Arsilon



Paul Gauteur
Associé

Comptes sociaux annuels

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	79 649.81		79 649.81	13 448.33	66 201.48	492.27	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles				57 976.48	-57 976.48	-100.00	
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	404 998.36	207 465.70	197 532.66	263 110.02	-65 577.36	-24.92		
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	43 904 217.92	24 264 983.39	19 639 234.53	33 032 289.21	-13393054.68	-40.55		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	8 594.40		8 594.40	25 894.50	-17 300.10	-66.81		
Prêts								
Autres immobilisations financières	240 094.02		240 094.02	218 242.70	21 851.32	10.01		
Total II	44 637 554.51	24 472 449.09	20 165 105.42	33 610 961.24	-13445855.82	-40.00		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	7 537 058.35	938 769.91	6 598 288.44	5 169 778.25	1 428 510.19	27.63	
	Autres créances	11 267 982.27	3 022 380.84	8 245 601.43	6 035 567.67	2 210 033.76	36.62	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	159 419.81		159 419.81	213 636.81	-54 217.00	-25.38		
Charges constatées d'avance (3)	188 696.77		188 696.77	200 422.17	-11 725.40	-5.85		
Total III	19 153 157.20	3 961 150.75	15 192 006.45	11 619 404.90	3 572 601.55	30.75		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	63 790 711.71	28 433 599.84	35 357 111.87	45 230 366.14	-9 873 254.27	-21.83		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an 0.02

(3) Dont à plus d'un an 9 119 584.00

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 180 325)	3 180 324.84	2 304 870.52	875 454.32	37.98
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	32 510 356.41	31 342 268.71	1 168 087.70	3.73
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-7 724 930.69	-3 588 428.74	-4 136 501.95	-115.27
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-22 792 050.93	-4 136 501.95	-18655548.98	-451.00
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	1 696 221.44	1 438 625.42	257 596.02	17.91	
Total I	6 869 921.07	27 360 833.96	-20490912.89	-74.89	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques	3 896 849.60		3 896 849.60	
	Provisions pour charges				
	Total III	3 896 849.60		3 896 849.60	
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	810 530.47	855 605.39	-45 074.92	-5.27
	Emprunts et dettes financières diverses	14 834 616.74	12 422 440.66	2 412 176.08	19.42
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 144 553.23	2 979 379.07	165 174.16	5.54
	Dettes fiscales et sociales	4 355 990.93	898 615.70	3 457 375.23	384.74
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	165 000.00	165 000.00			
Autres dettes	783 502.07	142 673.44	640 828.63	449.16	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	24 094 193.44	17 463 714.26	6 630 479.18	37.97
	Ecarts de conversion passif (V)	496 147.76	405 817.92	90 329.84	22.26
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		35 357 111.87	45 230 366.14	-9 873 254.27	-21.83

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

9 259 576.44 17 467 502.26

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 694 852.80	197 229.00	2 892 081.80	2 551 149.80	340 932.00	13.36
Chiffre d'affaires NET	2 694 852.80	197 229.00	2 892 081.80	2 551 149.80	340 932.00	13.36
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			117 998.24	7 137.84	110 860.40	NS
Autres produits			14.13	258.66	-244.53	-94.54
Total des Produits d'exploitation (I)			3 010 094.17	2 558 546.30	451 547.87	17.65
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			22 313.17	27 211.12	-4 897.95	-18.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			2 432 816.74	3 404 776.96	-971 960.22	-28.55
Impôts, taxes et versements assimilés			28 387.04	8 548.23	19 838.81	232.08
Salaires et traitements			1 105 143.53	492 417.01	612 726.52	124.43
Charges sociales			443 224.65	212 425.64	230 799.01	108.65
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			79 933.89	74 823.21	5 110.68	6.83
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			938 769.91		938 769.91	
Dotations aux provisions						
Autres charges			78 682.02	45.42	78 636.60	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			5 129 270.95	4 220 247.59	909 023.36	21.54
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-2 119 176.78	-1 661 701.29	-457 475.49	-27.53
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	17 157.28		15 222.90		1 934.38	12.71
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	12 413 082.85				12413082.85	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	12 430 240.13		15 222.90		12415017.23	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	16 417 810.01		2 439 548.71		13978261.30	572.99
Intérêts et charges assimilées (4)	145 523.07		187 833.50		-42 310.43	-22.53
Différences négatives de change	231.98		285.34		-53.36	-18.70
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	16 563 565.06		2 627 667.55		13935897.51	530.35
2. Résultat financier (V-VI)	-4 133 324.93		-2 612 444.65		-1 520 880.28	-58.22
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-6 252 501.71		-4 274 145.94		-1 978 355.77	-46.29
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	141 052.79				141 052.79	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	53.99		1 027 632.60		-1 027 578.61	-99.99
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	224 454.72				224 454.72	
Total VII	365 561.50		1 027 632.60		-662 071.10	-64.43
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	110 122.29		82 658.97		27 463.32	33.22
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 416 088.09		401 247.90		12014840.19	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 378 900.34		482 050.74		3 896 849.60	808.39
Total VIII	16 905 110.72		965 957.61		15939153.11	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-16 539 549.22		61 674.99		-16601224.21	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			-75 969.00		75 969.00	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	15 805 895.80		3 601 401.80		12204494.00	338.88
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	38 597 946.73		7 737 903.75		30860042.98	398.82
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-22 792 050.93		-4 136 501.95		-18655548.98	-451.00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

Au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 35.357.111,87 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 22.792.050,93 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration suivant les méthodes et estimations comptables présentées dans les notes et tableaux qui suivent. Ces dernières sont identiques à celles utilisées lors de l'établissement des différents comptes présentés à titre comparatif.

« L'année 2023 a été une année compliquée pour The Blockchain Group, qui a conduit la Société à se placer en redressement judiciaire.

Une nouvelle gouvernance et une nouvelle stratégie a été mise en place fin 2023. Cette stratégie est basée sur :

- Un focus sur le cash-flow ;
- La mise en place d'économies importantes sur les frais de fonctionnements ;
- Un recentrage sur nos activités de services historiques (TRIMANE, IORGA) en les optimisant : activités dans le domaine de la data intelligence, de l'IA, du Web3 et du Web 2 ;
- Une réorganisation de l'organigramme juridique pour limiter le nombre de sociétés et ainsi limiter les coûts ;
- L'arrêt des activités non rentables et la cession des actifs non stratégiques.

Notre objectif est de revenir à une exploitation rentable au cours de l'année 2024 et à ancrer notre repositionnement dans les deep-tech. L'investissement des équipes dans cette nouvelle stratégie nous permet d'être confiant dans l'avenir.

Cette confiance dans nos capacités opérationnelle reste conditionnée à la sortie du redressement judiciaire et à l'obtention de solutions pour notre fond de roulement.

Lionel RIGAUD

Directeur Général

Faits caractéristiques de l'exercice

Augmentation de capital

The Blockchain Group (« TBG ») a réalisé au cours de l'exercice 2023, une augmentation de capital de 875 454,32 €.

À la suite de la décision du Conseil d'Administration en date du 18 juillet 2023, par délégation de l'Assemblée générale des actionnaires en date du 30 juin 2023, l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription a fait l'objet d'une demande globale de 21 628 533 actions au prix unitaire de 0,11€, représentant un taux de souscription de 122,62% et un montant total demandé de 2 379 138,63 €, lors de la période de souscription du 4 au 23 août 2023. A l'issue du règlement-livraison qui a eu lieu le 30 août 2023, le capital social de The Blockchain Group était constitué de 79 077 898 actions.

Les actions nouvelles ont fait l'objet, le 31 août 2023 d'une demande d'admission aux négociations sur Euronext Growth à Paris, sur la même ligne de cotation que les actions existantes (Code ISIN FR0011053636, mnémonique : ALTBG), et ont été entièrement assimilées dès leur admission aux négociations.

Le capital social de The Blockchain Group post augmentation de capital s'est élevée à 3 163 115,92 € divisé en 79 077 898 actions de 0,04 € de valeur nominale chacune.

A noter également, que 1 589 223 actions gratuites ont été définitivement acquises sur l'exercice et 13215 actions issues de la conversion de BSA.

A la clôture de l'exercice, le capital social de The Blockchain Group s'élève à 3 180 324,84 € divisé en 79 508 121 actions de 0,04 € de valeur nominale chacune.

Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire

Le Tribunal de commerce de Nanterre a décidé, le 6 décembre 2023, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au bénéfice de la Société.

Le jugement de redressement judiciaire a ouvert une période d'observation devant permettre, sous l'égide de l'administrateur judiciaire désigné par le Tribunal de commerce de Nanterre, d'accompagner et de poursuivre les actions en cours, visant à permettre à la société de présenter un plan de continuation.

Conformément au calendrier initial, une audience s'est tenue le 6 février 2024, à l'issue de laquelle le Tribunal a autorisé la poursuite de la période d'observation.

TBG travaille toujours à l'élaboration d'une proposition de plan de continuation.

En parallèle, l'exploitation de TBG et le plan de restructuration du Groupe se poursuivent conformément aux prévisions de la direction (plan d'économie sur les frais de structure et sur les dépenses fournisseurs, rationalisation de l'organigramme, etc.).

Continuité d'exploitation

Le Groupe a orienté en 2022 une part significative de son cash-flow vers des investissements réalisés en matière de R&D afin de finaliser certains développements de plateformes (Eniblock).

En dépit des financements obtenus par le Groupe, sa trésorerie a mécaniquement subi de fortes tensions. En effet, Cette situation exceptionnelle a induit un manque à gagner en termes de facturation et de marge opérationnelle, ce qui a conduit à enregistrer au titre de 2022 une perte significative.

Dans ce contexte, la société THE BLOCKCHAIN GROUP a sollicité l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Les comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation. Les prévisions de trésorerie envisagées pour les douze mois suivant la clôture 2023 par le Conseil d'administration font apparaître une situation de trésorerie compatible avec les besoins de liquidité sur cette période.

Les prévisions de trésorerie, tenant compte des dernières prévisions d'activité, sont établies notamment sur la base :

- de la validation du plan de continuation par le tribunal de commerce.
- de l'hypothèse d'un remboursement rapide (avant la fin de l'été) du Crédit Impôt Recherche déposé pour un montant de 2,3 millions d'Euros. Nous précisons que ce montant a été validé par un cabinet indépendant agréé par l'Etat. Nous précisons par ailleurs que les textes indiquent un remboursement immédiat du CIR pour les sociétés en redressement judiciaire.
- du retour à des niveaux de concours bancaires compatibles avec l'activité des filiales du groupe.

Ces circonstances créent une incertitude significative sur la capacité de la société à poursuivre son activité en continuité d'exploitation. Dans ce cas, l'application du principe comptable de continuité d'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait ne pas s'avérer approprié.

La Société informera le marché en temps utile de l'avancée de la procédure de redressement judiciaire.

Recentrage sur les activités historiques du groupe

La nouvelle stratégie s'appuiera essentiellement sur les sociétés historiques, sociétés génératrices de cash pour le groupe. Ces sociétés interviennent essentiellement selon un modèle d'ESN (entreprise spécialisée en services numériques), modèle soutenu par des contrats de longue durée avec des entreprises majeures, et qui apporte de la pérennité à l'activité. Le groupe intervient principalement sur des activités de conseil et de mise en œuvre de solutions autour des technologies de pointe où ses compétences sont avérées par le marché, comme la deeptech, le Web2/Web3, la Blockchain, la Data Intelligence ou encore les sujets de Big Data, Data Science ou de GenerativeAI / IA.

Le plan de retour à la rentabilité a pour vocation de réduire les coûts pour le groupe, en préservant la compétitivité de chacune des entreprises, leur capacité à aller chercher de nouveaux marchés, et leur adaptabilité dans un contexte technologique complexe. Dans ce cadre économique, la recherche garde une place essentielle en atout du Groupe. Elle sera pilotée dans une perspective de rentabilité moyen-long terme et de synergie avec les activités du groupe pour permettre de maintenir le niveau de compétences et identifier les orientations technologiques futures.

Prise en compte d'éléments exceptionnels au cours de l'exercice 2023

Le groupe a lancé Eniblock, un pur player Web3, qui proposait une nouvelle gamme d'outils et d'API en mode SaaS B2B pour répondre aux besoins technologiques des marques cherchant à développer leur expertise, leur évolution et leur business dans le Web3. Pour assurer la croissance d'Eniblock, The Blockchain Group a investi massivement dans son développement ces dernières années, et a réalisé la cotation en bourse d'Eniblock sur Euronext Growth en septembre 2022.

Toutefois, cette société a été placée en liquidation judiciaire par jugement du tribunal de commerce de Nanterre en date du 6 février 2024.

Par conséquent, la liquidation judiciaire de la société ENIBLOCK a entraîné la constatation des dépréciations suivantes dans les comptes annuels de la société TBG :

- Titres de participation pour un montant de 2 520 k€ ;
- Créance client pour un montant de 939 k€ ;
- Compte courant pour un montant de 1 243 k€.

Par ailleurs, au cas où la société TBG, en sa qualité de société mère serait poursuivi par certains créanciers de la société ENIBLOCK, une provision pour comblement de passif a été constitué à hauteur de 300 k€.

Un effort d'inventaire important a été effectué pour valider la valorisation des actifs du groupe. Les tests de dépréciation réalisés ont conduit à déprécier nos actifs de 13,3 m€ (Cf. 3.1.2.Titres de participation).

Principes règles et méthodes comptables

CONVENTIONS GÉNÉRALES COMPTABLES APPLIQUÉES

Les comptes sont établis en application du PCG 2014-03 du 5 juin 2014 actualisé des textes postérieurs et des avis de l'ANC.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels clos, qui ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables applicables en France selon le modèle simplifié prévu à l'article L.123-16 du Code de Commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices, en présupposant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

CHANGEMENTS DE METHODES, D'ESTIMATION ET DE MODALITES D'APPLICATION

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Notes sur le bilan

Actif

Immobilisations incorporelles et corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire (L) ou dégressif (D) en fonction de la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations incorporelles et corporelles	Mode (L/D)	Durée
Logiciels	L	3 ans
Matériel informatique	L	3 ans
Matériel de bureau	L	3 ans
Mobilier	L	10 ans

L'entrée en application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 relatifs respectivement à la définition, la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs à compter du 1er janvier 2005 n'a pas eu pour effet, compte tenu de la nature des actifs, de remettre en cause les règles et méthodes comptables retenues précédemment.

Tableau des immobilisations incorporelles et corporelles.

Situation et mouvements Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
IMMO INCORPORELLES				
Frais d'établissement				-
Total 1	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	57 976	-	(57 976)	-
Concessions Droits Brevets	13 448	66 201	-	79 649
Immobilisations incorporelles en cours	-			-
Total 2	71 425	66 201	(57 976)	79 649
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations générales & aménagements divers	316 621		-	316 621
Matériel de bureau et d'informatique	23 745	14 357	-	38 102
Mobilier de bureau	50 276			50 276
Immobilisations corporelles en cours				
Total 3	390 642	14 357	(57 976)	404 999
Total (1 + 2 + 3)	462 067	80 558	57 976	484 648

Tableau des amortissements :

Situation et mouvements Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions d'amort. de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
IMMO INCORPORELLES				
Frais d'établissement				-
Total 1	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Concessions Droits Brevets	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Total 2	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-	-	-
Installations générales & aménagements divers	104 782	62 739		167 521
Matériel de bureau et d'informatique	10 143	9 459		19 602
Mobilier de bureau	12 606	7 737		20 343
Immobilisations corporelles en cours				
Total 3	127 532	79 935		207 466
Total (1 + 2 + 3)	127 532	79 935		207 466

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leurs valeurs historiques.

Les titres de participation acquis sont évalués selon les règles d'évaluation du coût d'entrée des actifs. Les titres acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dépréciation des titres.

La valeur d'utilité est déterminée en fonction d'une analyse multicritère tenant compte notamment de la quote-part des capitaux propres de la filiale et des perspectives de rentabilité de la participation détenue sur la base des flux d'autofinancement prévisionnels qui se fondent sur les budgets approuvés par la direction sur une période de 5 ans.

ACTIONS PROPRES

Les actions propres sont classées selon les modalités suivantes :

Les actions propres acquises en vue de couvrir des plans de stocks options présents et à venir sont classées en Valeurs mobilières de placement ; tous les autres mouvements sont classés en « autres titres immobilisés » ; il s'agit notamment des actions auto-détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité.

Tableau des immobilisations financières

Situation et mouvements Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Actions propres	25 895		(17 300)	8 595
Autres participations (1)	56 187 426	5 379	(12 288 588)	43 904 217
Dépôts et cautionnements	218 243	21 851		240 094
Créances rattachées à des participations	127 500		(127 500)	-
Total	56 559 063	27 230	(12 433 388)	44 152 906

- (1) La diminution des titres de participations pour un montant de 12 M€ correspond à la sortie des titres de participation de la société MAKAZI, intégralement dépréciés depuis le 30/06/2019.

Tableau des dépréciations

Amortissements - dépréciations Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Titres et participations (1) (2)	23 155 137	13 395 429	(12 285 583)	24 264 983
Créances rattachées à des participations	127 500		(127 500)	-
Dépôts et cautionnements				-
Contrat de liquidité				-
Total	23 282 637	13 395 429	(12 413 083)	24 264 983

Détail des dépréciations

Amortissements et dépréciations Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
ENIBLOCK		(2 520 276)		(2 520 276)
BLOCKCHAIN GROUP INNOVATION		(6 371 000)		(6 371 000)
S2M		(4 466 000)		(4 466 000)
YFC	(10 865 056)	-	-	(10 865 056)
MAKAZI	(12 285 582)	-	12 285 583	-
TBG LAND	(1 270)		-	(1 270)
BF EUROPE	(1 348)		-	(1 348)
TBG North America		(6 799)		(6 799)
Block Invest		(31 354)		(31 354)
TBG CSF	(1 880)		-	(1 880)
Total	(23 155 137)	(13 395 429)	12 285 583	(24 264 983)

Liste des filiales et participations

Filiales et participations Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
TBG LAND	1 270			1 270
IORGA GROUP	1 807 266			1 807 266
TBG NORTH AMERICA	6 799			6 799
BLOCK INVEST	31 354			31 354
S2M	5 342 794			5 342 794
TBG IBERICA	3 000		(3 000)	-
BGI	23 326 175			23 326 175
TBG CSF	1 880			1 880
ENIBLOCK	2 514 902	5 374		2 520 276
BF EUROPE	1 348			1 348
MAKASI SAS	12 285 583		(12 285 583)	-
YFC	10 865 056			10 865 056
TOTAL	56 187 426	5 374	(12 288 583)	43 904 217

Au 31 décembre 2023	Méthode de consolidation	d'intérêts	Date d'entrée de périmètre
The Blockchain Group	IG	100,00%	juin-12
YFC	IG	100,00%	juil-16
ShopBot PTY	IG	100,00%	juil-16
ShopBot Inc	IG	100,00%	juil-16
The Blockchain Land	IG	51,00%	août-18
TBG CSF	IG	51,00%	août-18
BF Europe	IG	40%	janv-19
Blockchain Group Innovation	IG	100%	déc-20
Trimaesys	IG	100%	juil-21
Trimane	IG	100%	juil-21
Trimane Sud-Ouest	IG	100%	juil-21
S2M Data Services & Software Holding	IG	100%	janv-21
Windmakers Services Co.	IG	100%	janv-21
iORGA Group	IG	100%	janv-20
iORGA Lyon	IG	100%	janv-20
Itaque	IG	100%	janv-20
The Blockchain Group North America	IG	100%	Juil-21
Blockchain LAB	IG	100%	Juil-21
TBGNA Consulting	IG	100%	Juin-22
Eniblock	Déconsolidé	45,02%	Janv-19

A noter qu'à la suite de l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire de la société ENIBLOCK prononcée par la Tribunal de commerce de Nanterre en date du 6 février 2024, la société NEBLOCK est sortie du périmètre du consolidation à compter du 01/07/2023.

La société Eniblock, détenue à 45,02%, est déconsolidée depuis le 01/07/2023 car les comptes de cette société à fin décembre 2023 n'ont pas été préparés du fait de sa liquidation début 2024.

Créances rattachées à des participations

La société The Blockchain Group détenait par ailleurs les créances suivantes sur la société MAKAZI :

Créances liées à des participations Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Créances MAKAZI	127 500	-	127 500	-
Total	127 500	-		-

Amortissements et dépréciations Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Créances MAKAZI	(127 500)	-	127 500	-
Total	(127 500)	-	127 500	-

Stock et encours

N/A

Créances

CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et une dépréciation spécifique est dotée sur des créances identifiées comme présentant un risque d'irrecouvrabilité totale ou partielle.

OPÉRATIONS, CRÉANCES ET DETTES EN DEVISES

Les créances et dettes en devises sont converties en cours d'exercice, au cours de change du jour de la transaction (ou en cas d'opérations multiples dans une même devise sur une période donnée au cours de change mensuel moyen) et au cours de clôture à la date d'arrêté des comptes. Dans le cas où une perte de change latente est constatée, une provision pour perte de change est constituée à due concurrence. Les gains latents de change ne sont pas reconnus en profit de la période.

Détail des créances et produits à recevoir

En milliers d'€	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs débiteurs	-	374
Créances clients	7 537 058	5 262 997
Provisions pour créances douteuses	(3 961 151)	(93 220)
Créances fiscales et sociales	3 024 168	682 339
Comptes courants	8 243 814	5 285 522
Débiteurs et avances	-	4 000
Autres créances	177 727	63 333
TOTAL	14 843 889	11 205 346

Etat des échéances des créances de l'actif circulant :

En milliers d'€	31/12/2023	- 1 an	+ 1 an / - 5 ans
Fournisseurs débiteurs	-	-	
Créances clients	7 537 058	7 537 058	
Créances fiscales et sociales	3 024 168	3 024 168	
Comptes courants	8 066 087	8 066 087	
Débiteurs et avances	177 727	177 727	
Dépréciations débiteurs et avances	(3 961 151)	(3 961 151)	
TOTAL	14 843 889	14 843 889	-

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement, le cas échéant constituées d'OPCVM de trésorerie, sont présentées à leur coût d'achat. Elles font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire devient inférieure à leur valeur comptable.

Ce poste comprend également les titres auto-détenus.

Disponibilités et concours bancaires courants

Au 31 décembre 2023, The Blockchain Group dispose de 159 419,81 € de disponibilités.

Charges constatées d'avance

Elles correspondent à des ajustements classiques de charges d'exploitation.

Il a été constaté des charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice 2023.

Description	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Charges constatées d'avances	188 697	200 422
Frais sur acquisition en cours		-
Total	188 697	200 422

Passif

Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres :

Variation des Capitaux Propres	Capital	Primes	Bons de souscript. (2)	Réserve indisponible	Report à nouveau	Rés. de l'ex.	Amort. dérogatoires	Total capitaux propres
Situation clôture 31/12/2022	2 304 870	31 342 268	-	-	(3 588 428)	(4 136 502)	1 438 625	27 360 833
MOUVEMENTS								
Augmentations de capital (nettes de frais)	875 454	1 168 088						2 043 542
Réductions de capital (nettes de frais)								
Affectation du résultat de l'exercice précédent					(4 136 502)	4 136 502		-
Résultat de l'exercice 2023						(22 792 051)		(22 790 051)
Reclassements								
Provisions réglementées								
Amortissements dérogatoires							257 596	257 596
Situation clôture 31/12/2023	3 180 325	32 510 356	-	-	(7 724 930)	(22 792 051)	1 696 221	6 869 921

Au 31 décembre 2023, le capital de la société est constitué de 79.508.121 actions de valeur nominale 0,04€. La société The Blockchain Group détient 85 944 de ses propres actions.

Ces dernières ont été acquises sur le marché au titre d'un programme de rachat d'actions portant sur un nombre maximum de 255 778 titres initié en juillet 2011 dans le cadre des dispositions de l'article L.225-209-1 du Code de Commerce. Conformément à la réglementation en vigueur, ces dernières sont privées de droits pécuniaires et extra pécuniaires. Les actions propres et les résultats de cessions réalisées en cours d'exercice sont imputés sur les capitaux propres du groupe.

	Nombre de titres ou droits	Année/date de départ des options	Prix de souscription	Parité	% du capital (1)
Actions gratuites 2022 (1)	543 000	2023	NA	1 AGA = 1 actions	0,68%

Les titres donnant accès au capital de la société The Blockchain Group sont les suivants :

- (1) Les pourcentages s'entendent dans l'hypothèse d'une souscription intégrale de tous les instruments en circulation au 31 décembre 2023.

Amortissements Dérogatoires :

Amortissements dérogatoires	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023
Frais d'acquisition de titres de participation	1 438 625	257 596		1 696 221
Total	1 438 625	257 596		1 696 221

La société applique le nouveau règlement sur les passifs (règlement CRC 2000-06) entré en vigueur le 1er janvier 2002. Dans ce cadre les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la clôture de l'exercice.

Les provisions pour risques et charges sont constituées de provisions pour litiges potentiels avec des tiers.

Tableau des provisions :

Provisions pour risques	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023
Provision pour risques	-	3 896 850		3 896 850
Provision pour charges	-			
Total	-	3 896 850		3 896

En 2023, la Société a constitué des provisions pour risques qui se décomposent comme suit :

- 1 500 k€ pour faire face à une créance déclarée au passif dans le cadre du RJ, créance contestée par la Société ;
- 1 197 k€ de provision pour couvrir un risque social sur des opérations passées ;
- 500 k€ de provision pour restructuration (fermeture de filiales étrangères notamment) ;
- 400 k€ de provisions pour comblement de passif de sociétés en liquidation judiciaire (dont 300 KEuros pour ENIBLOCK) ;
- 300 k€ pour faire face à d'éventuels risques prud'homaux.

Dettes

Le poste « Emprunts et dettes financières » s'analyse comme suit au 31 décembre 2023 :

En k€	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Avance Shopbot Canada	2 419 173	2 428 843
Avance Shopbot Australie	1 580 543	1 621 826
Avance Itaque	86 301	6 821
Avance S2M	799 296	800 538
Avance BGI	2 752 572	3 017 309
Avance Trimaesys	2 164	-
Avance Trimane	5 498 840	3 215 910
Avance Trimane Sud-Ouest	844 205	265 000
Avance Eniblock	-	836 892
YFC	3 386	-
Blockchain Land	8 161	-
BF Europe	3 860	-
IORGA Lyon	4 418	-
Avance iORGA	823 771	229 301
Dipteck	2 592	-
Block Invest	5 335	-
Total	14 834 617	12 422 441

ÉCHÉANCE DES DETTES FINANCIERES DIVERSES (INTRAGROUPE):

En milliers d'€	31/12/2023	- 1 an	+1 an	+ 5 ans
Avance Shopbot Canada	2 419 173		2 419 173	
Avance Shopbot Australie	1 580 543		1 580 543	
Avance Itaque	86 301	86 301		
Avance S2M	799 296	799 296		
Avance BGI	2 752 572	2 752 572		
Avance Trimaesys	2 164	2 164		
Avance Trimane	5 498 840		5 498 840	
Avance Trimane Sud-Ouest	844 205		844 205	
YFC	3 386	3 386		
Blockchain Land	8 161	8 161		
BF Europe	3 860	3 860		
IORGA Lyon	4 418	4 418		
Diptek	2 592	2 592		
Block Invest	5 335	5 335		
Avance iORGA	823 771		561 100	
TOTAL	14 834 617	3 668 085	11 166 532	-

AUTRES DETTES :

	Exercice clos 31/12/2023	le Exercice clos 31/12/2022
Fournisseurs	2 944 655	2 651 767
Factures non parvenues	199 899	327 613
Dettes sociales	558 681	128 604
° <i>Personnel</i>	139 493	27 344
° <i>Organismes sociaux</i>	419 188	101 260
Dettes Fiscales	3 797 310	770 012
° <i>Etats Impôts et Taxes – TVA</i>	3 733 185	766 754
° <i>Autres impôts</i>	64 125	3 258
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	165 000	165 000
Crédit vendeur Iorga et S2M	54 415	108 686
Autres dettes	729 087	33 988
Total	8 449 046	4 185 668

Autres dettes

En milliers d'€	31/12/2023	- 1 an	+1 an / -5 ans
Fournisseurs	2 944 655	2 944 655	
Factures non parvenues	199 899	199 899	
Dettes sociales	558 681	558 681	
Dettes fiscales	3 797 310	3 797 310	
Clients avoir à établir	-	-	
Crédit vendeur IORGA et S2M	54 415	54 415	
Dettes sur immobilisation et comptes rattachés	165 000	165 000	
Autres dettes	729 087	729 087	
TOTAL	8 449 046	8 449 046	

Notes sur le compte de résultat

Chiffres d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires :

	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Vente de marchandises		
Prestations de services	-	387 190
Management Fees	2 173 326	1 183 060
Location bureaux	718 756	980 900
Total	2 892 082	2 551 150

Ventilation du chiffre d'affaires par activité et par marché géographique :

	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Export	197 229	383 940
France	2 694 853	2 167 209
Total	2 892 082	2 551 150

Informations relatives aux charges de personnel

INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Elle présente cette information en engagements hors bilan.

Tableau des charges de personnel :

	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Salaires et traitements	1 105 144	492 417
Charges sociales	443 225	212 426
Total	1 548 369	704 845
Effectif moyen	13,59	3,58

Transfert de charges

Il a été comptabilisé un montant de 21 140,60 € correspondants à des avantages en nature et des aides apprentis ainsi que les remboursements des organismes sociaux et 3 638,04 € correspondant à une indemnité d'assurance

Produits et charges financières

Charges financières

	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Intérêts courus PTY	(15 494)	(16 714)
Intérêts courus INC	(23 882)	(25 503)
Autres charges d'intérêts	(69 529)	(25 782)
Dotations provisions sur immobilisation	(16 417 810)	(2 439 549)
Intérêts crédit vendeur iORGA	(720)	(2 025)
Autres charges financières	(35 898)	(117 810)
Pertes de changes	(232)	(285)
Total	(16 563 565)	(2 627 668)

Produits financiers

	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Reprise provision écarts de change		
Reprise provision participation Makazi	12 413 083	
Reprise dépréciation actions propres		
Reprises provisions pour risques et charges financières		
Revenu titres participation		-
Différence positive de changes		-
Produits financiers divers	17 157	15 223
Total	12 430 240	15 223
Résultat financier	(4 133 325)	(2 612 445)

Produits et charges exceptionnels

Charges exceptionnelles

	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Moins-values / cession d'actions propres		
Amendes et pénalités	(28 345)	(887)
Dommages et intérêts		
Charges sur projet de croissance		
Dotations aux amortissements dérogatoires	(482 051)	(482 051)
Valeurs nettes comptables des titres cédés		
VNC actifs cédés immobilisations financières	(12 416 088)	(401 248)
Dotations aux amortissements exceptionnels	(3 896 850)	
Autres charges exceptionnelles	(81 778)	(81 772)
Total	(16 905 111)	(965 958)

Produits exceptionnels

	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Produits exceptionnels	141 053	
Plus-values / cessions d'actions propres		
Produits de cession de titres	54	1 027 633
Reprise amortissements dérogatoires	224 455	
Produits exceptionnels divers (BPI)		
Reprise de provision pour risques et charges		
Total	365 562	1 027 633
Résultat exceptionnel	(16 539 549)	61 675

Informations relatives à l'impôt

Tableau d'accroissements et d'allègements de la dette future d'impôt

Nature (en milliers d'€)	Bases d'impôt 2023 - 1 an	Entre 1 et 5 ans	+ 5 ans ou non défini	Bases d'impôt 2022
Décalages temporaires en base				
Amortissements dérogatoires				
Charges non déductibles temporairement				
A déduire l'année suivante				
Déficits fiscaux reportables				
Produits imposés fiscalement mais non encore comptabilisés				
Plus-values latentes sur OPVCM		-	-	
Ecart de conversion passif		-	-	
Total des décalages d'imposition en bases				
Total des décalages en impôt (26,5%)				
Résultat fiscal de l'exercice				

Résultat fiscal	Exercice clos le 31/12/2023
Taux normal 25%	-
Taux normal 15%	-
Reduction d'impôts	
Total impôt	-

RÉPARTITION DE L'IMPÔT

Impôts sur les bénéfices (0 €)

Depuis le 1er janvier 2012, la société The Blockchain Group s'est constituée mère d'un groupe intégré.

Sur l'exercice 2023 le périmètre d'intégration fiscale concerne les sociétés suivantes : YFC, iORGA Group, iORGA Lyon, Itaque, S2M et Trimane.

Au titre de l'exercice, la société a dégagé un résultat fiscal déficitaire.

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant	(6 252 502)	-	
Résultat exceptionnel	(16 539 549)		
Intégration fiscale	-		
Total	(22 792 051)	-	-

Autres informations

Rémunération des dirigeants

Rémunérations versées sur la période aux organes de direction : 202 170 €

Aucune information n'est donnée sur la rémunération des dirigeants car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Rémunération des commissaires aux comptes

En application des articles R123-198 et R23314 du Code de Commerce, il est précisé que les honoraires des Commissaires aux Comptes relatifs aux prestations sur l'exercice 2023 recouvrent uniquement la mission légale et ont été enregistrés pour un montant de 126 310 hors taxes.

Ecarts de conversion, actifs et passifs

Au 31 décembre 2023, la société THE BLOCKCHAIN Group ne dispose d'aucun instrument financier de couverture contre les risques de taux et de change.

Détail des charges à payer

Emprunts et dettes financières	Montant
Intérêts courus à payer	8 753
Billets à ordre	801 379
TOTAL	810 132

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn.-factures à recevoir	199 898
TOTAL	199 898

Dettes fiscales et sociales	Montant
Prov./congrés payés	31 370
Autres charges de personnel	108 123
Organismes sociaux	346 461
Ch.soc.sur cp à payer	12 668
Ch.soc.sur primes à payer	24 674
Ch .soc .à payer	35 386
Prélèvement à la source	6 661
TVA Collectée	3 726 524
Etat-divers à payer	64 125
Total impôt	4 355 991

Hors bilan

Dans le cadre de la renégociation du prêt, signé avec la BPI, une clause d'Excess cash-flow a été insérée dans le protocole, pour un montant de 200 k€, couvrant les années 2020 à 2024.

Cette clause a été couverte par une provision exceptionnelle de 200 k€ à l'issue de l'exercice 2020 comptabilisée dans les comptes sociaux et consolidés, reprise au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

En 2023, à la suite de l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de la Société, il a été jugé nécessaire de constater une nouvelle provision dans les comptes à hauteur de la totalité de la créance soit un montant de 1,5 m€.

Evènements postérieurs à la clôture

Le tribunal de commerce de Nanterre a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de la société ENIBLOCK en date du 6 février 2024.

Le plan de restructuration annoncé l'an dernier prévoyait une simplification de l'organigramme juridique ainsi que la cession des actifs non stratégiques.

Dans le cadre la stratégie de recentrage de ces activités, le groupe a finalisé le 30 avril la cession de l'intégralité des titres de la filiale ITAQUE.

Dans le cadre de la simplification de l'organigramme la société annonce également :

Avoir finalisé la fusion de l'entité juridique Iorga Lyon avec Iorga en date du 30 Avril 2024,

Avoir finalisé la fusion de l'entité juridique Trimane Sud-Ouest avec Trimane en date du 30 Avril 2024. Il est à noter que Trimane conserve son implantation dans le Sud-Ouest,

Avoir procédé à la fermeture de 2 entités juridiques qui n'avaient plus d'activité.

La Société rappelle qu'elle est toujours en période d'observation et travaille sur un plan de continuation.